

Philo

Collection dirigée par Jean-Pierre Zarader

Lexique de philosophie

Olivier Dekens

Agrégé de philosophie
Docteur en philosophie



Ballanfat Marc, *Introduction aux métaphysiques de l'Inde* • Barsotti Bernard, *La représentation dans la philosophie contemporaine* • Blondel Joseph, *Les Ombres de la Caverne* • Bouveresse Renée, *L'esthétique expérimentale* • Bouveresse Renée (coord.), *La métaphysique* • Bouveresse Renée, *La philosophie et les sciences de l'homme* • Bouveresse Renée, *Le rationalisme critique de Karl Popper* • Bouveresse Renée, *La philosophie et les sciences de l'homme* • Brykman Geneviève, *Locke. Idées, langage et connaissance* • Caron-Parte Maxence, *Lire Hegel* • Castillo Monique, *L'Humanisme et les Lumières en question* • *La citoyenneté en question* • Chareix Fabien, *La révolution galiléenne : cosmos et univers* • Cléro Jean-Pierre, *Déterminisme et liberté* • Dekens Olivier, *Lexique de philosophie* • Desclos Marie-Laurence, *Structure des dialogues de Platon* • Delamarre Bernadette Marie, *Pascal et la cité des hommes* • Duportail Guy-Félix, *Phénoménologie de la communication* • Espinoza Miguel, *Les mathématiques et le monde sensible* • Espinoza Miguel, *Philosophie de la nature* • Espinoza Miguel, *Théorie de l'intelligibilité* • Fontaine Philippe, *La question d'autrui* • Fontaine Philippe, *La question du mal* • Fontaine Philippe, *La représentation - Les figures de la réflexion* • de Gandillac Maurice, *Plotin* • de Gandillac Maurice, *Nicolas de Cues* • Grosos Philippe, *Philosophie et théologie de Kant* • Héber-Suffrin Pierre, *Lecture de Par-delà bien et mal – Anciennes et nouvelles valeurs chez Nietzsche* • Jarczyk Gwendoline, *Le négatif ou l'écriture de l'autre dans la logique de Hegel* • Jarczyk Gwendoline, *Le mal défiguré. Étude sur la pensée de Hegel* • Kaplan Francis, *Les Pensées de Pascal* • Kremer-Marietti Angèle, *Parcours philosophiques* • Lacroix Eléonore, *Les droits de l'enfant* • Lardic Jean-Marie, *Figures de l'idéalisme* • Legros Robert, *La question de la souveraineté : droit naturel et contrat social* • Misrahi Robert, *Désir et besoin* • Montebello Pierre, *Vie et maladie chez Nietzsche* • Quilliot Roland (coord.), *Philosophie de l'Art* • Quilliot Roland (coord.), *La Nature* • Quilliot Roland (coord.), *La Vérité* • Roëls Claude, *L'épreuve de philosophie* • Soler Léna, *Introduction à l'épistémologie* • Verley Xavier, *Logique symbolique* • Wolff Francis, *Philosophes en liberté* • Wunenburger Jean-Jacques, *Imaginaires du politique* • Zarader Jean-Pierre, *Philosophie et cinéma*

ISBN 2-7298-0865-5

© Ellipses Édition Marketing S.A., 2002
32, rue Bague 75740 Paris cedex 15

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L.122-5.2° et 3°a), d'une part, que les "copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective", et d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, "toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite" (Art. L.122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Préface

L'ouvrage que nous proposons ici n'est pas un dictionnaire de philosophie. Il n'est pas question d'y énumérer l'ensemble des termes que tel ou tel philosophe a pu employer, en donnant à chacun une définition parfaitement exhaustive, comme le ferait un dictionnaire de langue. Il n'a pas non plus la vocation d'un dictionnaire critique, qui proposerait pour chaque notion un article circonstancié et érudit. L'ambition de ce lexique est plus modeste : il s'agit de définir les principaux *concepts* de la philosophie *tels qu'on peut les trouver à l'œuvre* dans des pensées, qui non seulement en font usage, mais souvent les inventent elles-mêmes. Cet objectif nous a conduits à deux principes de rédaction : le premier est le choix d'un nombre assez limité de concepts, limitation qui a pour avantage de pouvoir compléter les définitions par une approche historique et problématique ; le second est le privilège accordé à l'ancrage concret de ces concepts, dans les philosophies où ils prennent naissance et dans les controverses qu'ils suscitent, au détriment d'une définition atemporelle et sans débat possible.

L'orientation de ce lexique est donc à la fois pédagogique et philosophique. Nous espérons fournir aux étudiants et lycéens les outils nécessaires à la lecture des textes et au travail de la réflexion. Mais, au-delà de l'utilisation qui en sera faite, cet ouvrage se veut l'expression d'une détermination de la philosophie en acte, telle qu'elle se construit dans chaque œuvre, telle qu'elle s'affronte aux difficultés théoriques et pratiques de l'existence, telle qu'elle crée sa propre diction du réel. Deleuze disait que « la philosophie est l'art de former, d'inventer, de fabriquer des concepts¹ ». Recueillir le résultat de cette invention aura été l'unique objet de ce livre.

1. Gilles Deleuze, *Qu'est-ce que la philosophie ?*, Paris, Éditions de Minuit, 1991, p. 8.

Structure des notices

Les notices se présentent, conformément aux objectifs que nous venons d'esquisser, de la manière suivante :

- Une ou plusieurs définitions du concept, avec pour principe restrictif l'originalité de sa détermination philosophique.
 - • Un bref aperçu chronologique de l'histoire du concept. Qui a inventé le mot ? Qui en a fait un concept philosophique ? Sans prétendre parcourir en quelques lignes toute l'histoire de la philosophie, nous nous attacherons en priorité aux philosophes chez qui le concept en question occupe un statut particulier. Afin d'alléger les notices, les dates de naissance et de mort des philosophes traités ne sont pas mentionnées et renvoyées à l'index des noms propres, que l'on consultera au besoin.
 - • • *Une évocation des problèmes et débats qu'a pu faire naître le concept. Quand ce débat est encore vivace dans la pensée contemporaine, nous le signalerons explicitement.*
- ➡ En fin de notice, le renvoi à d'autres concepts proches, également définis dans le lexique.

L'ouvrage est complété par un index des entrées et un index des noms propres indiquant, pour chaque philosophe, ses dates de naissance et de mort.

Abstraction

- Procédé de la pensée par lequel un contenu particulier est dégagé d'un objet ou d'une représentation et qui fait porter sur lui une attention spécifique, au détriment d'autres caractéristiques de l'objet considéré. On qualifie également d'abstraction le produit de ce procédé. L'usage commun de ce terme, peu utile en philosophie, en fait l'expression d'une complexité due précisément à l'absence de rapports directs à la réalité. L'abstraction est considérée comme l'instrument d'une généralisation, une seule et même propriété étant détachée par la pensée d'une pluralité d'objets singuliers. L'entité produite par ce procédé possède une certaine existence — plus ou moins réelle selon les philosophes — constituée par les caractères communs à tous les êtres particuliers sur lesquels l'abstraction a porté.

- L'histoire de l'abstraction et des entités abstraites commence par la critique qu'Aristote fait à Platon. Alors que ce dernier considère que la réalité réside dans des Idées dont les objets sensibles individuels ne sont que des copies, Aristote dénie aux entités abstraites toute existence réelle, et situe la réalité dans les seules substances particulières. Cette controverse traverse le Moyen Âge, où l'on voit apparaître une troisième solution, le nominalisme, qui réduit l'existence des idées abstraites à celle des noms (Guillaume d'Occam). Dans la philosophie classique, le problème de l'abstraction a opposé les tenants du rationalisme — Descartes notamment — qui considèrent que l'abstrait est réel, et les philosophes empiristes (Locke, Berkeley, Hume), qui rejettent les entités abstraites du fait de l'impossibilité d'en avoir une expérience sensible. La phénoménologie de Husserl a donné au concept une nouvelle ampleur, en le définissant comme l'acte par lequel un contenu abstrait est distingué, c'est-à-dire par lequel il n'est sans doute pas séparé, mais devient l'objet propre d'une représentation intuitive dirigée sur lui (*Recherches logiques*).

- *Le statut des idées et notions abstraites fait encore débat aujourd'hui. On appelle cette question le problème de « l'engagement ontologique » : elle oppose dans la philosophie anglo-saxonne contemporaine les conceptualistes,*

qui affirment que l'être abstrait n'existe que par la connaissance que le sujet prend du concret, et les réalistes, qui pensent que l'être abstrait existe avant la connaissance.

➔ **Concept, idée**

Acte

• **1.** Mouvement volontaire d'un être vivant, plus généralement humain, suffisamment important pour être perceptible et organisé en vue d'une fin déterminée. On parle aussi d'action quand l'acte est considéré en son rapport à l'acteur. **2.** Depuis Aristote, l'acte désigne l'existence elle-même, opposée à la puissance. L'expression « en acte » signifie que l'objet considéré n'est pas seulement possible, mais qu'il est réellement tel qu'il doit être.

•• L'acte est chez Aristote la détermination la plus haute du réel, en contraste avec ce qu'une chose est en puissance, ou avec la matière qui la constitue : le marbre est ainsi en puissance ce que la statue est en acte (*Métaphysique*). Aristote parle aussi du premier sens de l'acte, en définissant l'acte moral comme accompli consciemment, librement et fermement (*Éthique à Nicomaque*). L'extrême variété des débats autour de la notion d'acte sera évoquée à la notice suivante consacrée à l'action. On peut toutefois signaler l'importance du concept dans la réflexion philosophique sur la liberté. Leibniz parle d'acte libre quand celui-ci est spontané, contingent et produit par une délibération intelligente (*Essais de théodicée*). Bergson pense pour sa part l'acte libre comme l'expression la plus personnelle du moi concret, même s'il n'est pas précédé d'une délibération (*Essai sur les données immédiates de la conscience*).

••• *Le sens aristotélicien de l'acte n'a plus guère d'utilisation aujourd'hui. Quant à la première acception du mot, on parle plutôt d'action, un terme plus précis qui est l'objet, on le verra, d'une discipline philosophique propre, la théorie de l'action.*

➔ **Éthique, liberté, morale**

Action

• **1.** Comportement d'un être humain dont on peut considérer qu'il est la cause principale et dont il organise intentionnellement le déroulement. **2.** En un sens plus vague et en opposition à la passion, l'action désigne tout événement considéré du point de vue de celui qui le provoque. Malgré la diversité des actions, toutes ont en commun une certaine structure qui oriente ses différents moments vers une fin donnée.

•• Aristote analyse l'action comme une succession d'étapes : le désir, la délibération, le choix, l'action proprement dite. Le sens 2 est très présent dans la philosophie classique, notamment chez Descartes. Mais le concept ne prend toute son ampleur que dans la pensée du XX^e siècle. Il est au principe de l'existentialisme, qui en fait l'expression même de la liberté. Sartre définit ainsi l'action comme ce qui modifie la figure du monde en vue d'une fin visée intentionnellement (*L'Être et le Néant*). Wittgenstein se demande ce qui fait la différence entre une action et un simple comportement. Ce dernier n'a pas besoin d'explication philosophique : l'état physique du monde suffit à en rendre compte. L'action au contraire est ce qui reste quand je retire du fait que je lève le bras le fait que je le lève (*Investigations philosophiques*). Plus récemment, Davidson a défini l'action comme un événement qui admet une description intentionnelle (*Actions et Événements*).

••• *Les théories de l'action visent aujourd'hui à éclaircir le système des concepts que nous utilisons quand nous parlons des réalités pratiques. Deux problèmes se posent alors : à quel titre revendiquer le statut d'auteur de l'action ? Quelle en est la structure interne ?*

→ *Éthique, existence, liberté, morale*

Âme

• Représentation d'une force de vie et de pensée distincte du corps matériel, quoique pas nécessairement séparée de celui-ci. L'âme fonde l'unité des différents actes de la pensée, du savoir, de la perception, des émotions, du vouloir

et de la mémoire, c'est-à-dire de tous les phénomènes intérieurs du moi. Le terme a souvent une connotation morale ou religieuse, au contraire de l'esprit, plus strictement intellectuel.

● ● Platon distingue trois parties de l'âme : le désir, la passion et la raison. Le devoir de l'homme est de soumettre l'âme entière à celle-ci (*La République*). L'âme est une, indivisible et immortelle (*Phédon*). Aristote la définit comme l'acte d'un corps dont la nature est de vivre. Il la divise également en parties : végétative, appétitive, rationnelle pratique et rationnelle théorique (*De l'âme*). Épicure conçoit l'âme comme étant de nature corporelle : elle est à la fois l'*anima*, répandue dans tout le corps, et l'*animus*, principe noble situé dans le cœur. Descartes oppose l'âme et le corps comme deux substances réellement distinctes, quoique intimement liées (*Les Méditations métaphysiques*). L'âme est immortelle et possède de manière innée un certain nombre de vérités éternelles directement issues de Dieu (*Lettres de 1630*). Malebranche la désigne comme la pensée capable de toute modification (*Recherche de la vérité*). Kant a mis un terme à l'usage métaphysique du mot en excluant toute connaissance d'une substance immatérielle (*Critique de la raison pure*). Il reconnaît toutefois la nécessité de penser l'immortalité de l'âme pour pouvoir espérer, un jour, la conciliation de la moralité et du bonheur (*Critique de la raison pratique*). On parle aujourd'hui plus volontiers d'esprit. D'importants débats y sont consacrés, qu'on regroupe précisément autour de l'appellation « philosophie de l'esprit ».

● ● ● *L'âme a suscité deux grands problèmes dans la tradition philosophique : le premier porte sur son rapport au corps et son éventuelle immortalité ; le second sur son contenu. N'est-elle qu'une table rase qui doit tout tirer de l'expérience ? (Locke) ; a-t-elle déjà, en naissant, des idées qu'on appelle alors innées ? (Descartes) ; contient-elle certaines préfigurations de l'expérience ? (Leibniz). Il est aujourd'hui plutôt question du rapport entre les phénomènes spirituels et les processus neuro-physiologiques. Les sciences cognitives parlent bien de ce qu'on appelait jadis l'âme, mais en évitant toute connotation métaphysique.*

➔ **Conscience, esprit, raison**

Amitié

- Sentiment d'attachement réciproque entre deux êtres, qui ne sont unis ni par des liens familiaux, ni par le désir sexuel. Le caractère propre de l'amitié est la réciprocité. Si elle est le plus souvent le fruit d'une heureuse conjonction d'événements, sa stabilité et sa dimension morale lui ont fait tenir un rôle éminent dans la philosophie, parfois supérieur à l'amour.

- Aristote définit l'amitié comme une égalité visant l'utilité, le plaisir ou la vertu. Absolument indispensable à la vie, elle s'accompagne de réciprocité et de visibilité. L'ami est un *alter ego*, un autre moi-même, miroir de ce que je suis ; nous sommes comme une âme en deux corps (*Éthique à Nicomaque*). Épicure et Cicéron consacrent eux aussi d'importants développements à l'amitié (*Lettre à Ménécée*, *Lélius*). La dimension émotionnelle de l'amitié, non essentielle chez les Grecs, va s'accroître peu à peu. Montaigne insiste sur le caractère mystérieux de ce lien, en disant, à propos de son amitié pour La Boétie : parce que c'était lui, parce que c'était moi (*Essais*). Kant souligne pour sa part la nécessité d'une distance, due au respect mutuel (*Doctrine de la vertu*). Dans tous les cas, l'amitié est un idéal moral. La plupart des philosophes ont toutefois reconnu la difficulté de séparer l'amitié de l'amour de soi, en indiquant également les limites de la revendication de réciprocité.

- *L'amitié est un concept peu utilisé dans la pensée contemporaine. On signalera tout de même la réflexion de Paul Ricœur, dans Soi-même comme un autre (1990) et surtout celle de Jacques Derrida, dans Politiques de l'amitié (1994).*

➔ **Amour**

Amour

- Sentiment d'attraction pour un être qui s'accompagne généralement d'un désir de faire son bien et d'une émotion singulière particulièrement intense. On distingue communément, en philosophie, trois formes de l'amour : **1.** la *philia* grecque, proche de l'amitié, qui désigne une bienveillance mutuelle telle qu'on

peut la trouver dans le cadre familial. **2.** L'*agapè*, ou charité, qui comporte presque toujours une dimension religieuse et qui s'étend à tout homme, sans impliquer de réciprocité. **3.** L'*eros*, c'est-à-dire l'émotion provoquée par la seule existence de l'être aimé. L'amour en ce sens, qui s'est imposé peu à peu, est exclusif et le plus souvent lié au désir sexuel.

● ● Pour Platon, l'amour implique toujours un manque. Il est, comme la philosophie, un intermédiaire entre la pauvreté, dont naît le désir, et l'habileté, qui soutient la quête amoureuse ou intellectuelle (*Le Banquet*). Aristote définit l'amour comme le désir d'autrui accompagné de la volonté de faire ce qu'on croit lui être avantageux (*Rhétorique des passions*). La tradition juive, puis chrétienne, met l'amour au principe des deux commandements principaux : tu aimeras le Seigneur ton Dieu, et ton prochain comme toi-même. Saint Augustin en fait la pesanteur de l'âme aspirant à l'amour de Dieu (*Les Confessions*). Spinoza, soucieux d'intégrer l'amour à une économie des sentiments, le définit comme une joie accompagnée de l'idée d'une cause extérieure (*Éthique*). L'aspect passionnel de l'amour est exalté par le Romantisme, sous l'impulsion notamment de Rousseau, qui le considère comme une passion impétueuse dont la force est capable de renverser tous les obstacles, voire de détruire le genre humain (*Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*). Enfin, Freud et la psychanalyse ramènent l'amour à son principe corporel et sexuel.

● ● ● *L'amour comme passion exclusive pose les problèmes philosophiques les plus considérables, de par l'ambiguïté fondamentale qui en est le principe. L'amour est en effet un sentiment qui ne peut pas dépendre exclusivement des qualités de l'être aimé. Il peut bien au contraire se construire dans une mauvaise évaluation de celles-ci ; il s'insère toujours de surcroît dans des structures culturelles qui en définissent partiellement le cours ; enfin, il est difficile d'en nier la dimension égoïste.*

➔ **Désir, amitié**

Analyse

• **1.** Procédé méthodique par lequel un objet, considéré en sa totalité, est décomposé en ses éléments constituants (analyse chimique). Par extension, toute étude s'attachant à la distinction et à la description des propriétés d'un objet. **2.** L'ordre analytique consiste à partir de faits donnés, considérés comme des conséquences, pour en dégager progressivement les principes généraux, ou les conditions de possibilité. **3.** Un jugement analytique est celui où les qualités attribuées à l'objet peuvent être immédiatement déduites du concept même de cet objet.

•• Descartes et les logiciens Arnauld et Nicole ont fait de l'analyse le modèle de la pensée. L'ordre analytique consiste pour Descartes en cela que les choses qui sont proposées les premières doivent être connues sans l'aide des suivantes et que les suivantes doivent être disposées de telle façon qu'elles soient démontrées par les seules choses qui précèdent (*Secondes réponses*). L'analyse montre la vraie voie par laquelle une chose a été inventée, et fait voir comment les effets dépendent des causes. Kant infléchit cette définition en pensant la régression caractéristique de toute analyse comme une remontée aux conditions de possibilité de la connaissance. Il utilise également le substantif « analytique » pour désigner l'étude des formes de l'entendement indépendantes de l'expérience sensibles, concepts et principes ; il distingue enfin les jugements analytiques des jugements synthétiques en soulignant que seuls les seconds font réellement progresser le savoir (*Critique de la raison pure*). La philosophie contemporaine qu'on qualifie justement d'analytique, issue de Brentano, Frege et Wittgenstein, procède à l'analyse du langage en essayant d'en dégager les structures universelles ou les fonctions d'usage.

••• *On applique aujourd'hui l'analyse non seulement aux théories et à la connaissance, mais principalement au langage ordinaire, pour en comprendre le fonctionnement et en fournir les conditions de vérité. Cette approche philosophique est constitutive d'un des courants majeurs de la pensée contemporaine, largement dominant dans les pays anglo-saxons. On l'oppose géné-*

ralement à la philosophie traditionnelle, qualifiée alors de « continentale ».

➔ *Méthode, synthèse*

Argumentation

- Procédé par lequel une proposition donnée est démontrée ou réfutée sur le base d'affirmations considérées comme valables et liées entre elles par des rapports logiques déterminés. Une argumentation peut être déficiente ou convaincante selon que les positions de départ sont ou ne sont pas solidement établies et la structure de leur rapport à la conclusion correctement construite. Une argumentation est valide quand personne ne peut, sans contradiction, refuser la conclusion et accepter les propositions de départ.

- Aristote distingue quatre types d'arguments présents dans le dialogue : didactique (propre à chaque science), dialectique (les propositions de départ sont probables), critique (elles sont acceptées par l'interlocuteur) et éristique (elles ne sont probables qu'en apparence) (*Réfutations sophistiques*). La philosophie médiévale et la pensée classique, notamment la *Logique de Port-Royal* ont longuement étudié la structure de l'argumentation. Le concept revient au premier plan dans la logique contemporaine, précédée par les travaux de Peirce et de Wittgenstein.

- *On peut signaler que la pensée allemande d'aujourd'hui accorde une grande importance à l'argumentation comme instrument socio-politique d'un consensus constitutif des démocraties modernes (Apel, Habermas).*

➔ *Démonstration, logique*

Art

- Activité consistant dans la création d'un objet susceptible de produire chez celui qui le perçoit une émotion spécifique qualifiée d'esthétique et qui possède certaines qualités d'expressivité, issues de la singularité de l'artiste.

L'art implique donc au minimum une capacité créatrice, qui utilisera les moyens et matériaux les plus divers, et une réceptivité du spectateur. L'art peut intégrer une multitude de fonctions : utilitaire comme l'architecture, ou rituelle comme certaines musiques. On lie généralement l'art et la beauté, bien que ce lien ait perdu, dans la réflexion contemporaine sur l'art, une partie de sa pertinence. Il faut souligner enfin que cette approche de l'art comme discipline autonome est relativement récente et peut-être spécifique à notre civilisation, même si bien sûr la chose peut exister sans le mot. À l'origine, l'art, par lequel on traduit le grec *techné* désigne tout procédé destiné à produire un résultat déterminé. Il est proche de ce qu'on appelle aujourd'hui technique ou artisanat. On trouve encore ce sens dans certaines expressions, comme les « arts et métiers », mais il a par ailleurs presque entièrement disparu.

- ● Platon considère que l'art, comme imitation du réel, est très éloigné de la vérité. Il provoque par ailleurs des émotions susceptibles de mettre en péril l'équilibre de l'âme et de la Cité, ce qui justifie qu'on exclue les poètes de celle-ci (*La République*). Aristote affirme que l'art, en produisant ce que la nature ne sait pas produire, à une puissance d'intelligibilité propre. Le concept moderne d'art apparaît quand l'œuvre ne s'intègre plus à une structure traditionnelle qui lui donne sens, quand elle rompt son attache à la technique et se présente comme dotée d'une valeur propre. L'élévation de l'art atteint son apogée chez Hegel, qui en fait l'expression matérielle de la vérité et la réconciliation de l'esprit et du sensible (*Esthétique*). On tend aujourd'hui à plus d'humilité, en comprenant l'art dans sa diversité et sans dogmatisme, comme l'expression, à chaque fois singulière, d'une certaine compréhension imaginative de la réalité, qui entame et modifie ses distinctions et ses principes.

- ● ● *Les problèmes de la beauté et du jugement esthétique ont longtemps tenu lieu, en philosophie, de réflexion sur l'art. La question fondamentale demeure cependant de pouvoir déterminer — mais est-ce possible ? — ce qu'est une œuvre d'art. Est-il légitime de parler d'art (comme dans l'expression « arts premiers ») pour qualifier des productions culturelles dont la signification est avant tout rituelle ? Qu'est-ce qui permet de dire que telle pièce musicale*

est de l'art, et que telle autre n'en est pas ? La philosophie rencontre en l'art, dans son effort de définition, un objet particulièrement résistant.

➔ **Beau, imagination**

Autrui

- Ce terme désigne l'autre homme, considéré non seulement comme un être différent, mais aussi comme une autre personne, dotée de qualités et de propriétés plus ou moins comparables aux miennes. Il n'est pas l'autre en général, mais *un* autre en particulier ; il n'est pas non plus le *tout autre*, Dieu, mais un autre avec qui je peux entrer en une relation relativement égale.
- • Le concept n'apparaît en sa spécificité que dans la pensée moderne, en même temps que la question du mode de connaissance qu'un sujet peut en avoir. Il prend toute son importance dans deux contextes différents : en premier lieu dans la réflexion morale issue de Kant, qui définit autrui comme une personne à qui je dois le respect ; en second lieu dans la phénoménologie, qui se demande comment autrui apparaît comme tel dans ma conscience. Kant considère que le respect d'autrui et de son humanité est une obligation contenue dans la loi morale. Toute chose a un prix, mais autrui a une dignité qui l'élève au-dessus de tout calcul (*Fondements de la métaphysique des mœurs*). Husserl, du côté de la phénoménologie, définit autrui comme *alter ego*, au sens où je ne peux le concevoir que par analogie avec la conscience que j'ai de moi-même et de mon corps (*Méditations cartésiennes*). Dans tous les cas, le rapport à autrui n'est pas réductible au rapport aux choses. Martin Buber distingue à cet effet la relation Je-cela de la relation Je-Tu. Sartre insiste lui aussi sur la spécificité du rapport à autrui. Celui-ci est le révélateur, par la perception qu'il a de mon existence, de son objectivité. Il fige ma liberté par son regard en en faisant une image. En ce sens et par cette opération de fixation de ma liberté, « l'enfer, c'est les autres » (*Huis clos*). Lévinas enfin conçoit le rapport à autrui comme responsabilité à son égard, sans réciprocité possible. Autrui se donne non comme une image ni comme un objet de connaissance, mais comme un ordre, une injonction à la justice (*Totalité et Infini, Autrement qu'être*).

●●● *Le problème fondamental d'autrui est celui de la possibilité ou de l'impossibilité de le penser à partir de notre identité personnelle. Lévinas a profondément influencé la réflexion éthique contemporaine, en marquant vigoureusement la singularité d'autrui parmi les objets du monde.*

➔ **Morale, respect, responsabilité**

Axiome

● Proposition évidente par elle-même, qui n'a pas besoin d'être démontrée et qui sert de principe premier d'une théorie ou d'une science. Contrairement aux postulats, qui ne servent qu'à une matière déterminée, un axiome peut fonder une théorie générale. Ce concept peut également désigner en mathématiques une hypothèse d'abord arbitraire mais à partir de laquelle un système clos peut être construit. On parle alors de système axiomatique pour qualifier la forme achevée que prend une théorie déductive, c'est-à-dire un système où sont totalement explicités les termes non-définis et les propositions non-démontrées, selon des règles logiques parfaitement fixées.

●● Aristote définit l'axiome par son caractère d'évidence et de primauté logique (*Seconds analytiques*). Spinoza construit l'ensemble de sa philosophie sur le modèle de la géométrie, en commençant par des positions fondamentales qu'il appelle lui-même axiomes (*Éthique*). Kant modifie sensiblement le sens du mot dans l'expression « axiomes de l'intuition » : il s'agit ici de principes *a priori* immédiatement certains concernant l'intuition sensible des objets (*Critique de la raison pure*).

●●● *Le terme a acquis une nouvelle dimension dans la cadre des tentatives d'axiomatisation des mathématiques, entreprises par Hilbert, puis plus tard, Tarski. Ce dernier a montré la fonction régulatrice de la méthode axiomatique, qui peut, en s'appliquant à une science existante, conduire à en modifier des concepts et des propositions jusque-là acceptés.*

➔ **Démonstration, hypothèse**

Beau

- Le beau est avec le vrai et le bien l'un des éléments constitutifs de la valeur d'un être ou d'une chose. Cette signification large a peu à peu été restreinte, jusqu'à désigner la propriété qu'a un objet, naturel ou culturel, de susciter chez celui qui le perçoit un sentiment particulier de plaisir, distinct de l'approbation morale ou du sentiment de contentement lié à la satisfaction d'un besoin. La cause de cette émotion est souvent décrite par la possession de certaines propriétés formelles ou structurelles, comme l'ordre, la symétrie ou la proportion. Mais on a tendance aujourd'hui à réduire encore la définition du beau et à qualifier par ce mot tout objet susceptible de provoquer une émotion esthétique, même si cette émotion et ce qui la produit peuvent varier considérablement d'un individu à l'autre.

- • Platon définit la beauté comme quelque chose de connaissable, d'exact, de rationnel et de mesurable (*Philèbe*). Les philosophes anglais du XVIII^e siècle ont à l'inverse situé le beau dans l'esprit de chacun : le beau est ce qui fait naître en nous l'idée du beau (Hutcheson). À mi-distance de ces deux positions, Kant pense la beauté comme l'objet d'un plaisir désintéressé, qui plaît universellement et sans la médiation d'un concept (*Critique de la faculté de juger*). C'est cette universalité des jugements esthétiques qui paraît depuis longtemps déjà sujette à caution. La beauté semble plutôt liée à un pouvoir propre d'expressivité. L'art peut d'ailleurs, quand il se définit, à la suite de Marcel Duchamp, comme non-art, refuser d'utiliser ce terme.

- • • *Le concept de beauté, comme celui d'art, pose un problème particulier de définition. Comment en effet distinguer avec certitude l'émotion suscitée par la beauté de tout autre motif, rationnel ou passionnel, Comment penser la valeur du jugement posant la beauté d'une chose, s'il n'est que l'indice d'une situation particulière, culturelle ou sociale, du spectateur ? Le débat est très vivant aujourd'hui : on peut signaler parmi tant de textes possibles les réflexions récentes du philosophe Arthur Danto, du linguiste Gérard Genette (L'Œuvre de l'art) et du sociologue Pierre Bourdieu (La Distinction).*

➔ Art

Bien

- Le bien est un concept de valeur désignant toute chose ou tout acte que l'on approuve ou que l'on désire voir se réaliser. Quand cette propriété d'être désirable est conçue comme une forme séparée, invariable et universelle, on parle du Bien ; quand le concept est déduit du désir individuel, on parle de bien, soulignant par là la variété possible des figures du bien. En plus de cette distinction fondamentale, on peut dégager de la tradition philosophique trois approches différentes du concept. Selon la première, dite téléologique (de *telos*, la fin, en grec), le bien est toujours la fin de l'activité humaine. Selon la seconde, qualifiée d'utilitariste, le bien est ce qui est utile au plus grand nombre. Enfin, pour la troisième approche, dite déontologique, le bien est dérivé du devoir moral.

- • Pour Platon, le Bien est pour les objets intelligibles, les Idées, ce que le soleil est pour les objets sensibles, et donc leur principe premier (*La République*). Il est constitué de beauté, de proportion et de vérité (*Philèbe*). Contre cette conception d'un Bien unique, Aristote indique qu'il est ce vers quoi toute chose et toute activité tendent. Il y a ici une multiplicité de biens. Dans l'ensemble de la pensée antique, l'homme ne peut pas ne pas poursuivre le bien ; il peut bien sûr faire le mal, mais par ignorance du bien, non par méchanceté. Saint Thomas définit plus tard le bien comme conformité à la raison, elle-même déterminée par la loi éternelle de Dieu. Tant que le bien est pensé dans l'orbite de la religion, il est souvent identifié à Dieu, le Souverain Bien, et ne peut en conséquence qu'être unique et universel. Hobbes et Spinoza conteste ce point de vue en le définissant comme l'objet d'un désir quelconque. Je ne désire par le bien ; c'est mon désir qui en fait un bien (Spinoza, *Éthique*). Kant fait dépendre le bien de la moralité, et ne qualifie de Souverain Bien que la conciliation parfaite, impossible en ce monde, du bonheur et de la vertu. Schopenhauer, puis Nietzsche, ont émis des doutes sérieux sur la motivation de cette conception du bien. Nietzsche a notamment essayé d'écrire la généalogie du bien, en indiquant comment ce concept moral avait une origine amoral, et ne reflétait que les conditions d'existence de ceux

qui ont besoin que la douceur et l'humilité soient érigées en valeurs (*La Généalogie de la morale*).

●●● *La réflexion sur le bien comme objet métaphysique a perdu beaucoup de son actualité. Mais, dans une approche plus modeste, on continue de s'interroger sur ce qui fait qu'un acte peut être préférable à un autre. Cette patiente analyse des motifs de l'agir est très présente dans la tradition anglo-saxonne de la philosophie morale.*

➔ **Bonheur, éthique, vertu**

Bonheur

- Ce terme désigne depuis l'Antiquité le but le plus élevé de l'existence humaine. Le concept philosophique, plus étroit que la compréhension que nous en avons communément, exclut à la fois le hasard et un sentiment momentané de plaisir qui résulterait exclusivement de la satisfaction du désir. Le bonheur est généralement décrit comme une satisfaction issue de l'activité propre de l'individu, qui s'accompagne d'un sentiment d'accomplissement morale et qui comporte une certaine durée. Il implique toujours la réalisation, non de tous les désirs, mais des désirs jugés les plus importants, la conscience que le sujet agissant a de son propre état et une évaluation positive de la cause du bonheur (il est difficile d'être heureux quand la satisfaction est issue du malheur d'autrui).

- Platon considère que le bonheur est un mixte de plaisir et de sagesse (*Philèbe*). Il exige donc une certaine qualité morale, ce que Platon démontre en réfutant la thèse de Calliclès, selon laquelle les hommes méchants sont les plus heureux des hommes (*Gorgias*). Aristote exclut lui aussi l'identification du bonheur et du plaisir. Le bonheur est pour lui l'activité de l'homme conforme à une parfaite vertu pendant toute la vie, et accompagnée de biens extérieurs. La vertu est bien l'élément fondamental du bonheur, mais certaines conditions matérielles sont également requises (*Éthique à Nicomaque*). Épicure et son école rapprochent le bonheur du plaisir, celui-ci étant toutefois très précisément déterminé. Le stoïcisme insiste plus, à l'inverse, sur la nécessité de la

sagesse. À l'époque classique, Spinoza fait du bonheur la vertu de l'homme sage, qui s'élève par la connaissance à la plus haute manifestation de sa puissance propre. Kant reproche aux philosophies du bonheur de ne pas voir que celui-ci ne vaut qu'en se soumettant à la moralité. Il ajoute à cette critique fondamentale que le bonheur est un concept beaucoup trop indéterminé pour servir à une morale (*Fondements de la métaphysique des mœurs*). Bentham enfin conçoit le bonheur comme la somme des plaisirs, faisant ainsi de la réflexion éthique un calcul des plaisirs.

●●● *La tradition aristotélicienne est aujourd'hui particulièrement vivante. Le bonheur est très naturellement l'un de ses thèmes privilégiés. On peut signaler l'ouvrage de Ricœur, Soi-même comme un autre, et celui de Bernard Williams, La fortune morale.*

➔ **Désir, éthique, plaisir, vertu**

Cause

● Ce concept désigne tout phénomène ou tout être dans la mesure où il est la raison d'être d'un second phénomène qui le suit, logiquement ou chronologiquement. Cette acception commune est très proche de ce qu'on appelle en philosophie la cause efficiente. On parle aussi parfois de cause pour qualifier le motif final d'une action. Le principe de causalité signifie que le rapport cause-effet est considéré comme déterminant toute réalité. En ce sens, toute chose a une cause en vertu de quoi elle existe et est telle qu'elle est. La causalité implique toujours, au minimum, l'idée d'une succession.

●● Aristote distingue quatre types de causes, toutes étant au principe du changement qui caractérise notre monde : la cause finale (la santé pour le médecin) ; la cause formelle (la forme de l'organisme considérée comme bonne) ; la cause matérielle (le médicament) ; la cause efficiente (l'administration du médicament) (*Métaphysique*). La causalité participe toujours d'une organisation générale de l'univers, qui lie chaque être à une fonction et à un lieu propre, sous l'égide d'une finalité universelle. Avec Galilée, Kepler et Descartes, la causalité mécanique, simple et mathématisable, prend la place

de la finalité : le modèle du choc physique devient le type même du rapport causal. Spinoza systématise métaphysiquement le principe de causalité, en identifiant cause et raison, le principe suprême, Dieu, et l'ensemble de ses effets, la nature. Hume et l'empirisme anglais contestent la réalité du principe de causalité en le comprenant comme le résultat d'une habitude de l'esprit, passant insensiblement de la conjonction des sensations en nous à la connexion des objets (*Enquête sur l'entendement humain*). Kant réfute cette relativisation de la causalité en indiquant pourquoi elle est l'une des conditions de possibilité de toute expérience de l'objet (*Critique de la raison pure*). Dès l'avènement du positivisme, au XIX^e siècle, on s'abstient de toute recherche sur le pourquoi des phénomènes, en se contentant, par le principe de causalité, de statuer sur les modalités de leur succession.

●●● *Comme bon nombre de concepts similaires, il faut constater l'éclatement de la causalité en une pluralité de modèles concurrents. Dominique Lecourt remarque justement dans son Dictionnaire d'histoire et de philosophie des sciences que « ce que nous identifions comme « cause » n'est jamais que ce qui satisfait la rationalité scientifique à un moment donné, en fonction des instruments dont elle dispose et des objets qu'elle se donne ».*

➔ **Contingence, loi, nécessité**

Citoyenneté

● Ce concept désigne le fait, pour un homme, d'être un sujet politique, c'est-à-dire de jouir du droit de participer librement à l'organisation de la société politique où il vit. Le cercle des citoyens a considérablement varié dans l'histoire et dans la philosophie, selon qu'on exigeait des qualités particulières — richesse, savoir, nationalité, sexe — pour exercer pleinement le droit de citoyenneté. L'extension du concept culmine avec la Déclaration des Droits de l'Homme de 1789, qui est en même temps celle des droits du citoyen. On parle parfois aujourd'hui de la citoyenneté comme une vertu spécifique consistant à se soucier du bien commun, y compris dans la recherche de son intérêt privé (une entreprise citoyenne par exemple).

●● Aristote définit le citoyen comme la personne ayant le droit de suffrage dans les Assemblées et participant au pouvoir public. Il en exclut tout homme non-autonome et obligé de travailler pour vivre (*Politique*). Le Moyen Âge a souvent soumis la citoyenneté terrestre à la participation au règne de Dieu, jugée supérieure (saint Augustin, *La Cité de Dieu*). La conception moderne de la citoyenneté apparaît aux XVII^e et XVIII^e siècle, principalement chez les théoriciens du contrat, qui pensent la naissance de la société politique sous la forme d'un accord entre individus. La citoyenneté désigne ce que l'homme devient par ce contrat. Pour certains, elle n'est qu'une consolidation de ce que l'homme est déjà en lui-même (Locke, *Second traité du gouvernement civil*). Pour d'autres, l'homme change de nature en devenant citoyen, et acquiert une liberté et une moralité qu'il n'avait pas auparavant (Rousseau, *Du contrat social*). Hegel estime enfin que la citoyenneté est l'accomplissement de l'existence et de la liberté, l'État étant l'incarnation la plus haute de l'idée de la liberté (*Principes de la philosophie du droit*).

●●● *Après le moment révolutionnaire qui a vu l'identification de l'humanité et de la citoyenneté, la réflexion à son propos a pris deux directions distinctes. La première insiste sur l'abîme séparant la position de droit et la situation de fait : comment comprendre que le droit de vote, principe même de la citoyenneté, n'ait été accordé aux femmes qu'en 1944, alors que la déclaration de 1789 en faisait, en droit, des citoyennes ? La seconde direction de recherche essaie de penser le rapport entre la citoyenneté et l'appartenance à des communautés particulières, notamment culturelles.*

➔ **Communauté, État, politique**

Communauté

● Le concept de communauté désigne, pour les membres d'un groupe, le fait de vivre ensemble et de partager au moins partiellement certaines valeurs, normes et objectifs. Le terme désigne également l'entité sociale issue de ce rapport entre individus. La communauté n'a pas à l'origine la connotation

presque fusionnelle qu'elle a aujourd'hui. Cette inflexion, qui date de la fin du XIX^e siècle, est contemporaine de la distinction entre communauté et société.

●● Aristote désigne par ce terme tout type d'union humaine, aussi bien politique que naturelle (la famille) (*Politique*). Au long du Moyen Âge et de l'époque classique, communauté et société sont utilisées indifféremment, quoique le plus souvent dans un contexte politique. Hegel, le premier, distingue les rapports purement contractuels de la société civile de l'unité supérieure de l'État (*Principes de la philosophie du droit*). Mais le principal artisan de la conception contemporaine de la communauté est le sociologue allemand Tönnies, qui publie en 1887 *Communauté et société*. Il distingue nettement la société, unité juridique et raisonnable, de la communauté, entendue comme une forme de socialisation dans laquelle les sujets, en raison d'une extraction commune, d'une proximité géographique ou de la défense de valeurs identiques, ont atteint un tel degré d'accord tacite qu'ils se rencontrent les uns les autres dans des attitudes d'approbation. Cette acception s'est imposée, puisqu'on entend dans le mot une sorte d'unité pré-rationnelle, fondée sur une convergence de valeurs ou de culture.

●●● *Le concept de communauté est en débat aujourd'hui, dans la controverse qui oppose le modèle libéral (J. Rawls, Théorie de la justice) au modèle communautarien (Walzer, Taylor). Les tenants du communautarisme reproche aux libéraux de donner une vision fautive de la société et de ne pas voir que le bien d'une communauté particulière peut parfois prévaloir, dans les motivations de l'action, sur la justice politique.*

➔ *État, société*

Concept

● Le concept désigne un mode de représentation universel et médiat du rapport à l'objet de connaissance. Il est le résultat d'un acte de conception (du latin *concipere*, tenir ensemble), qu'on ne peut pas réduire à une opération psychologique ou à l'utilisation du langage. Tous les concepts ont en commun de mettre en jeu la relation d'un sujet à un objet à connaître. Selon les cas, le

concept est conçu comme indépendant de l'expérience (*a priori*) ou empirique, quand il est issu de l'expérience des choses singulières. Il doit toujours pouvoir prétendre à une certaine généralité.

- ● Le problème philosophique du concept apparaît dans l'opposition entre les positions contraires de Platon, qui comprend le concept comme une Idée et en fait une réalité intelligible, et Aristote, qui le considère comme un instrument de définition. Le concept conquiert son sens moderne chez Kant, pour qui il n'est plus seulement une caractéristique générale que l'on attache à une chose, mais un élément constitutif du jugement. Kant parle de concepts purs de l'entendement (unité, pluralité, causalité, etc.) ; joints aux formes pures de la sensibilité, l'espace et le temps, ils constituent les conditions de possibilité de l'expérience (*Critique de la raison pure*). Hegel reproche à Kant d'en rester à une compréhension extérieure du concept, sans voir qu'il est l'expression même de la vérité parvenue à sa maturité, et donc susceptible d'être possédée par toute raison consciente d'elle-même (*Phénoménologie de l'esprit*). La logique et la philosophie analytique essaient enfin de comprendre comment un concept se rapporte au donné, en même temps que la relation systématique entre eux (Russel). Dès Wittgenstein et ce qu'on a appelé le tournant linguistique, le concept est étudié dans son rapport aux mots plus qu'aux choses.

- ● ● *La philosophie française contemporaine porte un grand intérêt au concept. Deleuze considère qu'il est l'objet propre de la philosophie, qu'il ne se réfère à rien d'autre qu'à lui-même, qu'il est lui-même l'événement à penser (Qu'est-ce que la philosophie ?). Derrida tente de son côté d'étudier le vain effort des philosophes pour préserver leurs concepts purs et sans mélanges, par des stratégies qu'il s'agit de déconstruire.*

➔ **Abstraction, entendement, idée**

Connaissance

- La connaissance désigne l'acte de la pensée par lequel un objet ou une proposition sont posés comme réels. Elle se présente en général sous la forme d'une théorie, liée à des degrés très variables à l'expérience sensible. Elle doit

enfin contenir les éléments suivants : **a.** une justification qui lui procure une certaine évidence et permette d'identifier clairement sa vérité. **b.** La vérité elle-même, conçue selon les cas comme correspondance du jugement au réel, comme cohérence du système des propositions constituant la connaissance ou comme utilité de celle-ci en vue de certaines finalités intellectuelles. **c.** La croyance, qui implique que quiconque comprend la connaissance la considère comme vraie.

● ● Platon et Aristote s'opposent quant à la nature de la connaissance à laquelle la philosophie doit aspirer. Alors que le premier voit dans les Formes intelligibles l'objet privilégié de la connaissance, qui doit donc se faire avant tout par le biais de la raison, Aristote s'attache à montrer que la connaissance du réel implique la participation des sens. La connaissance devient l'objet propre d'une part essentielle de la philosophie à l'époque classique. Le rationalisme de Descartes, Spinoza et dans une moindre mesure, Leibniz, insiste sur l'innéité des connaissances fondamentales et la supériorité de l'apport intellectuel sur la source sensible. À l'inverse, Locke, puis le courant empiriste dans son ensemble, considère que la connaissance vient des sens d'abord, puis éventuellement, dans le cas de Locke, de la réflexion sur les opérations manipulant les données sensibles (*Essai philosophique concernant l'entendement humain*). Kant, prenant appui sur les connaissances certaines que sont pour lui les mathématiques et la physique, fait de la connaissance un composé de données sensibles et de formes et concepts *a priori* : la connaissance commence bien avec l'expérience, mais elle ne provient pas tout entière de l'expérience. Il distingue à cet égard la connaissance de la pensée, qui elle n'a pas besoin d'apport sensible. La connaissance scientifique pose des problèmes spécifiques que nous traiterons à la notice correspondante.

● ● ● *La question du rapport entre connaissance et philosophie a suscité d'intéressantes réflexions, notamment en France. On peut signaler entre autres l'ouvrage de Gaston-Granger, Pour la connaissance philosophique, qui s'attache à montrer que la philosophie, en constituant une intelligibilité particulière du réel, est bien une connaissance.*

➔ **Expérience, raison, science**

Conscience

- Le concept de conscience désigne le sentiment ou, selon les cas, la connaissance qu'un sujet pensant a de sa propre activité. Elle implique toujours une subjectivité minimale, sans nécessairement la concevoir comme une âme indépendante, et un rapport à soi généralement désigné comme réflexion. En plus de ces propriétés, la conscience peut être entendue comme : **1.** un rapport à soi immédiat de la pensée par lequel le sujet prend une connaissance plus ou moins claire du contenu de son esprit. **2.** Un sentiment intérieur de soi-même permettant au sujet de se considérer lui-même comme une seule et même personne, à travers le temps. **3.** Une relation entre un sujet et l'objet de sa perception ou de sa pensée : on parle alors de conscience de..., ou plus précisément de conscience intentionnelle. **4.** Une connaissance plus ou moins exacte de la distinction entre le bien et le mal, soit comme parfaite conception du bien et du mal au titre de normes universelles de l'action, soit plus modestement comme sentiment de la valeur particulière de certains comportements par rapport à d'autres. On parle ici de conscience morale, ou, dans des situations déterminées, de bonne et mauvaise conscience.

- • Descartes est généralement considéré comme l'inventeur de la conscience. Si, en effet, il donne une définition de la pensée marquée par la réflexivité que l'on attribue à la conscience — « par le mot de penser, j'entends tout ce qui se fait en nous de telle sorte que nous l'apercevons immédiatement par nous-mêmes » (*Principes de la philosophie*) — le mot conscience n'apparaît toutefois pas chez lui. Le terme français est en réalité une création de Costes (1700), le traducteur de *l'Essai philosophique concernant l'entendement humain* (1690) de John Locke, qui choisit ce mot comme équivalent du *consciousness* anglais. Locke entend par conscience le sentiment intérieur de notre propre activité, qui nous permet de nous considérer comme le même, et qui constitue donc notre identité personnelle. Ce texte de Locke est fondateur de toute la réflexion contemporaine sur la conscience de soi. Leibniz distingue, en réponse à Locke, plusieurs degrés de conscience selon les êtres auxquels elle appartient (*Nouveaux essais sur l'entendement humain*). Kant enfin réduit la conscience à une fonction logique, qu'il appelle

aperception transcendante et qu'il considère comme la condition de possibilité la plus importante de l'expérience et le moyen par lequel un objet acquiert une unité (*Critique de la raison pure*). L'acceptation morale de la conscience se trouve exaltée chez Rousseau, comme un instinct divin (*Émile*). Kant transforme cette compréhension émotionnelle de la conscience en la désignant comme un fait rationnel par lequel nous avons connaissance de la loi morale en nous (*Critique de la raison pratique*). Hegel, en décrivant la phénoménologie de l'esprit comme une histoire de l'expérience de la conscience, élargit le sens courant du terme en faisant de la conscience l'un des principes, non seulement de la pensée, mais aussi de toute réalité (*Phénoménologie de l'esprit*). La conscience, dans tous les sens du terme, est vigoureusement critiquée par Nietzsche (*Le Gai savoir*), puis par Freud, qui la considère comme un phénomène secondaire eu égard à ce qui constitue la seule réalité efficace, le corps dans le premier cas, les mécanismes de l'inconscient dans le second. Cette profonde dévaluation de la conscience est curieusement contemporaine de la naissance de la phénoménologie (Brentano, Husserl, Heidegger, puis en France Merleau-Ponty et Sartre), qui s'attache à décrire le réel du point de vue de la conscience à qui il apparaît. La propriété essentielle de la conscience devient son intentionnalité, c'est-à-dire le fait que toute conscience est conscience de quelque chose.

●●● *L'approche phénoménologique de la conscience est très largement dominante aujourd'hui. On trouve par ailleurs de très profondes analyses de sa dimension morale chez Jankélévitch (La mauvaise conscience), de son rapport à l'identité personnelle chez les philosophes analytiques (Dennett, La Conscience expliquée) et dans la pensée allemande contemporaine (Tugendhat, Conscience de soi et autodétermination).*

➔ *Âme, inconscience, personne, sujet*

Contingence

● Exact contraire de la nécessité, la contingence désigne le fait pour un être ou un événement de pouvoir, sans contradiction, ne pas être. Ce qui est

contingent est donc possible sans être nécessaire. On désigne par l'expression « futurs contingents » les événements à venir qui peuvent aussi bien se produire que ne pas se produire. On parle aujourd'hui plus souvent de hasard, en comprenant par là la non-prédictibilité d'un phénomène singulier dans le cadre des lois générales de la nature.

●● Le problème de la contingence apparaît au moment où la philosophie, en rapport ici à la théologie, doit concilier la connaissance par Dieu de tous les événements et la liberté humaine. Saint Thomas considère ainsi que l'homme, comme cause secondaire, dispose d'un espace de liberté réelle dans lequel l'acte, tant qu'il n'est pas accompli, est contingent. Leibniz distingue quant à lui les vérités de raison, qui sont absolument nécessaires (leur contraire implique contradiction) des vérités de faits — les événements de notre vie — qui ne sont nécessaires qu'en vue de l'organisation générale de l'univers. La contingence signifie ici que la non-réalisation de l'événement est logiquement possible, mais moralement incompatible avec le meilleur des mondes voulu par Dieu (*Essais de théodicée*). L'avènement du déterminisme exclut à la fois le mot et la chose. Spinoza considère que la contingence n'est que l'ignorance des causes (*Éthique*). Dans un domaine très différent, Sartre emploie le concept pour désigner le caractère injustifiable de l'existence humaine, qui ne peut avoir de sens que par l'investissement de la liberté.

●●● *L'exclusion de la contingence du domaine scientifique est en réalité un postulat méthodologique qui permet aux sciences de se constituer, sans qu'il faille nier l'existence, ici ou là, de poches d'incertitude telles que celles qu'indiquent la physique quantique.*

➔ **Liberté, nécessité**

Contradiction

● Deux propositions sont dites contradictoires quand elles ne peuvent pas être toutes deux vraies ou toutes deux fausses, ou plus exactement, quand de la vérité de l'une la fausseté de l'autre peut être déduite. Une théorie ou une expression qui réunit des termes incompatibles est qualifiée de contradictoire :

parler de « cercle carré » est une contradiction. Le principe de contradiction, ou parfois de non-contradiction, énonce l'impossibilité d'affirmer, en même temps et sous le même rapport, l'existence et la non-existence de la chose ou d'une de ses caractéristiques. Une proposition ne peut pas être ainsi vraie et fausse à la fois.

●● Aristote considère le principe de contradiction comme le plus certain des principes. Les faits le démontrent : comme tout n'est pas son contraire, celui qui prend la route de Mégare ne reste pas immobile (*Métaphysique*). Leibniz, puis Kant, font du principe de contradiction l'instrument d'examen des jugements analytiques. La proposition « tout corps a un poids » est vraie, en ce que le contraire impliquerait une contradiction interne au concept de corps. En un sens plus métaphysique que logique, Hegel considère la contradiction comme le moteur du développement de l'esprit dans l'histoire, et le principe de la dialectique (*Science de la logique, Phénoménologie de l'esprit*).

●●● *Le problème philosophique de la contradiction ne réside pas dans la validité du principe mais dans sa sphère d'application. Doit-on le concevoir uniquement comme une notion logique ou y voir l'une des caractéristiques du réel lui-même ? Le sens du terme est-il le même dans les deux cas ?*

➔ **Argumentation**

Contrat

● Souvent désigné par l'expression de contrat social, il désigne la convention par laquelle des êtres dépourvus d'organisation politique se constituent en communauté organisée et s'obligent mutuellement à l'obéissance aux lois. Le concept ne décrit pas une expérience réelle, mais l'articulation intellectuelle de l'état pré-social, ou état de nature, et de l'état civil. Il a pour fonction d'expliquer comment une multitude peut en venir à exister comme une seule personne, de montrer en quoi l'absence de contraintes juridiques est rapidement invivable et d'indiquer par quel moyen le pouvoir du souverain peut être considéré comme légitime par les citoyens.

● ● Hobbes a donné à la théorie du contrat l'une de ses formes essentielles, dans son ouvrage majeur, le *Léviathan* : le contrat qui donne ici tout pouvoir au souverain se conclut entre des individus abandonnant entièrement leur liberté pour sauvegarder leur vie. Les conventions mutuelles de chacun avec chacun institue une communauté unifiée, une personnalité dans laquelle toute individualité s'est dissoute, mais où il est mis fin à l'état de guerre qu'était l'état de nature. Locke (*Second traité du gouvernement civil*) considère que le souverain est le résultat de l'abandon par tout homme d'une partie de sa liberté naturelle, et de l'acceptation d'être dorénavant soumis à la majorité. Un gouvernement n'a pas d'autre source que ce libre consentement du peuple réuni en communauté, et pas d'autre fin que de conserver ses biens. L'État repose ici sur un principe strictement individualiste, puisque c'est l'intérêt bien compris de l'individu qui préside à son instauration. Rousseau (*Du contrat social*) fait du contrat l'accomplissement de la liberté. Par lui, une communauté se constitue en mettant la force commune au service des biens de chacun, sous la direction de la volonté générale. Le contrat social institue ainsi le peuple en *souverain*, en instaurant une égalité morale et légitime entre les citoyens.

● ● ● *Les théories du contrat ont connu un nouvel essor sous l'impulsion de Rawls (Théorie de la justice). Il s'agit ici de présenter, grâce à une forme très abstraite de théorie du contrat social, les principes de la justice, définis comme ceux qu'un individu rationnel soucieux de son intérêt propre choisirait, s'il était placé hypothétiquement dans une situation originelle de totale ignorance de ses conditions de vie future. Habermas, d'une manière très différente, utilise lui aussi l'approche contractualiste en insistant sur la nécessité d'un consensus réel, obtenu par le dialogue rationnel, pour qu'une communauté juridique puisse vivre convenablement (Droit et Démocratie).*

➔ ***Communauté, droit, État, justice, politique, société***

Corps

● Le corps est un objet matériel se présentant à celui qui le perçoit comme un ensemble déterminé de qualités, entre lesquelles on distingue toujours

l'étendue à trois dimensions, l'impénétrabilité et la masse. On appelle aussi corps, sans adjectif supplémentaire, le corps humain en son opposition à l'âme. En plus des propriétés de tout corps, le corps humain est susceptible d'être expérimenté de l'intérieur, ce qui le rend intime à la pensée et au sentiment, et essentiellement différent des objets extérieurs. On parle alors de corps propre, notamment dans la tradition phénoménologique.

● ● Platon considère le corps comme le vecteur d'un attachement de l'âme aux choses sensibles préjudiciable à la recherche de la vérité (*Phédon*). Aristote insiste au contraire sur l'irréductibilité de la relation de l'âme et du corps, l'une étant la forme agissante de l'autre (*De l'âme*). Descartes définit le corps comme ce qui peut être terminé par quelque figure et remplir un espace excluant tout autre corps. Il pose par ailleurs une distinction réelle entre l'âme et le corps, bien qu'ils soient unis dans la vie, en particulier dans les passions. Maine de Biran cherche pour sa part dans le corps les conditions organiques de la pensée, réfutant le dualisme cartésien. Bergson (*Matière et mémoire*) souligne la fonction pratique du corps, qui représente le point d'insertion de la personne dans la matière sur laquelle il agit. La phénoménologie renouvelle profondément l'approche du corps en le pensant comme corps propre, ou chair. Merleau-Ponty (*Phénoménologie de la perception*) fait du corps le troisième terme, toujours sous-entendu, de mon rapport au monde. Toute figure se profile sur le double horizon de l'espace extérieur et de mon espace intérieur, corporel.

● ● ● *La recherche phénoménologique consacrée au corps est très vivante aujourd'hui (Frank, Chair et Corps). On peut également signaler que les progrès des techniques médicales, en permettant des modifications de l'identité corporelle (greffe, clonage), posent des questions éthiques nouvelles et imprévisibles.*

➔ **Âme, esprit, matière**

Culture

• **1.** Ensemble des facultés et pratiques humaines par lesquelles l'homme s'élève au-dessus de son animalité (la culture est ici opposée à la nature). **2.** Forme déterminée par laquelle une population déterminée réalise cette élévation au-dessus de la vie animale par sa pensée, ses lois et coutumes ou ses productions artistiques et intellectuelles (on parle de cultures). **3.** Proximité particulière qu'un individu entretient avec un domaine spécifique de production culturelle aux deux premiers sens du terme (une personne est dite cultivée par la connaissance qu'elle a d'une sphère intellectuelle ou artistique donnée). Souvent utilisé dans le langage courant, le troisième sens est philosophiquement secondaire par rapport aux deux premiers, qui marquent la singularité de l'homme dans la nature et celle de chaque peuple dans l'humanité.

• • Le terme de culture en son acception moderne ne devient un concept philosophique qu'au XVIII^e siècle. Kant en donne une définition très large, comme aptitude d'un être raisonnable à des fins quelconques (*Critique de la faculté de juger*). La pensée allemande, par le mot *Kultur*, donne au concept une profondeur qu'il n'a pas en français, en en faisant un processus intérieur d'acquisition du savoir et d'expression de soi, conduit par un individu ou un peuple considéré en son unité. Cette connotation dynamique est très forte chez Schelling, qui y voit le principe unifiant de tous les phénomènes humains (*Présentation de mon système de philosophie*) et chez Hegel, pour qui la culture est une progressive libération de la vie sensible (*Phénoménologie de l'esprit*). À la même époque, le deuxième sens prend de l'importance, notamment à travers l'approche philosophique de la langue chez Herder et Fichte (*Discours à la nation allemande*). La culture est au long du XX^e siècle un objet d'étude singulier, pour la philosophie (Cassirer) mais aussi pour la psychanalyse et l'anthropologie. Freud la définit comme ce qui sert à protéger l'homme contre la nature et à régler les relations des hommes entre eux. Il voit dans les contraintes qu'elle implique la source de certaines pathologies (*Malaise dans la culture*).

●●● *La contribution récente la plus importante à cette question est celle de Lévi-Strauss (Tristes tropiques, Race et Histoire) : la culture y est définie comme le système organisé d'une multiplicité de traits, marqué par un style propre. La richesse d'une culture est à la mesure des rapports qu'elle saura construire, par la différence, avec d'autres cultures. Le troisième sens du terme est l'objet d'un domaine sociologique particulier, représenté en France par Pierre Bourdieu, qui s'attache à décrire les mécanismes par lesquels les individus se distinguent les uns des autres du point de vue de leur culture (Raisons pratiques).*

➔ **Nature**

Définition

● Opération de la pensée (ou son résultat) par laquelle différents termes sont systématiquement organisés de manière à permettre la compréhension et la désignation du concept ou de l'objet étudié. Définir, c'est toujours ramener un concept à être un nœud de relations entre d'autres concepts, pris en fin de compte comme indéfinissables (Gaston-Granger, *Pour la connaissance philosophique*).

●● Le terme apparaît chez Aristote, pour qui la définition permet d'établir l'essence de la chose, sans nécessairement en poser l'existence (*Seconds analytiques*). L'âge classique la considère comme un outil méthodologique permettant d'éviter la confusion : elle explique, quand elle est exacte, la nature d'une chose par les attributs qu'elle partage avec d'autres (le genre) et par ce qui en fait la singularité (la différence spécifique) (*Logique de Port-Royal*). Pour Spinoza, la définition doit montrer comment la chose est construite, de telle manière qu'on puisse après coup en déduire l'ensemble des propriétés (*Traité de la réforme de l'entendement*). Wittgenstein affirme enfin que les définitions ne sont en réalité que des règles de traduction d'une langue dans une autre (*Tractatus logico-philosophicus*).

●●● *L'approche la plus féconde aujourd'hui est certainement celle de Wittgenstein. La définition n'implique plus la compréhension d'une supposée essence de l'objet, mais un rapport entre systèmes symboliques, comme le sont les langues, permettant de saisir l'essentiel de l'objet.*

➔ *Essence, objet, substance*

Démonstration

- Série de proposition par laquelle la vérité d'une conclusion est posée, sur la base de propositions de départ considérées comme vraies (les prémisses) et selon un mode d'articulation déterminé. La démonstration fonctionne toujours par inférence, c'est-à-dire par un enchaînement logique et nécessaire des propositions. Contrairement à une simple déduction, une démonstration ne peut pas se contenter d'hypothèses de départ. Le modèle démonstratif longtemps dominant est le syllogisme, procédé par lequel une conclusion est déduite de deux prémisses (Exemple : Si tous les hommes sont mortels et Socrate est un homme, alors Socrate est mortel). Mais la pluralité des genres de démonstrations possibles est considérable.

- Aristote a défini la démonstration par le syllogisme (*Premiers et seconds analytiques*). La démonstration a souvent été mise en œuvre en philosophie, non seulement dans les domaines logiques et mathématiques, mais aussi dans les différentes preuves de l'existence de Dieu (saint Anselme, Descartes, Spinoza, Leibniz). À la fin du XIX^e siècle, Bolzano et Frege ajoutent à la définition traditionnelle de la démonstration, une autre détermination, qui en fait la recherche des propositions pouvant servir de point de départ à une connexion objective de vérités. La philosophie se doit alors de réduire autant que possible ces propositions premières. Dans un même souci d'économie et d'exactitude, Frege propose de créer un langage propre pour formuler les démonstrations (*Idéographie*). Enfin, Gödel a bouleversé les théories de la démonstration par ses deux théorèmes : le premier montre que toute théorie démonstrative comporte des éléments indécidables et parfaitement indémonstrables ; le

second que cette théorie ne peut pas elle-même démontrer sa propre cohérence.

••• À la suite de Gödel, la philosophie en vient à se demander si on peut encore maintenir l'identité du vrai et du démontrable. Peut-être vaut-il mieux alors s'en tenir à la clarification des énoncés et à leur inférence correcte.

➔ **Argumentation, logique**

Désir

- Le terme désigne le mouvement libre et conscient d'un être vers un objet, une chose ou une personne, considérés comme la cause d'une attraction particulière et intense. Il se distingue de la simple pulsion par la représentation de son objet, et de la volonté par l'absence totale ou partielle de structure rationnelle. Le désir, précisément du fait de cette irrationalité supposée, est tantôt méprisé, tantôt encadré par la raison, rarement considéré comme une valeur en lui-même. Aujourd'hui, le mot a, du moins en français, une connotation sexuelle relativement importante.

- Désigné par Platon comme ce qui rattache l'homme au corps en l'empêchant de parvenir à la vérité, le désir est au contraire conçu par Aristote comme le moteur de toute activité humaine. Il tend toujours vers le bien, la raison n'ayant pas d'autre fonction que de statuer sur les moyens de parvenir à l'objet du désir, qui n'est donc pas dépourvu de rationalité. (*Éthique à Nicomaque*). Descartes le définit comme une agitation de l'âme qui la dispose à vouloir les choses qu'elle juge convenables (*Les Passions de l'âme*). Le désir est élevé au rang de principe essentiel par Spinoza, qui en fait l'essence même de l'homme (*Éthique*). La morale kantienne distingue pour sa part désir inférieur et désir supérieur, identifiant celui-ci à la volonté (*Critique de la raison pratique*). Le mépris du désir, si courant en philosophie, est remis en cause par Nietzsche, qui n'y voit que le symptôme d'une impuissance à le contrôler. Sous sa forme sexuelle, le désir comme libido est l'un des concepts fondamentaux de la psychanalyse et le principe des mécanismes inconscients.

●●● Très loin de son habituel dédain, on peut signaler la réflexion qu'y consacre Lévinas dans *Totalité et Infini*. Le désir y apparaît comme un rapport essentiellement éthique à l'autre, distinct en cela du besoin.

➔ *Bonheur, éthique, morale, passions, plaisir*

Déterminisme

● Le concept désigne la thèse (et le courant philosophique qui s'en réclame) affirmant la complète dépendance des faits les uns par rapport aux autres et leur soumission à des lois invariables. La formulation la plus nette de ce principe est celle de Laplace, à la fin du XIX^e siècle, et elle a valeur de définition. Le déterminisme signifie que l'univers est ainsi fait que son état présent est l'effet de l'état antérieur et la cause de celui qui suit, si bien que la connaissance à un instant quelconque des positions respectives de tous les êtres qui le composent permet de décrire l'intégralité du passé et de l'avenir en une même formule et avec une entière certitude. Il faut toutefois distinguer la thèse philosophique du déterminisme de l'utilisation méthodologique qu'en font les sciences, au titre d'un principe de recherche.

●● Le concept est devenu usuel à partir de Claude Bernard (1865, *Principes de médecine expérimentale*). Mais, à défaut du concept, la position philosophique est déjà présente chez Leibniz, qui considère que toute chose ayant une raison déterminante pour exister et être telle qu'elle est, l'univers est entièrement déterminé (*Monadologie*). Spinoza exclut lui aussi toute indétermination et hasard dans la nature (*Éthique*). Kant admet que les phénomènes sensibles obéissent à des lois déterminées, tout en affirmant que la liberté, qui doit être entendue selon un point de vue non soumis aux exigences de la connaissance scientifique, est malgré tout possible. L'acception scientifique du terme redevient l'objet d'intenses préoccupations avec la physique quantique. Schrödinger puis Heisenberg soulignent l'impossibilité de préciser la position et la vitesse d'un électron (principe d'incertitude) et l'interaction inévitable entre l'objet et les instruments d'observation.

●●● Depuis les années 60, la physique dite du chaos a généralisé le principe d'incertitude, en montrant qu'une toute petite différence dans la connaissance de la cause peut rendre ses effets imprévisibles. René Thom, en France, affirme qu'on pourra toujours au moins connaître cette incertitude, ce qui la relativiserait.

➔ **Contingence, loi, nature, nécessité**

Devoir

- Le devoir désigne l'obligation, pour un sujet, d'agir d'une manière déterminée, considérée comme moralement ou juridiquement nécessaire. On parle du devoir en général quand on s'attache au fait même d'être moralement contraint ; de devoirs en particulier quand on lie l'obligation à des actions spécifiques. Le devoir est considéré selon les cas soit comme une forme objective d'obligation déduite de la nature ou de Dieu, soit comme une condition de possibilité de la vie sociale, soit comme principe normatif universellement valable et fondé sur la rationalité même du sujet agissant.

- Le terme est relativement rare dans la philosophie antique, à la très notable exception du stoïcisme, qui considère que le devoir est ce qu'il faut faire pour vivre conformément à la nature et développer notre humanité. Le concept trouve sa forme la plus nette chez Kant, qui le définit comme la nécessité d'accomplir une action par pur respect pour la loi morale (*Fondements de la métaphysique des mœurs*). Kant distingue — et cette possible dimension juridique est toujours présente dans le concept de devoir — les devoirs de vertu, qui ne reposent que sur la liberté, et les devoirs de droits, qu'une contrainte extérieure peut faire respecter (*Doctrine du droit*). Schopenhauer (*Le Fondement de la morale*) puis Nietzsche (*Le Gai savoir*), contestent la motivation morale d'une telle prétention à l'universalité du devoir. Scheler essaie d'un montrer l'impuissance et le caractère trop formel. Bergson enfin donne au devoir une fonction avant tout sociale, en le définissant comme l'expression d'une résistance de l'instinct aux initiatives de

l'intelligence qui pourraient avoir un effet néfaste sur la cohésion communautaire.

●●● *Le concept ne rencontre pas un écho très favorable dans la philosophie morale anglo-saxonne contemporaine, plus sensible à la tradition aristotélicienne. Il est en revanche très présent chez les héritiers, parfois très infidèles, de Kant : en Allemagne, Habermas et Apel ; en France, Ricœur, Derrida et Lyotard.*

➔ ***Droit, morale, loi***

Dialectique

● La notion de dialectique implique au minimum une certaine dualité de concepts, d'objets, de phénomènes ou de personnes, entre lesquels s'établit un rapport dynamique. Mais les différences entre les significations successivement données au terme sont bien plus importantes que ce très mince dénominateur commun. On peut en distinguer quatre : **1.** Art de l'argumentation et de la preuve dans un dialogue. **2.** Tendance de l'esprit à aller au-delà de ce qu'il peut légitimement connaître. **3.** Mouvement même de la réalité et du savoir, défini comme unité vivante des contradictions. **4.** Interprétation de la réalité historique et sociale s'inspirant du sens 3 et destinée à la transformer.

●● Platon conçoit la dialectique comme un art du dialogue polémique, procédant par réfutation successive et voué à la recherche de la vérité (*Cratyle*). Il infléchit par la suite sa définition, en désignant par le terme de dialectique le double mouvement par lequel des objets multiples sont ramenés à une essence unique, celle-ci étant ensuite découpée selon ses articulations naturelles (*Phèdre*). Aristote la considère comme un exercice de pensée utile, qui ne peut pas établir la vérité mais qui en prépare la recherche par l'identification des difficultés et s'avère parfois, par sa souplesse, plus adéquate que la science à l'appréhension du mouvement permanent des êtres sensibles (*Topiques*). Kant qualifie la dialectique, au sens 2, de logique de l'apparence. Elle résulte d'une tendance naturelle de l'esprit humain qui ne peut se contenter de l'expérience et qui tend à l'absolu. Cette dialectique produit des

Idées — Dieu, l'âme, le monde — qui ne sont jamais connaissables mais qui servent de principes régulateurs à la connaissance (*Critique de la raison pure*). Hegel (sens 3) fait de la dialectique l'activité de la subjectivité absolue, qui se différencie et se détermine dans le mouvement de négation de la négation (*Science de la logique*). Ce mouvement constitue l'unité vivante et différenciée de la réalité et de la rationalité. Marx modifie cette acception pour l'appliquer aux contradictions entre classes au sein du système capitaliste, ces contradictions devant aboutir au renversement du capital par le travail (*Le Capital*).

●●● *La dialectique est toujours présente dans la pensée contemporaine : tantôt, au sens 1, comme méthode d'argumentation (Toulmin) ou logique de la découverte scientifique (Popper) ; tantôt, au sens 3 et 4, comme un principe historique que les événements du XX^e siècle ont très sérieusement remis en question (Adorno, Dialectique négative).*

➔ **Argumentation, idée**

Dieu

- Le concept de Dieu désigne un être unique et éternel, doté d'une puissance, connaissance et bonté absolues. Sa perfection suprême en fait en général la cause de l'existence du monde, ou du moins son principe organisateur et un être personnel avec lequel les hommes sont susceptibles d'entrer en rapport. Si les philosophes s'accordent à attribuer au concept l'omnipotence, l'omniscience, l'omnibénévolence (la bonté absolue), l'éternité et la simplicité, ils sont très divisés sur la réalité de son existence et les moyens éventuels de la démontrer, ainsi que sur le genre de relations que Dieu peut avoir avec le monde et l'humanité. On peut distinguer à cet égard trois attitudes possibles : la négation de son existence (athéisme), la négation de toute connaissance de Dieu (agnosticisme) et l'affirmation des deux (théisme).

- La philosophie grecque désigne Dieu comme un être parfait, principe des choses et du mouvement, sans être lui-même mû (*Aristote, Métaphysique*). Les textes bibliques le désignent plus précisément comme une personne transcendante, créatrice du monde et intervenant dans l'histoire, que ce soit dans

l'histoire particulière du peuple juif ou par son incarnation en Jésus-Christ. La philosophie médiévale tentera de faire la synthèse de l'Antiquité et du christianisme, tantôt en soulignant la fonction ordonnatrice de Dieu (saint Thomas), tantôt en insistant sur l'intimité de sa présence en nous (saint Augustin). L'âge classique abandonne ce rêve d'unité entre le Dieu de la religion et celui de la philosophie. Descartes (*Lettres de 1630, Méditations métaphysiques*), Malebranche (*Recherche de la vérité*), Spinoza (*Éthique*) et Leibniz (*Discours de métaphysique*) vont s'attacher à décrire les attributs de Dieu (puissance, intelligence, volonté), à établir une hiérarchie entre eux, à concilier l'action divine avec la liberté humaine tout en affirmant la complète dépendance de toute réalité et de toute connaissance à son égard. À la même époque et à la suite des tentatives médiévales de saint Thomas et saint Anselme, les philosophes essaient de démontrer l'existence de Dieu, en la déduisant de la réalité du monde (preuve cosmologique), de son organisation (preuve physico-téléologique) ou du concept de Dieu lui-même, qui comme être parfait ne pourrait pas ne pas être (preuve ontologique). Kant montrera définitivement l'impossibilité de ce genre de démonstration. Le XIX^e siècle marque le déclin philosophique de l'idée de Dieu. À partir de Schleiermacher, la philosophie soupçonne ce concept d'être le produit de mécanismes dépassant l'individu : mécanismes physiologiques (Nietzsche), économique (Marx) ou psychologique (Freud). Dans tous les cas, Dieu est utile à l'homme, puisqu'il est créé par l'homme lui-même.

●●● *Dieu, à travers la diversité des approches possibles et des expériences que les philosophes peuvent en avoir, demeure un objet philosophique privilégié. On signalera l'importance qu'il occupe actuellement dans le champ de la phénoménologie, chez des penseurs comme Emmanuel Lévinas, Jean-Luc Marion (L'Idole et la Distance, Dieu sans l'être) et Michel Henry (C'est moi la vérité).*

➔ **Religion**

Doute

- État d'hésitation et d'absence de certitude à l'égard de la vérité d'une proposition, dû selon les cas à un manque de connaissance, à la présence d'arguments contradictoires également convaincants ou au désir de ne pas porter de jugement. Le doute peut être théorique ou pratique, apparent ou fondé. Quand il est recherché pour lui-même, on parle de doute philosophique. Ce dernier peut à son tour être qualifié de sceptique, quand il affirme l'impossibilité de distinguer le vrai du faux, ou de méthodique, quand il désigne une attitude de suspension provisoire du jugement.

- • Pyrrhon d'Élis, fondateur du scepticisme, nie absolument toute possibilité de faire la différence entre vérité et fausseté. On lui objectera que cette affirmation doit au moins être vraie, et qu'elle se contredit elle-même. Le doute comme méthode apparaît pour sa part dès les dialogues platoniciens ; il devient un moment dans la quête de la vérité chez saint Augustin, puis un principe fondamental chez Descartes. Celui-ci distingue le doute naturel à l'égard de la fidélité de nos sens, que chacun peut expérimenter, le doute méthodique qui consiste à considérer comme faux tout ce en quoi la moindre incertitude pourrait subsister, et le doute hyperbolique produit par l'hypothèse d'un mauvais génie qui me tromperait en tout. Le doute est ici volontaire et rationnellement conduit à son terme : la découverte dans la conscience de ma propre existence d'une certitude première et absolue (*Méditations métaphysiques*). Spinoza conteste vigoureusement cette valorisation du doute en le définissant comme un désordre de la pensée (*Traité de la réforme de l'entendement*).

- • • *L'attitude d'extrême prudence prônée par Descartes a une validité philosophique permanente. Elle est par ailleurs au principe de toute démarche scientifique.*

➔ ***Évidence, méthode***

Droit

- Le droit, entendu en un premier sens comme système des lois, est l'ensemble des conditions permettant la vie commune des membres de la société civile, en tant que ces conditions sont fixées par celui ou ceux qui détiennent le pouvoir souverain et leur réalité assurée par une force de contrainte appropriée. On parle également de droit, pour désigner ce qui est légitimement exigible ou juridiquement autorisé. On peut alors parler de pluralité des *droits*. De manière générale, le droit implique un État et un pouvoir judiciaire apte à le mettre en œuvre. On distingue communément le droit naturel, quand les lois sont censées pouvoir être immédiatement déduites de la nature humaine, et le droit positif, quand elles sont fondées sur la seule décision du pouvoir souverain. On désigne enfin par droits de l'homme l'ensemble des principes qui doivent dans l'idéal s'imposer à tout système juridique existant, du fait de la dignité spécifique de l'être humain.

- • Le droit est l'un des concepts fondamentaux de la philosophie antique, plus particulièrement romaine (Cicéron). Il conquiert son sens moderne au XVII^e siècle et son statut d'objet philosophique dans la réflexion des différents théoriciens du contrat sur l'étendue respective des droits naturels et des droits issus de l'institution politique. Certains, comme Spinoza et Hobbes, pensent le droit naturel comme une liberté d'exprimer sa puissance sans contrainte. D'autres, comme Locke, y voient déjà en germe une forme d'organisation légale que l'État doit simplement consolider. La définition la plus nette du droit est celle de Kant, qui en fait l'ensemble des conditions auxquelles l'arbitre de l'un peut être accordé avec l'arbitre de l'autre d'après une loi universelle de la liberté. Fichte déduit le droit de la conscience de tout homme, qui ne peut se considérer comme libre qu'en attribuant une même liberté aux autres, et donc en pensant leur rapport au sein d'un système de droit (*Fondements du droit naturel*). La pensée juridique du XX^e siècle, sous l'impulsion des juristes allemands, a mis l'accent sur la dimension arbitraire du droit : celui-ci ne peut pas s'appuyer sur une nature humaine ni sur des principes moraux. Le droit est donc toujours positif, et il est légitime à partir du moment où il forme un système cohérent de lois toutes fondées sur un petit nombre de normes

fondamentales (Kelsen). Cette doctrine, appelée positivisme juridique, est très sérieusement remise en cause par des philosophies soucieuses d'éviter le caractère arbitraire de la puissance juridique.

●●● *La philosophie du droit est aujourd'hui particulièrement vivante. On y discute, entre autre, des droits de l'homme et des difficultés d'en assurer l'universalité ; du rapport entre droit et morale ; de la hiérarchie à établir entre les différents moments du droit (constitution, droits de l'homme, lois particulières) ; de l'indépendance, souhaitable ou non, du droit à égard à l'État.*

➔ **Contrat, État, loi, politique**

Égalité

● L'égalité désigne, en son sens éthique et politique, un certain type de rapports caractérisé par l'identité des droits et devoirs des individus. Elle ne signifie en aucun cas que ceux-ci sont interchangeables, mais que chacun peut jouir d'un même statut juridique et bénéficier des mêmes conditions d'accès aux fonctions politiques. On parle d'égalité normative pour qualifier l'identité de valeur entre les hommes ; d'égalité formelle pour la réalisation juridique de l'égalité normative ; d'égalité matérielle pour l'égal accès aux fonctions sociales ; d'égalité proportionnelle quand elle s'établit non entre des êtres, mais entre des rapports.

●● Alors que Platon conçoit la justice sur le mode d'une hiérarchie où chaque homme est à la place qui lui convient, Aristote pose l'égalité des citoyens, tout en limitant la citoyenneté à une part de la société économiquement privilégiée. Les concept d'égalité est au cœur des théories classiques du contrat. Hobbes voit dans l'égalité naturelle des hommes et dans leur commun désir de domination la source de la discorde qui aboutit à la nécessité de l'État (*Léviathan*). Rousseau souligne à quel point la République donne à l'homme une égalité morale et légitime dont il ne pouvait jouir à l'état de nature (*Du contrat social*). Le principe de l'égalité est depuis 1789 en première place des différentes déclarations des droits de l'homme. Il est aussi, plus récemment, le premier principe de justice, si on entend par là le principe que choisirait les

individus placés hypothétiquement dans une situation d'ignorance de leurs conditions de vie future. Ce principe leur assure de bénéficier au moins des mêmes droits que toute autre personne (J. Rawls, *Théorie de la justice*).

●●● *Le débat autour de l'égalité porte avant tout sur ce qui sépare position de droit et situation de fait. Il faut signaler également les discussions sur la valeur respective de l'égalité et de l'équité, celle-ci pouvant paraître parfois par sa souplesse (déjà soulignée par Aristote et Kant), plus adéquate aux situations particulières.*

➔ *Justice, politique*

Entendement

● Ce terme désigne en général la faculté de penser en son opposition aux sensations. Contrairement à la sensibilité, il n'a pas besoin de données sensibles pour produire ses propres concepts et mettre en œuvre ses opérations, jugements, propositions et raisonnements. On l'oppose aussi, à la suite de Kant, à la raison, en faisant de celle-ci l'organe de la pensée de l'absolu ou du transcendant, alors que l'entendement serait avant tout une faculté de juger faite pour statuer sur l'expérience. Cette distinction est peu utile hors du système kantien, du fait de la grande diversité des qualités attribuées par les philosophes, tantôt à la raison, tantôt à l'entendement.

●● Le terme français d'entendement correspond à peu près à la *dianoia* des Grecs, qui désigne chez Aristote la capacité d'analyser la structure logique d'un contenu pensé, avec l'aide de définitions et de démonstrations. Descartes lui donne une définition plus précise en en faisant la faculté par laquelle l'esprit saisit immédiatement les idées des choses, sans le secours de l'imagination ou des sens (*Méditations métaphysiques*). Malebranche le désigne comme la faculté de connaître des objets sans en former d'images corporelles dans le cerveau (*Recherche de la vérité*). Leibniz enfin y voit plutôt une disposition, une préformation de l'esprit qui fait que des idées peuvent en être tirées (*Nouveaux essais sur l'entendement humain*). Kant modifie en profondeur l'utilisation du concept, en faisant de l'entendement la faculté de lier systématiquement des

éléments singuliers et sensibles par le moyen d'une synthèse. L'entendement (*Verstand*) produit de la connaissance par son lien à la sensibilité qu'il organise et structure, alors que la raison (*Vernunft*) tend à ce qui est au-delà de toute expérience possible.

●●● *L'entendement n'a eu un usage propre que durant la période séparant Descartes de Kant. On peut toutefois utiliser ce terme pour désigner la faculté de penser, en tant qu'elle fonctionne par une intelligence discursive, qui construit ses concepts sans pouvoir compter sur une révélation immédiate de la vérité.*

➔ *Âme, esprit, jugement, raison*

Espace

● L'espace désigne le milieu dans lequel sont situés et perçus les objets étendus et les corps. Il est caractérisé par son homogénéité, sa continuité et l'impossibilité d'en établir les limites. On peut le concevoir du point de vue du sujet percevant, ce qui lui confère une dimension vécue, voire psychologique, ou du point de vue géométrique. Dans ce cas, l'espace est doté de trois dimensions, et on le qualifie d'euclidien. Quand cette propriété est niée, on parle d'espace non-euclidien, celui-ci n'ayant plus de rapport avec l'espace de la perception.

●● L'espace est posé dans la philosophie atomistique (Démocrite) comme la condition du mouvement libre des corps. Aristote parle plus volontiers du lieu spécifique à chaque objet suivant sa nature. Le concept prend sa forme actuelle par son identification avec l'étendue chez Descartes (*Principes de la philosophie*) ; il est l'objet d'un débat essentiel entre Newton, qui parle d'un espace absolu indépendant des entités particulières qui l'occupent (*Principes mathématiques de la philosophie naturelle*) et Leibniz, qui le conçoit comme l'ordre de coexistence des corps (*Monadologie*). Kant modifie les données du problème en refusant à la fois l'espace absolu et l'espace relatif : il est pour lui, avec le temps, une forme pure de la sensibilité, c'est-à-dire la condition subjective mais universelle de notre perception des objets extérieurs (*Critique*

de la raison pure). Le XIX^e siècle voit la séparation de l'espace mathématique et de l'espace physique. Mach distingue ainsi l'espace physiologique, issu de nos sens, en particulier de la vision, qui nous le fait concevoir en trois dimensions, et l'espace géométrique comme idéalisation du premier. La théorie de la relativité d'Einstein insiste enfin sur le rapport entre l'espace et le mouvement de l'observateur (*La Relativité*). Outre cette approche épistémologique, la philosophie s'est également intéressée à notre expérience de l'espace. Bachelard parle en ce sens d'en espace vécu et aimé ; Merleau-Ponty le définit non comme milieu, mais comme moyen par lequel le position des choses devient possible par rapport à notre corps propre (*Phénoménologie de la perception*).

●●● *L'espace, à travers l'histoire de la philosophie et des sciences, a été tantôt rattaché aux objets réels, tantôt idéalisé comme une entité absolue. L'approche relativiste a modifié en profondeur la perception que les scientifiques ont de l'espace, même si l'espace euclidien et ses trois dimensions demeure un modèle d'intelligibilité pour la vie quotidienne et une partie de la science. L'étude phénoménologique de l'espace, à la suite de Merleau-Ponty, est, d'une manière différente, très féconde aujourd'hui.*

➔ **Matière, phénomène, temps**

Esprit

- L'esprit désigne en général un principe de vie immatériel, et en particulier la faculté humaine de la pensée ou son support, que celui-ci soit matériel ou non. En ce dernier sens, on parle plus souvent d'âme. Il conserve parfois de son origine (*pneuma* en grec, *spiritus* en latin : la respiration) la dimension physique d'un souffle animant le monde ou l'homme. Le terme trouve toutefois un usage propre dans trois contextes : le champ théologique où il est posé comme principe opposé à la chair et aux instincts ; le champ de la pensée de Hegel, dans laquelle il est principe d'unité de la diversité des êtres finis ; le champ de la pensée analytique contemporaine enfin, où il est compris comme comportement pratique de l'intelligence.

●● L'esprit, le *nous* des Grecs, est dans l'Antiquité soit le principe d'ordre du monde (Anaxagore) soit la perfection la plus haute de l'âme (Aristote) soit l'unité de l'être et de la pensée (Plotin). Comme souffle vital, il est très présent dans les textes bibliques, notamment dans le Nouveau Testament (en particulier dans les épîtres de saint Paul) sous la forme de l'Esprit-Saint, présence même de Dieu dans sa création (sur ce point, saint Augustin, *De la Trinité*). L'époque classique l'identifie à l'âme. Le concept acquiert un sens original chez Hegel : il désigne le principe du processus d'auto-différenciation du réel, ainsi que le mouvement de retour à l'unité de ce réel différencié. L'Esprit est la forme d'intelligibilité commune du réel et du rationnel, de l'individuel et de l'universel : il s'exprime dans l'État et le droit, puis dans l'Art, la Religion et enfin la Philosophie. L'acception contemporaine du terme a été fixée par Ryle, qui rejette toute opposition métaphysique du corps et de l'esprit au profit d'une approche pragmatique de son fonctionnement.

●●● *L'esprit est le concept central d'un courant précisément appelé « philosophie de l'esprit » (en anglais Philosophy of mind), représenté en France, entre autres, par Vincent Descombes et Pascal Engel.*

➔ **Âme, conscience, raison**

Essence

● L'essence désigne la détermination fondamentale et spécifique d'une chose. Elle est opposée aux propriétés secondaires, accidentelles et contingentes de celle-ci, ainsi qu'aux modifications que l'existence peut lui faire subir. Elle est ce par quoi la chose est ce qu'elle est, et partant, l'objet même de sa définition.

●● Ce concept est très lié à la métaphysique ancienne et à sa forme médiévale, la scolastique. Aristote l'utilise pour désigner ce par quoi la pensée définit son objet (*Métaphysique*) ; elle est distincte de l'existence, qui pose *que* la chose est, et non *ce* qu'elle est. Spinoza fait de l'essence ce par quoi la chose ne peut ni être ni être conçue, et inversement ce qui sans la chose ne peut ni être ni être conçue (*Éthique*). Heidegger conteste les distinctions

classiques en montrant que l'essence est *dans* l'existence, non hors d'elle. L'existentialisme français fait également usage du concept, en renversant l'ordre traditionnel et en posant la priorité de l'existence sur l'essence. Cela signifie que l'existence réelle de l'homme et sa liberté déterminent ce qu'il est (Sartre, *L'Être et le Néant*).

●●● *La phénoménologie parle d'une connaissance des essences, possible par un travail d'idéalisation de ce qui est perçu par la conscience. Le positivisme contemporain, au contraire, nie radicalement l'existence d'une sphère d'objets détachée du monde des faits.*

➔ **Définition, existence, substance**

État

● L'État désigne la forme politique que prend, sur un territoire défini, une communauté humaine quand son organisation et sa direction sont déterminées et confiées à des personnes ou institutions prévues à cet effet. Le concept d'État implique une certaine unité des citoyens qui le composent, de telle sorte qu'ils constituent ensemble une personne morale ; il suppose aussi un pouvoir souverain, que celui-ci soit le fait d'un individu, d'un groupement spécifique d'individus ou du peuple lui-même. Le concept moderne d'État comprend généralement une forte dimension juridique, le droit étant la forme la plus appropriée pour organiser les rapports sociaux et assurer la coexistence des libertés.

●● La Cité grecque ne correspond pas exactement à ce que nous appelons aujourd'hui État, tout en partageant avec lui certains traits essentiels. Platon en fait une communauté fortement différenciée et hiérarchisée, dans laquelle les citoyens ne sont égaux ni en droit, ni en fait (*La République*). Aristote définit la Cité comme une communauté de communautés (*Politique*). Le concept d'État en son sens contemporain apparaît à la fin de la Renaissance et à l'époque classique. À partir de Jean Bodin et en passant par Spinoza, Hobbes et Locke, l'accent est mis sur la souveraineté de l'État et sur son origine, pensée sous la forme d'un contrat social articulant l'état de nature et l'état de

communauté. Les philosophies contractualistes, dans leur diversité, s'attachent à expliquer la naissance des États tout en montrant en quoi ils peuvent être considérés comme légitime. Rousseau en fait l'expression institutionnelle de la volonté générale (*Du contrat social*) et Kant l'unification d'une multiplicité d'hommes sous des lois juridiques (*Doctrine du droit*). Hegel élève l'État jusqu'à le penser comme la réalité effective de la liberté concrète, en le distinguant de la société civile (*Principes de la philosophie du droit*). Au XX^e siècle, Max Weber en donne une détermination très féconde : l'État est l'entreprise politique de caractère institutionnel qui revendique avec succès, dans les limites d'un territoire déterminé, le monopole de la violence physique légitime (*Économie et Société*). Cette conception pragmatique de l'État est dominante dans la pensée juridique contemporaine. Très différemment, Durkheim pense l'État comme le lieu d'élaboration de la pensée sociale, ou l'explicitation de la conscience collective d'une société donnée (*Leçons de sociologie*).

● ● ● *L'État s'est imposé durablement comme la forme même du politique. La philosophie politique s'attache à en dégager les conditions de légitimité, à étudier les rapports qu'il peut entretenir avec d'autres formes d'organisation collective, et à en élaborer la structure institutionnelle. La relation de l'État aux droits de l'homme, à la justice, à la Constitution, aux individus sont autant de sujets qui ne cessent de faire débat.*

➔ **Communauté, contrat, droit, politique, société**

Éthique

- L'éthique est la réflexion sur les critères de l'acte juste. Elle suppose que si tout homme tend à la vie bonne, les conditions de sa réalisation sont à la fois indéterminées et susceptibles d'être rationnellement élaborées. L'éthique s'attache donc aux conditions générales de la vie bonne et à penser l'agir humain, dans un double souci d'universalité — la recherche des critères du bon et du mauvais — et de réalisme — la recherche des moyens de bien vivre sa vie. On distingue généralement l'éthique de la morale, celle-ci étant plutôt

destinée à fonder les normes de l'action et à analyser l'obligation qui en résulte pour l'individu.

- Aristote lie l'éthique à la définition de la vie bonne, c'est-à-dire de la vie heureuse accompagnée de vertu (*Éthique à Nicomaque*). Cette compréhension de l'éthique traverse l'Antiquité et le Moyen Âge. Le contenu normatif de la réflexion éthique et le concept d'obligation prennent une importance nouvelle chez Kant : on parle plus volontiers à son sujet de morale, en désignant par là toute théorie fondée sur l'analyse du *devoir*, et qui laisse en partie de côté l'idée d'une visée de la vie bonne. L'histoire de l'éthique paraît osciller entre sa tendance aristotélicienne et son concept kantien, auxquels il faut ajouter l'utilitarisme (Bentham, Mill) qui fait de la notion d'utilité pour le plus grand nombre le critère éthique par excellence. Aujourd'hui, la réflexion éthique est menée dans trois domaines distincts : l'éthique du discours, qui s'attache aux conditions d'une entente par la communication (Habermas, Apel) ; la philosophie morale analytique, qui s'intéresse à la signification des expressions morales (Davidson, Williams) ; enfin l'éthique appliquée, c'est-à-dire l'analyse de champs d'actions spécifiques : bioéthique, éthique de l'environnement, éthique de la technique, éthique professionnelle.

- *Paul Ricœur a donné dans Soi-même comme un autre une définition très satisfaisante de l'éthique, qui englobe des éléments individuels et collectifs, téléologique (la poursuite du bien) et déontologique (le sens du devoir) ; l'éthique est pour lui la visée de la vie bonne, avec et pour autrui, dans des institutions justes.*

➔ **Bien, bonheur, morale**

Être

- L'être désigne dans la plupart des cas soit le fait d'exister et de pouvoir être l'objet d'une expérience, soit la chose même dont on dit qu'elle est, c'est-à-dire dont on perçoit ou démontre rationnellement l'existence. Sous sa forme verbale, l'être est une copule liant un sujet et ce qui le qualifie, son prédicat. La tradition métaphysique considère l'être comme le concept fondamental de

toute investigation philosophique : elle s'attache à en dégager les principes, à comprendre ce qui fait que les étants *sont* ou à établir leur hiérarchie.

● ● L'être est chez Parménide ce qui fonde l'unité intérieure et la nécessité de tout ce qui est. Seul ce qui est peut être pensé comme vrai, le non-être n'étant ni possible, ni pensable (ce que Platon contestera dans *Le Sophiste*). Aristote infléchit sensiblement la signification du mot en refusant son sens absolu et en rattachant l'être aux objets singuliers. L'être peut être dit, selon les cas, d'une multitude de manières. La philosophie médiévale étudie à sa suite le rapport de l'être aux étants particuliers. Le concept, sans disparaître, est supplanté à l'époque classique par celui, plus précis, de substance. Kant montre enfin qu'il n'est pas un prédicat réel, c'est-à-dire qu'il n'apporte rien à la détermination de la chose à laquelle on l'attribue. L'idéalisme allemand lui préfère également d'autres concepts : le Moi pour Fichte, l'Absolu pour Schelling, l'Esprit ou le Devenir pour Hegel. Ce n'est qu'au XX^e siècle, avec Heidegger, que l'être fait son retour sur la scène philosophique. Dans son ouvrage majeur, *Être et temps*, Heidegger étudie les modalités temporelles de l'existence finie comme la voie d'accès à l'être, qu'il distingue de l'étant. À l'inverse, la philosophie analytique réduit le concept d'être à sa fonction. Quine le définit ainsi : être, c'est être la valeur d'une variable, c'est-à-dire qu'il n'est que ce qui est susceptible de subir une action décrite par un verbe.

● ● ● *L'extrême indétermination du concept le rend assez délicat à manier en philosophie. À l'exception très remarquable d'Heidegger et de ses nombreux héritiers, on préfère généralement à l'être des termes plus précis, comme ceux de réalité ou d'objectivité, ce qui, bien entendu, est parfois réducteur.*

➔ *Essence, existence*

Évidence

● L'évidence désigne tout ce qui se comprend de soi-même et dont la vérité, par conséquent, n'a pas besoin d'être démontrée, ni ne peut être mise en question. Une proposition est dite évidente quand elle est si claire et distincte qu'elle apparaît immédiatement être vraie. Cette qualité lui permet de servir de

principe à un système déductif qui s'appuiera sur sa certitude ; l'évidence rend absurde toute tentative de l'établir démonstrativement.

- ● Descartes définit l'évidence comme ce dont la vérité apparaît immédiatement à l'esprit (*Discours de la méthode*). On la reconnaît à l'impossibilité où se trouve l'esprit de lui refuser son approbation. Leibniz considère qu'il n'y pas d'évidence touchant la nature des faits particuliers, et que ce concept ne s'applique qu'aux êtres que l'esprit crée lui-même ou aux principes qui s'imposent à lui. La phénoménologie de Husserl modifie en profondeur l'utilisation du terme en le séparant de la vérité. L'évidence est l'immédiateté par laquelle certains objets apparaissent à la conscience (*Recherches logiques*).

- ● ● *L'évidence, à l'instar de nombreux concepts de la théorie classique de la connaissance, a trouvé une actualité nouvelle dans la phénoménologie contemporaine et en philosophie analytique. Dans les deux cas, son immédiateté paraît être la qualité qui retient plus particulièrement l'attention.*

➔ **Doute, méthode, vérité**

Existence

- L'existence désigne le fait, pour une chose ou une personne, de pouvoir être qualifiés de réelles. Elle est le contraire du néant, se distingue de l'essence qui exclut toute détermination temporelle, et se reconnaît généralement à la possibilité pour un sujet connaissant d'en avoir l'expérience. Outre cette définition extrêmement vague, la philosophie utilise ce concept dans le cas particulier de la vie humaine.

- ● L'existence est définie par la philosophie scolastique comme le fait, pour un étant, d'être présent, c'est-à-dire selon saint Thomas, d'être l'effet d'une cause extérieure. La période classique a le plus souvent utilisé ce concept en l'associant à celui d'essence. Descartes a ainsi montré en quoi l'essence même de Dieu implique son existence. À partir de Kierkegaard, le terme d'existence est entendu au sens de la vie humaine, dans sa finitude, ses limites, et parfois sa souffrance. L'existence devient alors un concept fondamental, dont la

priorité est posée par le courant existentialiste. Jaspers insiste sur l'impossibilité de saisir objectivement la singularité d'une existence (*Philosophie*) ; Heidegger voit dans l'analyse de ses modalités temporelles la voie privilégiée vers l'être ; Sartre enfin la décrit comme libre projet, pure possibilité de l'homme d'être ce qu'il n'est pas encore et de donner par la liberté un sens au passé et à sa situation présente (*L'Être et le Néant*).

●●● *Le concept d'existence n'a plus aujourd'hui les privilèges que l'existentialisme lui avait accordés ; on le retrouve dans la philosophie analytique à titre de fonction logique, et dans la philosophie morale, mais sans aucune primauté.*

➔ *Essence, liberté, vie*

Expérience

● L'expérience désigne tout d'abord, au sens large, l'ensemble des données théoriques et pratiques qu'un sujet peut acquérir au cours de son existence par l'exercice de ses facultés, sa relation au monde et son rapport à soi-même et aux autres. On dit qu'une personne a l'expérience de tel ou tel domaine, ou plus simplement qu'elle a *de* l'expérience. Ce concept est utilisé, en philosophie, en un sens plus restreint, celui de la théorie de la connaissance, pour désigner l'acquisition d'informations qui ne peuvent pas être tirées de la seule activité intellectuelle ou rationnelle. L'expérience implique généralement une participation de la sensibilité, interne ou/et externe. Enfin, on parle d'expérience pour désigner le procédé par lequel un phénomène observable est provoqué dans des conditions déterminées, afin de pouvoir l'étudier scientifiquement.

●● Aristote définit l'expérience comme une capacité de connaissance des choses individuelles par le biais d'observation spécifiques, transformées ensuite en concepts plus généraux. Bacon met au principe du savoir scientifique l'utilisation méthodique de l'expérience (*Novum organum*). Sans refuser à proprement parler l'expérience, les philosophes rationalistes (Descartes, Spinoza, Malebranche, Leibniz) considèrent que les principes premiers de la connaissance ne résident pas dans l'apport sensoriel mais dans le sujet

connaissant lui-même. Locke, au contraire, et après lui tout l'empirisme (Hume, Condillac), voit dans l'expérience sensible la source principale du savoir. Kant nuance cette thèse, en affirmant que la connaissance ne vient pas tout entière de l'expérience, mais aussi des formes et concepts qui la rendent possibles et qui sont à la fois universels, nécessaires et dépendants du sujet. Kant indique par ailleurs que la référence à une expérience sensible est la condition de légitimité de toute connaissance, et partant, qu'il n'y a pas de connaissance des objets au-delà de la sensibilité. Le problème de l'expérience est également très discuté, dès le début du XX^e siècle, par les épistémologues. Duhem souligne à quel point les hypothèses d'une théorie physique sont solidaires les unes des autres et affrontent ensemble l'expérience. Popper considère lui aussi que la conception inductive de la science, qui en fait une simple élaboration de l'expérience sensible, est erronée. Le fonctionnement de la science est plus complexe, et, comme le montre Kuhn, un modèle scientifique peut être maintenu même s'il n'est pas corroboré par l'expérience tant qu'on en a pas trouvé un meilleur, qui donne plus d'intelligibilité au réel.

●●● *Outre le problème de l'expérience scientifique, le sens large du terme est très présent en phénoménologie. Husserl la définit très judicieusement comme la sédimentation des actes accomplis au cours de la vie par la disposition naturelle à éprouver ce qui est vécu (La philosophie comme science rigoureuse). L'expérience n'est donc ici nullement limitée à la connaissance théorique.*

➔ ***Connaissance, science, sens, théorie***

Fin

● La fin désigne soit le terme temporel de l'existence d'une chose ou d'une personne (ou son dernier moment), soit le but pour lequel un acte est accompli, soit la raison pour laquelle un objet existe et est constitué de telle ou telle manière. Ces deux derniers sens, les plus intéressants philosophiquement, prennent des figures très diverses : la fin peut être l'objectif visé, l'intention formulée même sans être réalisée, la direction générale d'un mouvement, le

principe organisateur d'une réalité ou la destinée propre d'un être. Quand l'ensemble du réel est considéré comme dirigé vers une fin déterminée, on parle de principe de finalité. On utilise le concept de fin dans trois domaines philosophiques différents : la philosophie morale qui étudie les fins de l'action ; la philosophie de l'histoire qui s'interroge sur son éventuel sens ; la philosophie du vivant en général, qui pose la finalité comme principe d'intelligibilité.

● ● Aristote utilise le concept de fin dans son éthique, pour qualifier le bien, fin dernière de toute activité humaine (*Éthique à Nicomaque*). Il en fait également usage dans l'expression « cause finale », pour désigner la raison en vue de quoi un objet existe. La finalité en général est très critiquée à l'époque classique qui lui préfère, sous l'impulsion de la physique cartésienne, une conception mécaniste du monde. Leibniz constitue à cet égard une exception remarquable, puisqu'il revendique l'utilisation du principe de finalité comme principe de la création par Dieu du meilleur des mondes possibles (*Essais de théodicée*). Kant maintient, en la limitant, cette idée, en faisant de la position d'une structure finalisée du réel un moyen pour en organiser la connaissance. Il parle, dans le domaine moral, de fin en soi pour exprimer la dignité spécifique de l'homme. On retrouve par la suite l'idée de finalité dans les philosophies de l'histoire (Hegel et Marx), puis dans la biologie de la fin du XIX^e siècle, qui considère la vie elle-même comme une tendance qu'il faut penser sur le modèle de l'activité humaine.

● ● ● *Le concept de fin, outre son utilisation métaphysique aujourd'hui peu répandue, est très utile en philosophie morale et politique. Il peut notamment s'appliquer à la détermination de l'activité humaine en général, qui, selon Max Weber, est pour une part importante caractérisée par une organisation finalisée de ses moments. L'action implique toujours la position d'un fin, c'est-à-dire aussi le choix de moyens spécifiques et le souci de ne pas poser pour soi des fins contradictoires.*

➔ **Bien, éthique, sens**

Histoire

- L'histoire désigne aussi bien l'ensemble des événements passés que la discipline qui en fait l'étude systématique. Outre son sens général de récit, l'histoire est également utilisée, dans l'Antiquité, pour désigner toute forme de connaissance empirique se présentant sous la forme d'un recueil de faits particuliers. En philosophie, seuls les deux premières acceptions sont l'objets de réflexions spécifiques : celles-ci visent généralement à établir ou à nier une direction du processus historique et à indiquer les particularités de la méthode de l'historien.

- Avec Hérodote et Thucydide, l'histoire est pensée comme une modèle d'intelligibilité fondé sur la seule analyse des faits, mis en rapport avec leur contexte politique et culturel. Si l'histoire comme déroulement des événements obéit ici à une vision cyclique, qui s'accompagne toutefois d'une définition des faits historiques comme faits contingents, l'influence du judaïsme puis du christianisme inverse cette conception. L'histoire est alors en partie déterminée et dotée à la fois d'une direction et, comme chez saint Augustin, d'une fonction pédagogique pour le salut de l'humanité. La position d'un sens de l'histoire est reprise, mais sans référence religieuse, par les philosophes des Lumières. Voltaire et Condorcet font du concept de perfectibilité de l'homme son principe organisateur, tandis que Kant voit dans l'affirmation d'une fin de l'histoire la condition d'intelligibilité des phénomènes historiques. Alors que des auteurs comme Vico en Italie et Herder en Allemagne sont plus sceptiques à cet égard, Hegel systématise la finalité historique en voyant dans l'histoire un processus de libération et d'unification des événements singuliers dans leur contradictions. Marx et Engels, à la suite de Hegel, situent dans l'antagonisme des classes le moteur de l'histoire. L'idée du progrès décline rapidement au XIX^e et XX^e siècle. Au même moment, on commence à s'intéresser à la méthode de l'historien, en intégrant l'histoire à une réflexion sur les sciences humaines en général (Dilthey).

- *La croyance au progrès paraît aujourd'hui singulièrement naïve, notamment après les événements du XX^e siècle. Adorno essaie même de montrer que le seul progrès constatable est un développement des moyens de*

destruction de l'humanité (Dialectique négative). La conception cumulative de l'histoire est également contestée par l'anthropologie, qui nie qu'on puisse additionner les progrès accomplis par les différentes cultures (Lévi-Strauss, Race et Histoire). Du côté des historiens, l'École des Annales (Braudel, Fèvbre, Le Roy Ladurie) ont renouvelé la pratique de l'histoire en l'appliquant à des objets inattendus, comme le climat ou, dans le cas de Braudel, la Méditerranée.

➔ *Dialectique, fin, sens*

Hypothèse

- Une hypothèse est une proposition présentée comme vraie, ou du moins vraisemblable, mais qui ne sera pas démontrée. Elle peut servir dans deux cas : d'une part comme énoncé méthodologiquement tenu pour vrai sans démonstration et qui fonctionne comme principe d'un raisonnement et d'une suite systématique de propositions ; d'autre part comme anticipation par l'imagination d'une connaissance destinée à être confirmée (ou infirmée) par l'expérience.
- Aristote définit l'hypothèse comme une proposition démontrable mais non démontrée (*Seconds analytiques*). Descartes en fait un usage systématique, en considérant qu'elles peuvent donner lieu à des propositions vraies. Newton refuse pour sa part d'aller au-delà des phénomènes et de former de telles suppositions. Pierre Duhem, au XX^e siècle, montre que les hypothèses de la physique ne sont que des artifices mathématiques destinés à rendre compte des phénomènes de la manière, non la plus vraie, mais la plus complète possible.
- *On considère aujourd'hui que l'hypothèse est un moment fondamental de toute démarche scientifique. Elle permet d'orienter l'appréhension du réel en la rendant de ce fait plus féconde.*

➔ *Axiome, science, théorie*

Idée

- Le concept d'idée admet en philosophie deux approches assez différentes : dans le premier cas, l'idée désigne tout objet de la pensée, que cet objet soit la représentation d'une réalité extérieure ou une création propre de l'esprit. Dans le second, l'Idée (avec une majuscule) correspond à une forme supérieure de réalité, détachée du monde sensible : pour Platon, l'Idée est la réalité suprême, dont le monde n'est qu'une copie ; pour Kant, elle est un concept produit par la raison qui n'a pas de rapport à l'expérience sensible, et qui est donc inconnaissable. Dans les deux cas, l'idée implique un rapport à la pensée et une distance plus ou moins importante à l'égard de l'univers matériel.

- L'Idée est le concept fondamental de la pensée de Platon. Elle est à la fois le principe qui fait qu'une chose est ce qu'elle est et la condition d'unité des différents objets auxquels on applique le même mot. Aristote réfute cette doctrine en soulignant son inutilité. L'idée prend sa forme moderne chez Descartes, qui la définit comme l'image des choses, plus ou moins claire selon les cas (*Méditations métaphysiques*). Malebranche en fait l'objet immédiat de l'esprit quand il aperçoit quelque objet extérieur (*Recherche de la vérité*). Locke la considère comme un objet de la pensée produit par les sens ou la réflexion sur les opérations de l'esprit. Berkeley réduit pour sa part toute réalité à des idées, définies comme l'objet immédiat de l'entendement, humain ou divin (*Trois dialogues entre Hylas et Philonous*). Alors que Hume, fidèle à Locke, comprend l'idée comme une copie de la sensation, Kant désigne par ce concept le produit de la raison pure, pensable mais non connaissable (L'Idée de Dieu, l'Idée de l'âme). Hegel enfin pense l'Idée comme le concept se saisissant lui-même, dont le mouvement dialectique est la structure fondamentale de l'être (*Science de la logique*)

- À mi-distance de son sens cartésien et de sa définition platonicienne, la phénoménologie de Husserl utilise le concept d'idée pour désigner ce qui dans la conscience n'est pas réductible au psychologique. La conscience est universellement structurée par des formes idéales, comme celles de la logique. On parle d'analyse éidétique pour désigner la recherche de cette structure par

l'élucidation des contenus de conscience (Philosophie de l'arithmétique, Recherches logiques).

➔ **Abstraction, concept, raison**

Identité

- Le concept d'identité s'utilise soit pour désigner le fait, pour deux objets ou êtres, de présenter exactement les mêmes propriétés, soit pour poser, à propos d'un seul objet, la permanence de ses qualités spécifiques. Ce second sens est particulièrement présent dans la réflexion sur les conditions du savoir : celui-ci paraît en effet exiger que tout étant présente une certaine constance dans le temps, ce qui en permet la connaissance. Le principe d'identité — ce qui est, est ; ce qui n'est pas, n'est pas — affirme l'invariabilité du vrai et du faux et la nécessité pour toute chose et tout concept d'être déterminés. Enfin, la notion d'identité est essentielle dans l'analyse des conditions permettant à un sujet de se percevoir comme le même à travers le temps : on parle alors d'identité personnelle.

- • L'identité est pensée par Aristote comme une unité d'être (*Métaphysique*). La philosophie médiévale d'inspiration aristotélicienne distingue une multitude d'identités différentes selon les cas considérés. Leibniz fait un usage systématique du principe d'identité, sous une forme à la fois logique et métaphysique. Le débat sur l'identité personnelle commence avec Locke, qui la définit comme la mémoire des actions passées et la conscience qu'elles sont miennes (*Essai philosophique concernant l'entendement humain*). Hume affirme qu'elle n'est qu'une croyance, qui ne subsiste que tant qu'aucun changement significatif ne survient. Condillac, puis Diderot, insistent sur la dimension sensible de l'identité personnelle : Diderot la définit comme le rapport constant des impressions à leur origine commune (*Le rêve de d'Alembert*). Kant considère, fidèle à la tradition scolastique, que l'identité est un concept de la réflexion essentiel à la connaissance. Schelling l'élève au rang de principe métaphysique, qui réalise l'unité de la nature et de l'esprit, de

l'idéal et du réel. Le XX^e siècle utilise l'identité essentiellement sous sa forme logique.

●●● *La réflexion sur l'identité personnelle est l'un des domaines philosophiques les plus disputés aujourd'hui. La question est de savoir si le rapport à soi est suffisant pour la constituer, ou si au contraire il faut y intégrer la relation aux autres et au monde. En France, Paul Ricœur souligne la dimension narrative de l'identité et la différence entre celle-ci et le fait d'être soi-même, l'ipséité (Soi-même comme un autre).*

➔ *Personne, substance, sujet*

Imagination

● L'imagination est en premier lieu la faculté de se représenter un objet précédemment perçu mais actuellement absent. Elle est alors qualifiée de reproductive, et se situe entre la sensation et la pensée, en permettant le regroupement de perceptions présentes et passées sous le même concept. Elle peut par ailleurs être conçue comme une capacité créatrice produisant des objets nouveaux ou constituant des combinaisons nouvelles d'objets existants. Cette acception du terme prévaut dans l'analyse de la création artistique.

●● Pour Aristote, l'imagination part toujours de la sensation pour en produire une image qui sera, contrairement à l'objet senti, immatérielle et à ce titre dépendante de la pensée (*De anima*). À partir de Descartes, elle est plus spécifiquement liée au corps — avec les effets trompeurs que cela implique —, sans rompre pourtant son lien à l'âme : imaginer, c'est regarder avec les yeux de mon esprit (*Les méditations métaphysiques*). Elle devient une faculté de connaissance propre dans la pensée kantienne, qui en fait à la fois une fonction aveugle et mystérieuse et l'instrument, avec la conscience transcendante, de l'unité des représentations. Kant distingue l'imagination reproductive de l'imagination productive, qui permet de déterminer *a priori* la synthèse des intuitions conformément aux concepts purs de l'entendement (*Critique de la raison pure*). L'imagination est considérée dans l'idéalisme

allemand comme une force d'individuation, unissant l'idéal et le réel dans un acte créateur : elle est l'être intérieur de l'absolu (Schelling).

●●● *Longtemps réduite à sa fonction cognitive, l'imagination est aujourd'hui perçue comme une puissance de création. C'est naturellement dans la philosophie de l'art que son importance apparaît plus spécifiquement.*

➔ *Art, sens*

Inconscient

● Le concept d'inconscient est une création de la psychanalyse, qui date donc du début du XX^e siècle. Il désigne un système structuré d'affects qui sont maintenus hors du champ de la conscience par des mécanismes déterminés et susceptibles d'être décrits. L'inconscient n'est donc pas simplement l'absence de conscience, mais une réalité entièrement distincte de celle-ci, psychiquement localisable et qui semble déterminer pour une part essentielle la vie consciente de tout individu. Avant d'être ainsi transformé en concept propre par la psychanalyse, l'inconscient s'appliquait, le plus souvent sous sa forme adjectivale, à certains types de réalités psychiques, individuelles ou collectives. Il n'est concevable qu'à partir du moment où l'identification de la conscience et de la pensée et la limitation de l'inconscient à la vie organique sont abandonnées.

●● La question de l'inconscient et de son existence devient décisive au moment où, à l'âge classique, la définition de la pensée comme ce dont nous avons immédiatement conscience commence à être contestée. Descartes, qui la formule en premier, soutient que l'idée même d'une représentation psychique inconsciente n'a pas de sens. Locke remet en cause cette thèse, en montrant que l'homme ne pense pas toujours, et qu'il peut se passer quelque chose en lui sans répercussion consciente. Dans ses *Nouveaux essais*, Leibniz distingue plusieurs degrés possibles de conscience, en fonction de la perfection des êtres qui en sont dotés. L'inconscient est posé, mais non comme une réalité de nature différente. Nietzsche, très différemment et sans faire un usage systématique du terme, affirme que la conscience n'est que la forme la plus superficielle de la vie psychique : sous elle et avant elle, plus essentielle qu'elle, il y

a cette dimension de l'individu qui le rattache au corps, l'inconscient. Durkheim donne un sens nouveau à la notion en l'appliquant aux faits sociaux, qui ont la propriété de dépasser la conscience individuelle et de s'imposer à elle sans qu'elle s'en rende compte. Mais c'est bien entendu Freud qui donne au concept sa véritable détermination. Dans ses premiers textes (*L'interprétation des rêves ; Métapsychologie*), Freud distingue trois systèmes : l'inconscient (Ics), le préconscient (Pcs) et le conscient (Cs). Cette organisation de la vie psychique, appelée première topique, la conçoit comme une succession de stades, que parcourent les tendances psychiques, ne parvenant au conscient que celles qui ont franchi les différentes censures et résisté aux mécanismes de refoulement. L'inconscient est une hypothèse qui permet à la fois de mieux comprendre les phénomènes conscients, en les rattachant à certains types d'expériences de la petite enfance dont le souvenir occupe le champ de l'inconscient, et de guérir les patients en leur permettant d'identifier cette source inconsciente. Dans une deuxième partie de son œuvre, Freud reformule cette organisation en distinguant le Ça (instance des pulsions inconscientes), le Moi (L'instance consciente et les mécanismes inconscients de refoulement) et le Surmoi (instance d'intériorisation des interdits moraux et sociaux).

●●● *La définition freudienne de l'inconscient, souvent critiquée ou modifiée, a fécondé toute la psychanalyse. On peut simplement signaler ici qu'il est possible d'en avoir une approche phénoménologique, et de le concevoir, avec Merleau-Ponty, comme une articulation charnelle du champ perceptif, ce qui lui donne une dimension plus large que celle que la psychanalyse lui octroie.*

➔ **Conscience, sujet**

Infini

- L'infini désigne toujours ce qui n'a pas de bornes, non au sens où l'esprit humain ne pourrait les percevoir, mais au sens où la réalité qualifiée d'infinie ne peut en aucune sorte être limitée. Deux approches de l'infini sont possibles. Soit on considère qu'il n'est qu'une idée issue de la négation de la seule réalité effective, le fini ; soit au contraire on le pose comme la réalité dans sa pléni-

tude, le fini n'étant alors qu'un concept négatif. L'infini a de plus une signification en mathématique comme croissance sans fin assignable des valeurs numériques.

●● L'Antiquité conçoit l'infini comme le plus élevé des principes d'être et le fondement, lui-même indéterminé, de toute détermination : il est ici le support amorphe de l'univers. Aristote considère qu'on ne peut le saisir discursivement, ni lui attribuer une réalité actuelle : l'infini est toujours du domaine du possible (*Physique*). Le concept acquiert un contenu plus déterminé par son rapprochement avec l'absolu et surtout, son attribution exclusive à Dieu. Il est ici le fruit d'un passage à la limite de la pensée et défini par l'impossibilité de concevoir quelque chose de plus haut que lui (saint Anselme). Descartes affirme très nettement la priorité de l'infini sur le fini : l'esprit le conçoit comme ne pouvant avoir de limites, et l'attribue à un Dieu dont j'ai en moi l'idée, et qui me permet de comprendre le fini, comme négation du concept positif d'infini (*Les Méditations métaphysiques*). Leibniz et Newton élaborent à peu près au même moment le calcul infinitésimal, qui met en rapport le fini et différents modes de l'infini, dont le caractère opératoire est alors constitué. Hegel, plus tard, distingue la vraie pensée de l'infini — qui se donne dans la détermination active du fini — du « mauvais infini », produit par une progression illimitée à partir d'une fausse compréhension du rapport entre le fini et l'infini (*Science de la logique*). Bolzano enfin souligne à quel point l'infini trouve son actualité véritable dans le calcul, sans qu'il faille lui attribuer une dimension métaphysique.

●●● *La réflexion sur l'infini trouve dans les mathématiques un terrain privilégié. Il faut également signaler son rôle en éthique, notamment chez Lévinas, qui en fait la propriété du rapport de responsabilité à l'égard d'autrui (Totalité et Infini).*

➔ *Dieu*

Jugement

● Le jugement est l'acte de l'esprit par lequel une relation est posée entre deux termes ; par extension, il s'applique à toute détermination réfléchie du

contenu d'une proposition. La signification première du terme est donc logique, et désigne une opération de la pensée, ou la faculté qui la met en œuvre. Dans ce cadre, il implique toujours la mise en rapport d'une pluralité d'éléments : un prédicat attribué à un sujet ; une qualité déduite de la définition d'un objet ; une loi universelle soumettant un objet particulier, ou tirée de la considération de celui-ci. Le jugement peut enfin avoir un sens moral — comme dans l'expression « avoir du jugement » et politique, quand il est utilisé dans le cadre du droit.

●● Aristote donne une définition très large du jugement, en le désignant comme l'assertion susceptible d'être vraie ou fausse. Il privilégie par ailleurs le modèle prédicatif (*Premiers analytiques*). Très présent dans la logique médiévale, le jugement est généralement défini dès l'époque classique comme une action de l'esprit par laquelle, joignant ensemble diverses idées, il affirme de l'une qu'elle est l'autre (*Logique de Port-Royal*). Kant donne au concept une ampleur nouvelle, en situant le jugement dans le rapport de l'universel et du singulier, et en faisant de la faculté de juger l'instrument d'une unification des pouvoirs de l'esprit et des domaines de la raison. Il distingue jugement analytique (qui ne fait que tirer une propriété du concept d'un objet) et jugement synthétique (qui lie deux concepts extérieurs l'un à l'autre) ; jugement déterminant (qui soumet le particulier à l'universel) et jugement réfléchissant (qui trouve l'universel pour le particulier) ; jugement esthétique (qui statue sur la beauté d'une chose) et jugement téléologique (qui se prononce sur la finalité de la nature) (*Critique de la faculté de juger*).

●●● *Malgré la critique de l'idéalisme allemand et de Hegel, malgré les réinterprétations que l'herméneutique contemporaine lui ont fait subir (Gadamer), le modèle du jugement kantien s'est durablement imposé à la philosophie. On le retrouve chez des auteurs aussi différents que Habermas, Lyotard (Le différend) et, pour le critiquer, chez Deleuze (Critique et clinique).*

➔ **Beau, entendement, synthèse**

Justice

- Le concept de justice désigne le fait, pour un système de règles individuelles ou collectives, d'être conforme à un principe normatif d'action ou d'organisation sociale. Le mot peut donc avoir au moins trois acceptions différentes : si on considère la justice comme une vertu, elle indique que les actes et comportements qualifiés de justes respectent des valeurs morales déterminées ; si on pense la justice en son rapport à la société, elle peut être définie comme l'idéal normatif de toute institution politique et juridique réelle ; si enfin on s'attache à sa forme la plus concrète, elle désigne le système institutionnel chargé de veiller à l'application des lois et de sanctionner leur transgression. La justice implique généralement le respect de l'égalité entre les personnes auxquelles elle s'applique et la possibilité pour toute communauté humaine d'organiser rationnellement sa vie collective.

- • L'Antiquité fait généralement de la justice une vertu sociale. Elle est chez Platon l'ordre correct des facultés de l'âme et des classes de la Cité, chacune d'elles ayant une fonction précise et unique à accomplir (*La République*). Aristote considère qu'elle est la vertu à proprement parler, puisqu'elle produit le bonheur le plus haut, celui de la communauté. Aristote insiste sur le caractère d'égalité que toute justice contient : il distingue à cet égard la justice distributive, qui concerne la répartition des biens, et la justice commutative, fondée sur un contrat plus ou moins explicite. À partir de Hobbes, la justice est considérée comme partie prenante du processus rationnel d'institution de l'État : elle coïncide alors avec le droit, et signifie simplement que celui-ci assure le respect des libertés et la sécurité commune. On doit toutefois remarquer que la normativité de la justice en son rapport au droit, niée par les tenants du positivisme juridique le plus strict (qui identifie justice et légalité), est très présente dans la philosophie politique moderne. Sous l'impulsion décisive de Rawls, on tente aujourd'hui d'élaborer des principes de justice indépendants de tout soubassement métaphysique ou religieux. Rawls les désigne comme les principes que choisiraient des personnes hypothétiquement placées dans une situation originelle d'ignorance de leurs conditions de vie future. Il en retient deux : le principe d'égalité maximale des libertés et celui

d'une inégalité légitimée par le souci des plus défavorisés (*Théorie de la justice*). Cette approche, très influente, est toutefois critiquée pour son rejet de toute considération de la réalité sociale (Walzer), pour son trop grand formalisme (Habermas) ou pour ses présupposés éthiques cachés (Ricœur).

●●● *La justice pourrait bien être le nom le plus adéquat pour désigner la présence, dans le système juridique, d'une norme idéale non-juridique, mais pas seulement morale. On en trouve une remarquable formulation chez Derrida, qui dans Force de loi, essaie de penser le rapport conflictuel mais indispensable entre justice et droit, celui-ci n'étant jamais au niveau des exigences de celle-là.*

➔ ***Droit, État, politique, vertu***

Langage

● Le langage est un système de signes permettant les échanges au sein d'une société et ayant pour support physique des sons. On parle alors de langue naturelle, en considérant généralement que le langage est une institution exclusivement humaine. Il est caractérisé par plusieurs traits essentiels : il préexiste tout d'abord aux sujets qui l'utilisent, comme une institution dotée de normes et de règles transmissibles ; le langage peut produire une infinité potentielle d'énoncés différents à partir d'un nombre limité de signes combinés (le langage est dit « génératif ») ; enfin, il permet un usage métalinguistique, c'est-à-dire qu'il est possible d'en parler. On distingue, outre ces traits essentiels, plusieurs fonctions possibles du langage : fonction de communication ; d'expression des sentiments ; fonction appellative (quand l'orateur cherche à provoquer chez l'auditeur certaines émotions sans les partager lui-même) ; fonction d'élaboration de la pensée : fonction esthétique ; fonction métalinguistique ; enfin fonction phatique (les mots ne servant alors qu'à maintenir une sensation de contact entre les interlocuteurs, comme dans le bavardage). Il semble que la fonction première soit bien celle de communiquer.

●● Dès le *Cratyle* de Platon, la question fondamentale est de savoir si la justesse du langage est naturelle, ou si elle n'est que le fruit d'une convention

sociale. Platon pour sa part considère que le nom est un outil par lequel nous pouvons distinguer l'essence des choses : il n'est ni strictement naturel, ni exclusivement conventionnel. Aristote insiste lui sur la dimension représentative des mots, qui sont les symboles des états de l'âme (*De l'interprétation*). Le langage est, au cours du Moyen Âge, considéré tantôt comme un instrument de désignation, tantôt comme un outil de signification. Peu à peu, au cours de l'âge classique, l'idée d'une ressemblance entre les mots et les choses est abandonnée, au profit d'une interprétation du langage comme système conventionnel (Hobbes, Locke, Hume). Le courant rationaliste, plus particulièrement Leibniz, affirme de manière très ferme la fonction cognitive du langage, et imagine la possibilité d'un langage universel, dont la syntaxe logique pourrait désigner l'ensemble du réel de manière uniforme et avec une exactitude mathématique. Le langage, au long des XVIII^e et XIX^e siècles, est pensé non comme un système fermé de désignation, mais comme une activité propre du locuteur formant sa pensée dans et par le langage (Hamann, Herder). Sans les mots, la pensée demeure à l'état de fermentation (Hegel). La linguistique de Saussure propose un modèle nouveau pour le langage, en soulignant le caractère arbitraire du système de signification. Les mots ont un contenu représentatif, le signifié, à travers un signifiant (le son ou le mot écrit), dont le fonctionnement dépend de ses rapports avec tous les autres signes du système. Un langage est une série de différences de sons combinés avec une série de différences d'idées (*Cours de linguistique générale*).

●●● *Le langage est aujourd'hui dans la tradition anglo-saxonne l'objet principal de la philosophie. Il s'agit non seulement d'en comprendre le fonctionnement, mais d'élaborer les conditions d'un discours vrai. Certains, à la suite de Wittgenstein, considère qu'un examen du langage au travail permet de dissoudre les principaux problèmes philosophiques (Jacques Bouveresse, La parole malheureuse). Le langage est également considéré comme une véritable action, chez des auteurs comme Austin (Quand dire, c'est faire) ou Searle. Il est parfois pensé — notamment sous sa forme poétique —, à l'inverse, comme une voie d'accès unique à la vérité, ou à l'être, comme chez Heidegger.*

➔ **Sens, signe**

Liberté

- Le concept de liberté désigne généralement le fait, pour un être, de pouvoir agir sans subir de contraintes extérieures, étrangères à sa nature ou à sa volonté. Outre cette approche négative, on conçoit la liberté comme la possibilité pour cet être de se déterminer lui-même et de contrôler le déroulement de son action. La liberté suppose donc au minimum une certaine marge d'indétermination laissée à l'action humaine, et la conscience pour un sujet agissant de pouvoir l'utiliser. La liberté apparaît dans plusieurs contextes différents : elle entre tout d'abord en conflit avec un éventuel déterminisme de la nature ; elle est essentielle dans le domaine moral, en lien avec la responsabilité ; elle est enfin au cœur de toute réflexion politique et juridique. La discussion philosophique sur la liberté a pris des directions très diverses. On peut retenir, entre autre, les questions suivantes : quelle hiérarchie établir entre les différentes formes de liberté ? Quel rapport penser entre la liberté de l'homme et les lois naturelles ? La liberté est-elle une propriété de la volonté ou de l'action ? Comment penser la liberté sans nier la puissance déterminante de l'environnement social et culturel, ou celle de nos pulsions inconscientes ?

- • Aristote conçoit la liberté comme un pouvoir concret de choisir, applicable à tout ce qui n'est pas absolument déterminé (*Éthique à Nicomaque*). Être libre, c'est avoir sa fin en soi-même (*Métaphysique*). Le concept prend un sens religieux à partir de saint Augustin : les philosophes distinguent alors du libre-arbitre une forme plus élevée de liberté, celle qui n'est qu'un moyen en vue du Bien, réalisé en Dieu lui-même. La liberté entre en un rapport plus ou moins conflictuel avec le péché humain et la grâce divine. Descartes considère que la liberté comporte des degrés, et qu'elle croît en fonction de la clarté et de la distinction avec laquelle elle comprend ses fins (*Méditations métaphysiques*). Spinoza la définit comme le fait d'exister et d'agir selon les nécessités de sa propre nature (*Éthique*). Leibniz enfin met la contingence de l'acte, l'intelligence et la conscience de l'agent à la condition de la liberté. Tous considèrent que la liberté d'indifférence, caractérisée par l'ignorance de la fin à poursuivre, est le plus bas degré de la liberté pour l'homme. Rousseau fait de la liberté la détermination fondamentale de l'homme : elle ne prend toutefois une

dimension morale, et non plus naturelle, que dans le cadre de la société civile, où elle reçoit le soutien de la volonté générale. Kant, puis Fichte, renouvelle en profondeur la réflexion sur la liberté en complétant la définition traditionnelle par le concept d'autonomie : être libre, c'est agir selon une loi que le sujet s'impose à lui-même, et qui coïncide en définitive avec la raison (Kant, *Critique de la raison pratique* ; Fichte, *Système de l'éthique*). Le terme acquiert une dimension objective chez Hegel, qui voit dans l'État sa forme la plus accomplie (*Principes de la philosophie du droit*). Schopenhauer, puis Nietzsche considèrent que la compréhension de la liberté comme libre-arbitre et indépendance du vouloir est illusoire : Nietzsche affirme dans la *Généalogie de la morale* qu'elle n'est qu'un concept inventé par l'homme pour s'approprier ses faiblesses en les interprétant comme vertus. Bergson la comprend pour sa part comme l'expression du Soi, sans qu'il faille supposer un moment de choix. La liberté prend une part essentielle dans la pensée de Heidegger, où elle est la raison ultime, que l'être existant pose dans ses possibilités de choix finies (*Être et Temps*) ; elle est de manière encore plus nette le concept central de la philosophie de Sartre, qui y voit ce par quoi l'être advient au sujet, par la visée d'un projet qui le définit (*L'Être et le Néant*). Arendt enfin, prend à contre-pied l'approche classique de la liberté en la pensant, dans une fidélité revendiquée aux Grecs, comme concept politique (*La crise de la culture*).

●●● *Tous les domaines possibles pour la liberté — métaphysique, physique, morale, politique, religion — sont encore aujourd'hui lieux d'un débat extrêmement important. On peut citer à cet égard Rawls, Théorie de la justice, Taylor, La Liberté des modernes, et toute la théorie contemporaine de l'action (Williams, Frankfurt, Davidson).*

➔ ***Contingence, déterminisme, éthique, morale, nécessité, responsabilité***

Logique

● La logique est d'abord l'étude des propositions pouvant légitimement prétendre à la vérité et des conditions de leur systématisation correcte. Plus largement, elle désigne l'analyse des fondements de la pensée rationnelle. Elle

est dite formelle quand elle représente les rapports logiques par un système de signes ; pure quand elle fait abstraction du contenu pour ne considérer que les lois universelles des rapports entre propositions. La logique permet enfin d'élaborer les règles normatives de la pensée.

● ● Platon et Aristote intègrent la logique à l'étude de l'argumentation, au même titre que la dialectique. L'époque classique, notamment la *Logique de Port-Royal*, la définit comme l'art de bien conduire sa raison dans la connaissance des choses, tant pour s'en instruire soi-même que pour en instruire les autres ; elle a pour objets les quatre principales opérations de l'esprit : concevoir, juger, raisonner, ordonner. Kant la désigne comme science des lois générales de l'entendement ; il parle de logique transcendantale quand ces lois sont rapportées aux conditions de possibilité *a priori* de la connaissance. Hegel en fait la science de l'Idée dans l'élément de la pensée, c'est-à-dire une réflexion sur la rationalité du réel, considéré spécifiquement sous sa forme intellectuelle. Husserl place la logique au fondement des sciences : elle est pour lui constituée par l'ensemble systématique des normes générales méthodologiques constituant toute science comme science (*Recherches logiques*). Frege tente de lui donner une forme symbolique universelle et parfaite (*Idéographie*). Russel la caractérise comme une entreprise de réduction de toute proposition à des propositions élémentaires, dont il parle comme du « mobilier de l'univers ». Wittgenstein la désigne enfin comme la structure commune du langage et du monde (*Tractatus logico-philosophicus*).

● ● ● *La philosophie contemporaine, suite à ce qu'on a appelé le tournant linguistique, a fait se rapprocher singulièrement la logique et l'analyse du langage. Il semble aujourd'hui difficile de penser le fonctionnement de la pensée sans s'attacher en même temps à la structure du système linguistique qui la dira.*

➡ **Argumentation, contradiction, méthode**

Loi

- Le concept de lois admet deux sens différents, qui ont toutefois en commun une prétention à l'universalité et un caractère de détermination durable, voire intemporelle. En un premier sens, la loi désigne la formalisation, le plus souvent mathématique, d'une régularité constatée dans le déroulement des phénomènes, de telle sorte qu'elle permette de les prévoir avec exactitude et certitude. On parle de lois naturelles, de lois physiques ou chimiques, éventuellement de lois sociologiques. Mais la loi désigne plus fondamentalement une norme générale qui s'impose à l'homme, individuellement ou collectivement. On distingue alors la loi morale — dont on peut d'ailleurs contester l'existence — de la loi juridique, celle-ci étant l'élaboration écrite, conventionnelle et artificielle des principes organisant la vie commune. On peut ajouter à ces deux lois les différentes lois issues de la coutume, de la religion ou de la tradition. La loi est donc soit constatative, comme le sont les lois naturelles, qui ne prescrivent rien ; soit normative, quand elles s'imposent, par leur force propre ou par des institutions contraignantes créées à cet effet. Si la loi au sens juridique est évidemment produite par l'homme, la loi morale et celle de la nature peuvent être interprétées, suivant les écoles, comme une détermination extérieure au sujet, ou comme l'expression de son effort de rationalisation du réel.

- Les lois de la nature peuvent être conçues de diverses manières : tout d'abord comme expression réelle de l'organisation finalisée de l'univers selon la perfection divine (saint Thomas) ; ensuite comme l'universalisation par le sujet des régularités constatées expérimentalement (Locke, Hume) ; enfin comme les conditions mêmes de l'expérience, c'est-à-dire les principes *a priori* constitutifs de la connaissance des phénomènes naturels (Kant). Si le positivisme du XIX^e siècle, notamment chez Comte, paraît affirmer l'invariabilité des lois naturelles comme un dogme, l'épistémologie contemporaine, tout en admettant la stabilité de la réalité naturelle, comprend les lois comme des productions scientifiques, qui ne peuvent se réduire à de simples constats et qui impliquent une activité du chercheur. Au point de vue moral, la loi est souvent comprise comme une forme déduite de la loi naturelle, un principe

d'ordre objectif simplement appliqué au comportement humain. Kant renouvelle en profondeur cette conception en attribuant la loi morale à la raison : elle est en réalité un impératif auquel l'homme se soumet tout en le formulant lui-même. La loi constitue l'autonomie du sujet plus qu'elle ne la conteste. Le concept de loi trouve dans la politique son domaine d'application privilégié. Les théories classiques du contrat parlent de lois naturelles pour désigner les principes pré-juridiques qui doivent selon les cas subsister (Locke), être transformés (Rousseau) ou disparaître dans l'ordre juridique. Le positivisme juridique considère que la loi du droit n'a pas d'autre légitimité que sa légalité : elle est parfaitement autonome (Kelsen). Cette dernière thèse est très contestée par de nombreux auteurs, qui soulignent la nécessité d'une légitimation morale ou démocratique des lois juridiques (Höffe, *La Justice politique* ; Habermas, *Droit et Démocratie*)

●●● *Débarassé de toute dimension métaphysique ou religieuse, le concept de loi naturelle demeure opérationnel dans les sciences. Son sens juridique continue de faire débat, étant donné la difficulté d'identifier la source de légitimité des lois, si l'on veut éviter le moralisme, qui nierait la distinction de l'éthique et du politique, et les risques d'un positivisme juridique trop radical, qui exclurait tout questionnement sur la valeur des lois.*

➔ ***Droit, justice, nature, nécessité***

Mal

- Le concept de mal désigne l'ensemble unifié des phénomènes, expériences et comportements dont la nature est telle qu'elle prive celui qui en pâtit d'un bien auquel il pourrait prétendre ou, plus essentiellement, telle qu'elle provoque chez celui-ci une souffrance physique ou morale. Le mal est fondamentalement le nom d'une expérience de la douleur, et de l'écart séparant la souffrance subie de la souffrance éventuellement infligée. Autour de ce noyau du mal comme souffrance, une grande diversité d'approches est possible. On distingue ainsi le mal commis (l'acte moralement condamnable) du mal subi ; le mal physique du mal moral ; le mal comme simple concept négatif indiquant la

privation de bien du mal métaphysique, désignant l'imperfection fondamentale de toute créature. Présent sous sa forme adjectivale et adverbiale dès le début de la philosophie, il n'acquiert sa forme substantivale que dans un contexte théologique, où il est opposé au bien. C'est dans ce cadre qu'apparaissent les questions de son origine et de sa finalité, ainsi que celle de sa compatibilité avec la bonté de la création divine (le problème dit de la théodicée).

● ● La Bible, plus particulièrement le Livre de Job (Ancien Testament) est le lieu où est formulé, pour la première fois, le problème du mal en son rapport à Dieu. Saint Augustin lie la question du mal à celle du libre-arbitre : Dieu n'aurait-il pas mal agi en nous donnant une liberté susceptible de conduire au mal ? Le problème est résolu en faisant de la liberté un bien moyen, c'est-à-dire un instrument en lui-même bon, en tant que création de Dieu, mais qui peut servir au bien comme au mal, utilisation qui est de la responsabilité de l'homme (*Du libre arbitre*). Ce lien entre le mal et la liberté est également souligné par Descartes, qui voit dans l'accomplissement possible du mal par un sujet connaissant le bien un cas-limite certes, mais aussi la plus haute expression de la puissance de la liberté (*Lettre au Père Mesland de 1645*). La théodicée donne lieu chez Leibniz à un traitement systématique. Il s'agit de penser la compatibilité entre trois thèses : il y a du mal, Dieu est bon, Dieu est tout-puissant. Deux solutions sont envisageables : soit on affirme qu'il n'y a pas vraiment de mal, ou que le mal n'est qu'une question de point de vue ; soit on affirme que Dieu n'aurait pas pu mieux faire, et qu'il a créé le meilleur des mondes possibles. Leibniz, dans ses *Essais de théodicée*, élabore longuement chacune de ces solutions, dans le but de sauver la création divine de toute contestation. Kant, dans *La Religion dans les limites de la simple raison*, définit le mal comme une détermination du libre arbitre par laquelle le sujet subordonne le devoir à d'autres motifs : l'homme est en cela fragile, impur, parfois méchant, mais il n'est pas diabolique, au sens où sa capacité à ressentir la loi morale n'est jamais supprimée. Schelling considère enfin que le mal est une possibilité essentielle pour la liberté, qui ne peut avoir de signification qu'en étant constamment placée devant la nécessité de se déterminer pour le bien ou pour le mal (*Recherches philosophiques sur l'essence de la liberté*).

●●● *Le problème du mal est revenu au premier plan de la réflexion philosophique après la seconde guerre mondiale. Hans Jonas, dans une tentative de théologie après Auschwitz, considère que la position d'un Dieu bienveillant est aujourd'hui absurde. D'une manière sensiblement différente mais à propos des mêmes événements, Hannah Arendt parle de banalité du mal, pour désigner la possibilité pour des hommes aussi médiocres et ordinaires que Eichmann — un criminel nazi jugé en Israël — de mettre en œuvre un système d'extermination (Eichmann à Jérusalem).*

➔ **Bien, Dieu, liberté**

Matière

- La matière est la substance commune à tous les objets du monde, indépendamment de leurs propriétés spécifiques. En elle-même indéterminée, elle est l'élément à partir duquel s'engendrent les êtres corporels dans leur diversité. On l'oppose à la forme, qui est la figure géométrique délimitant l'être matériel dans l'espace ; à l'esprit, si on comprend la matière comme ce qui est l'objet d'une expérience sensible. La matière est toujours dotée d'une certaine masse mécanique. On appelle enfin matérialisme la position philosophique affirmant que toute réalité est matérielle.

- L'Antiquité considère la matière comme le réceptacle du changement et des existants déterminés. Elle n'a pas, en elle-même, de propriétés spécifique (Aristote, *De la génération des animaux*). Ce modèle de la matière comme substrat inerte et passif est remplacé, à partir de Descartes, par son identification à l'étendue corporelle. Le XVIII^e siècle français est marqué, notamment chez D'Holbach et Diderot, par un matérialisme original, qui considère la matière comme un principe vital parcourant la diversité du réel en ses transformations (Diderot, *Le Rêve de d'Alembert*). À la même époque, Lavoisier, en énonçant le principe de conservation de la matière (rien ne se perd, rien ne se crée), rend possible une approche plus rationnelle de la matière. Au cours des XIX^e et XX^e siècles, le modèle de l'étendue est supplanté par celui de l'atome : tout assemblage d'atome est matière, même si, comme dans le cas des gaz, la

matière ainsi constituée n'est plus perceptible à l'œil nu. La physique quantique accentue cette tendance à une abstraction toujours plus grande du concept.

●●● *La question du matérialisme peut donner lieu aujourd'hui à des développements originaux, dus aux progrès de la neurophysiologie. Ne peut-on pas penser l'esprit lui-même comme une forme particulièrement complexe et raffinée d'organisation matérielle ?*

➔ *Corps, objet, nature*

Métaphysique

● Selon une tradition invérifiable, le terme viendrait du mode de classement des textes d'Aristote par Andronicos, au 1^{er} siècle av. J.-C., qui aurait regroupé après (*metà*) les œuvres principales tous les propos d'Aristote qu'il ne parvenait pas à ranger sous les catégories usuelles de la physique. Le concept a toutefois une détermination plus précise, quoique fluctuante. On entend tout d'abord par métaphysique la science qui s'occupe de l'être en tant qu'être, c'est-à-dire de ce qui fait que les choses existantes sont, et sont comme elles sont. De là, deux directions sont possibles : soit on s'attache à déterminer les principes généraux de l'être, en constituant ainsi une philosophie première étroitement liée à la théologie ; soit on considère que la réalité est au-delà des apparences matérielles, et on fait de la métaphysique une pensée du suprasensible, de l'intelligible, de ce qui n'est plus l'objet d'une expérience sensible. Longtemps considérée comme la discipline-reine de la philosophie, la métaphysique, sous le coup de la critique kantienne, est aujourd'hui selon les cas abandonnée ou entièrement redéfinie.

●● La pensée présocratique, par la réflexion de Parménide et d'Héraclite, est marquée par un souci de description de l'être, conçu comme réalité stable ou comme devenir, par nature inconstant. La théorie platonicienne des Idées, selon laquelle la plus haute réalité n'est pas atteignable par les sens, constitue l'un des premiers systèmes métaphysiques. Aristote oscille entre une définition de la métaphysique comme pensée de tout être, et sa détermination comme

science des réalités les plus hautes. La première tendance semble toutefois dominante chez lui, ce qui va donner lieu, au long du Moyen Âge, à une tradition très féconde de réflexion sur les modes de l'être, du plus bas au plus haut d'entre les étants, Dieu. La métaphysique classique est caractérisée par un effort d'unification et de systématisation, qui refuse de traiter séparément Dieu, l'âme et le monde : Descartes écrit des *Méditations métaphysiques*, Leibniz un *Discours de métaphysique*. L'œuvre de Kant va faire subir à cette conception une critique fondamentale. Kant distingue plusieurs sens du terme : il appelle « métaphysique spéciale » ce que ses prédécesseurs faisaient, en croyant illégitimement connaître ce qui dépasse l'expérience sensible ; il qualifie de métaphysique la disposition naturelle et irrépressible de la raison à tendre vers l'au-delà de l'expérience ; il parle enfin de métaphysique, cette fois positivement, pour désigner l'élaboration des conditions de possibilité de l'expérience et l'inventaire des connaissances que nous pouvons avoir par la raison pure. L'idéalisme allemand, que ce soit chez Fichte, Schelling ou Hegel, prend acte de la critique kantienne tout en contestant l'impossibilité, établie par Kant, d'un rapport de connaissance au suprasensible. Le XIX^e siècle marque le déclin progressif de la métaphysique, ramenée, notamment chez Nietzsche, au rang d'une illusion, ou de symptôme d'une faiblesse vitale. Sans revenir à son acception pré-kantienne, Bergson puis Heidegger renouvelle en profondeur la réflexion sur la métaphysique : le premier en la pensant comme une intuition directe et non discursive des choses (*La Pensée et le Mouvant*) ; le second en constatant que si la philosophie n'a pas su penser la différence entre l'être et l'étant, il est possible pour une véritable science de l'être de le penser hors des distinctions traditionnelles (sensible/intelligible, sujet/objet), dans le rapport de l'être à la temporalité de l'existence.

●●● *La métaphysique peut aujourd'hui se concevoir en deux sens très différents. Tout simplement supprimée, ou ramenée à plus d'humilité dans la philosophie analytique, on peut la définir, comme le fait Strawson, comme la discipline consistant à expliquer quels sont les concepts les plus généraux de notre pensée et de notre expérience. Mais il est aussi possible de reformuler la métaphysique comme éthique (Lévinas, Autrement qu'être), ou de faire de*

l'acte philosophique la déconstruction systématique de la métaphysique (Derrida).

➔ *Connaissance, idée, science*

Méthode

- La méthode est l'ensemble systématique des procédés élaborés en vue d'atteindre une fin déterminée. Elle peut être entièrement explicitée avant la recherche, ou ne trouver une formulation qu'à l'issue de celle-ci. Dans les deux cas, il s'agit de permettre une organisation des différents moments de la réflexion et la justification du lien établi entre la théorie proposée et les faits à expliquer.

- Aristote réduit la méthode au bon usage du modèle syllogistique. À sa suite, elle consiste à démontrer comment on peut induire de l'expérience des conclusions raisonnablement assurées. Bacon formalise ce lien systématique entre l'expérience et la méthode. L'âge classique est pour le concept de méthode d'une grande fécondité. Descartes distingue quatre règles de méthode pour parvenir à la vérité : s'appuyer sur l'évidence ; diviser les problèmes avant de les traiter ; suivre l'ordre des raisons, c'est-à-dire une succession logique des moments démonstratifs ; vérifier les résultats en les passant rigoureusement en revue. La *Logique de Port-Royal* en donne une définition qui a fait date : la méthode est l'art de bien disposer une suite de plusieurs pensées, ou pour découvrir la vérité quand nous l'ignorons, ou pour la prouver aux autres quand nous la connaissons déjà. Même si son utilisation philosophique a été moindre au long du XIX^e siècle, sa participation à l'essor des sciences est indéniable. Le XX^e siècle tend à s'éloigner du modèle traditionnel de l'induction, au profit d'une recherche de la justification. Popper souligne ainsi qu'une thèse n'est pas scientifique parce qu'on la tire de l'expérience, mais parce qu'on ne parvient pas, après l'avoir tenté, à la réfuter (*La Logique de la découverte scientifique*).

- *La méthode n'a pas cessé de conduire le raisonnement philosophique, au moins à titre d'exigence. Elle est essentielle dans toute démarche*

scientifique, même si une méthode unique ne paraît plus concevable. Il est peut-être préférable de penser des méthodes propres à chaque domaine d'objets.

➔ **Analyse, connaissance, évidence, synthèse, vérité**

Monde

- Le concept de monde désigne principalement notre terre, dans la mesure où elle est peuplée d'homme et culturellement marquée par leur présence. En sens plus large mais moins courant du terme, le monde est l'équivalent de tout ce qui existe. On parle plutôt aujourd'hui d'univers.

- L'Antiquité, par le mot « cosmos » dont le monde est la traduction, qualifie la totalité, infinie et éternelle, du réel. La tradition judéo-chrétienne pense le monde comme création d'un Dieu séparé, ce qui lui confère la finitude et la temporalité que le concept a conservées aujourd'hui. Dans le prolongement de la conception classique et en rupture avec la vision antique et médiévale du monde, Kant le définit comme totalité mathématique des phénomènes. Fichte insiste pour sa part sur la dimension pratique du concept, le monde étant pour lui avant tout la sphère de mon action et l'ensemble, non plus des phénomènes, mais des objets pour ma liberté (*Système de l'éthique*). Schopenhauer fait de la volonté, pensée universellement et sans rapport à un sujet particulier, le principe du monde (*Le Monde comme volonté et comme représentation*). Au XX^e siècle, Wittgenstein lui donne une détermination plus précise et plus limitée : le monde est tout ce qui a lieu, la totalité des faits, et non des choses (*Tractatus logico-philosophicus*). Enfin, Heidegger puis Sartre insistent sur la fonction révélatrice de la liberté, qui est ce par quoi le monde est monde.

- *La phénoménologie contemporaine s'est intéressée au concept, en tentant de l'explicitier dans l'horizon de la conscience à laquelle le monde apparaît. On signalera le travail de Fink, Le Jeu comme symbole du monde.*

➔ **Nature**

Morale

- La morale est l'ensemble systématique des normes et des jugements relatifs aux comportements humains, individuels ou collectifs. Elle s'appuie généralement sur le concept de devoir, ou d'obligation, et revendique l'universalité des principes qu'elle élabore et leur indépendance par rapport aux contenus culturels et historiques que chaque individu peut poursuivre. Cet aspect normatif la distingue de l'éthique, qui se définit plutôt comme la recherche de la vie bonne. Il faut noter que cette distinction est largement conventionnelle et que les deux concepts d'éthique et de morale peuvent souvent être employés indifféremment.

- On tend à utiliser le terme d'éthique pour désigner la réflexion de l'Antiquité et du Moyen Âge sur l'action humaine, soulignant par là l'influence déterminante de sa définition aristotélicienne, qui s'organise autour de la recherche du bonheur. La morale, au sens où on l'entend aujourd'hui, est de fait dépendante de son acception kantienne. Kant définit la morale non comme l'étude de ce qui nous rend heureux, mais comme l'élaboration de ce qui, par le respect de la loi morale en nous, peut nous rendre digne de l'être (*Critique de la raison pratique*). Cette dimension avant tout normative de la morale, à laquelle Fichte demeure fidèle (*Système de l'éthique*), est sévèrement critiquée par Schopenhauer, puis par Nietzsche. Dans sa *Généalogie de la morale*, celui-ci considère que la morale n'est qu'une sémiologie des passions et qu'elle exprime la valorisation des conditions d'existence médiocres auxquelles une certaine catégorie d'homme est condamnée, du fait de sa faiblesse. Bergson distingue pour sa part une morale close, qui n'a qu'une fonction sociale, de la morale ouverte, par laquelle un individu particulièrement remarquable prolonge le mouvement même de la vie, au-delà des normes et des contraintes (*Les deux sources de la morale et de la religion*). Plus récemment, Habermas distingue les questions éthiques, qui concernent les choix personnels, des questions morales, qui ont trait à l'élaboration d'une procédure argumentative capable de dégager l'universalité des normes (*Droit et Démocratie*).

●●● *La réflexion morale est aujourd'hui l'un des domaines philosophiques les plus étudiés. Au-delà d'une quête du sens, elle vaut avant tout pour le souci de rigueur et de prudence qu'elle impose au traitement des problèmes très concrets soulevés par le développement des technologies, ainsi que par le renouvellement des concepts traditionnels de la pensée morale auquel elle procède.*

➔ *Devoir, éthique, loi*

Nature

- En son sens le plus large, le concept de nature désigne l'ensemble des choses qui, libres de toute influence humaine, portent en elle-même les principes de leur existence et de leur développement, conformément à leur propre fin. La définition moderne du terme précise que les phénomènes naturels obéissent à des lois physiques universelles, nécessaires et mathématiquement formulables. On parle de « nature » d'une chose pour indiquer ses propriétés les plus essentielles. On utilise enfin le concept de nature en philosophie politique : dans l'expression « état de nature », qui correspond à un état pré-social ou pré-politique ; dans la formule « droit naturel », qui désigne un droit légitime en lui-même, indépendamment des institutions juridiques.

- Aristote, en opposant la nature (*physis*) et la technique, a durablement marqué l'approche philosophique du concept (*Physique*) : sont dites naturelles toutes les choses qui, mûes par un principe intérieur, parviennent à une fin. La nature est d'emblée pensée comme une unité de phénomènes, capables d'auto-mouvement, contrairement aux œuvres de l'homme. Lucrèce, à la suite de Démocrite, comprend la nature comme le résultat d'une architecture atomique issue du chaos. Galilée infléchit en profondeur l'étude de la nature, en transformant les objets de la science de la nature en objets idéaux susceptibles d'être mathématiquement exprimés. Les mathématiques deviennent la langue de la nature. Descartes réduit la nature à la matière et aux règles de ses changements. Spinoza lui donne une dimension métaphysique, en identifiant Dieu à la nature, et en les pensant l'un et l'autre comme une

puissance de conservation des êtres (*Éthique*). Kant donne deux définitions de la nature : au sens matériel, la nature est l'ensemble des phénomènes ; au sens formel, elle est l'ensemble des règles sous lesquelles tous les phénomènes doivent se ranger pour être enchaînés en une expérience (*Prolégomènes à toute métaphysique future*). Hegel conteste l'opposition traditionnelle entre nature et culture, en unissant l'une et l'autre sous le concept d'esprit, la nature n'étant que l'esprit lui-même, non parvenu encore à la conscience de soi. Le courant philosophique qualifié de *Naturphilosophie*, qui se développe en Allemagne, au début du XIX^e siècle, la conçoit comme un tout organique, absolu, irréductible aux phénomènes mathématisables.

●●● *La nature, depuis déjà quelques dizaines d'année, n'est plus seulement un concept descriptif, mais aussi une notion éthique : elle est le nom du patrimoine commun de l'humanité, et la source d'un nouvel impératif moral, qui oblige chaque génération à ne rien faire qui puisse altérer, pour les générations futures, la transmission de ce patrimoine (Hans Jonas, Le principe responsabilité).*

➔ ***Loi, matière, monde, nécessité***

Nécessité

● La nécessité désigne le caractère d'un être, d'un événement ou d'une proposition, qui ne peuvent pas ne pas être, ou être différents de ce qu'ils sont. La nécessité peut provenir soit de la nature de l'objet considéré, soit de sa situation dans un système de relations déterminées, soit de la contradiction logique qu'implique sa négation. Son sens le plus usuel signifie que ce qui est nécessaire l'est en vertu d'un rapport avec un principe ou une loi considérés comme absolument certains. La nécessité est opposée à la contingence et à la possibilité, et elle est généralement considérée comme un obstacle à la liberté.

●● Aristote considère la nécessité comme une modalité du rapport entre le sujet et le prédicat. On peut dire ainsi « qu'il est nécessaire que la neige soit blanche » (*De l'interprétation*). La philosophie médiévale, plus tard la pensée classique, soulignent la différence entre une nécessité d'ordre discursif,

comme celle qui lie la neige et la blancheur et qui vaut même si aucune neige n'a jamais existé, et une nécessité plus haute, qui implique l'existence réelle de l'objet. Spinoza affirme en ce sens que Dieu est nécessaire (*Éthique*), cette nécessité étant intérieure au concept même de Dieu. Leibniz distingue la nécessité métaphysique (ce dont le contraire implique contradiction) de la nécessité morale. Celle-ci qualifie les événements dont la non-existence n'implique pas contradiction mais qui ne peuvent pas ne pas se produire dans la monde que Dieu a créé, et qui est le meilleur des mondes possibles (*Essais de théodicée*). Kant utilise enfin la nécessité comme un concept *a priori* qui, avec la possibilité et l'existence, détermine la modalité de l'objet d'expérience (*Critique de la raison pure*).

●●● *Dans le domaine des sciences, la nécessité métaphysique laisse place à une nécessité d'ordre méthodologique. Mach le dit clairement : il n'y a pas de nécessité physique observable dans les phénomènes, mais seulement une nécessité logique que la pensée introduit pour expliquer leur production.*

➔ **Contingence, liberté, loi, nature**

Objet

● Le concept d'objet désigne toute réalité suffisamment stable et déterminée pour qu'une activité intellectuelle ou une perception sensible puissent s'y appliquer. La signification philosophique du terme, plus précise que son sens courant, n'apparaît qu'en relation au concept de sujet. L'objet est alors défini par la connaissance que le sujet peut en avoir, qu'il soit conçu comme une réalité indépendante de l'activité du sujet connaissant ou comme constitué lui-même par celle-ci. On parle d'objectivité pour qualifier une connaissance valable universellement, par son indépendance à l'égard de la singularité subjective, ou du fait de l'universalité des structures du sujet connaissant.

●● L'époque classique oppose ceux qui posent l'objet comme une réalité propre et ceux qui, comme le pense l'idéalisme (notamment Berkeley), considèrent que le seul objet réel est le contenu de notre conscience. Kant apporte une solution originale à ce problème, en distinguant l'objet transcen-

dantal, qui est la cause inconnue des phénomènes, et l'objet de connaissance, dont l'objectivité vient des conditions de possibilité *a priori* et universelles de toute expérience. L'objet est la synthèse des intuitions empiriques et des concepts de mon entendement (*Critique de la raison pure*). Hegel considère que la réalité de l'objet consiste en une rationalité, qui est à la fois le mouvement du réel et celui de la pensée où ce mouvement se réfléchit (*Science de la logique*). La phénoménologie définit l'objet comme ce qui est visé et constitué par un acte intentionnel de la conscience.

••• *Quand peut-on dire qu'une connaissance est objective ? Si on a renoncé, depuis Kant, à prétendre dire l'essence des choses, on considère en général, à la suite de Popper, que l'objectivité est avant tout le fait d'une exclusion de toutes les propositions trop singulières pour être soumises à des tests intersubjectifs.*

➔ ***Connaissance, matière, phénomène, sujet***

Paix

• La paix est, en son sens le plus large, un état caractérisé par l'ordre et la tranquillité. Appliquée à l'âme, elle désigne une situation, due à la force propre de l'esprit, marquée par l'équilibre des facultés et leur commune orientation morale. Mais la paix est avant tout un concept politique qui désigne une configuration spécifique des rapports entre États dont la guerre est absente. Outre cette définition négative, la paix peut positivement désigner une relation de confiance entre des États respectueux les uns des autres, soucieux de leur sécurité et rejetant tout rapport de force.

•• Dès le Moyen Âge, la paix est un concept d'abord juridique. On y distingue communément la vraie paix, fondée sur la justice, et la fausse paix, qui n'est qu'un état temporaire des rapports de forces. Hobbes considère que la situation originnaire de l'homme est au contraire un état de guerre de tous contre tous. La seule paix qu'on peut espérer provient de la neutralisation des instincts guerriers par la puissance du pouvoir souverain (*Léviathan*). Rousseau, au contraire, affirme que ni la guerre ni la paix ne peuvent qualifier des

rappports entre individus. Ce sont au contraire des concepts strictement politiques, qui ne concernent que les États (*Du contrat social*). Kant souligne lui aussi la nécessité, pour parvenir à une paix durable, de l'établissement de rapports juridiques déterminés entre les États, ceux-ci devant à leur tour être soumis au modèle républicain (*Vers la paix perpétuelle*). Seul un État juste à l'intérieur pourra être en paix extérieure avec ses voisins.

●●● *La paix est avant tout un problème politique concret, plus que conceptuel. Si Kant mettait à sa condition la justice des États et l'existence d'une institution forte réglant leurs rapports — ce qu'il appelait la Société des Nations —, force est de constater que ces réquisits sont loin d'être satisfaits. La spécificité des conflits contemporains, qui opposent souvent des peuples dépendant d'une même entité politique, aggrave encore la difficulté de l'établissement d'une paix stable.*

➔ **Contrat, État, république**

Paradoxe

● Le paradoxe est un raisonnement dont les éléments de départ paraissent vrais, mais qui conduit à une contradiction. Il révèle généralement la fausseté des principes ou la nécessité de les poser autrement : en ce sens, le paradoxe est porteur d'une part de vérité.

●● Zénon d'Élée est le premier à utiliser systématiquement les paradoxes (qu'on appelle depuis « paradoxes de Zénon ») dans le cadre d'une réfutation des thèses d'Héraclite. À sa suite, la dialectique antique et médiévale intègre le paradoxe dans la construction de l'argumentation. Kierkegaard, de manière très différente, conçoit le paradoxe comme la passion de la pensée, indice de son authenticité (*Les Miettes philosophiques*). Mais c'est à la fin du XIX^e siècle que le paradoxe retrouve un rôle de premier plan, dans le domaine des mathématiques, en participant au processus de formalisation de celles-ci. Frege et Russel ont formulé un paradoxe resté célèbre, que l'on peut énoncer par la question suivante, à laquelle il est bien entendu impossible de répondre :

l'ensemble des ensembles qui ne sont pas membres d'eux-mêmes est-il membre de lui-même ?

●●● *L'intérêt philosophique du paradoxe réside dans sa fonction de révélateur des difficultés de la pensée, ou des erreurs dans la conception du réel. Bergson voit par exemple dans les paradoxes de Zénon le signe d'une fausse conception de la durée (L'Évolution créatrice).*

➔ **Contradiction**

Passion

● Le concept de passion désigne aujourd'hui une tendance affective caractérisée par sa durée, son intensité et l'influence déterminante qu'elle exerce sur l'ensemble de la personnalité et des comportements de celui qui en est sujet. Conformément à son origine, la passion indique une certaine passivité de l'esprit, en ses fonctions intellectuelles, à l'égard d'un sentiment qui en conteste la maîtrise. La passion ainsi entendue peut être selon les cas normale ou pathologique, moralement neutre, voire positive, ou potentiellement dangereuse. Cette acception du terme est plus étroite que celle que l'on rencontre souvent en philosophie : on appelle alors « passions » l'ensemble des phénomènes affectifs qui ne sont réductibles ni à des sensations, ni à des besoins, ni à des processus intellectuels : il s'agit alors de savoir quelle emprise les passions peuvent avoir sur l'action, et dans quelle mesure elles peuvent s'intégrer à l'organisation générale de la vie psychique.

●● Platon considère que les passions (*pathos*) sont redoutables et souvent violentes, et qu'il faut donc, non pas les supprimer, ce qui est impossible, mais au moins les soumettre à une instance rationnelle qui saura en atténuer les effets. Cette connotation inquiétante du terme disparaît en grande partie chez Aristote, qui les définit comme de simples états émotionnels, que l'on peut produire et donc gouverner. Dans les deux cas toutefois, les passions ne sont pas des produits purs de l'âme, mais indiquent bien plutôt la participation d'une affectivité par essence inférieure à ce qui en l'esprit est rationnel. Ce modèle traverse le Moyen Âge et se retrouve, sous une forme plus

systématique, chez Descartes : les passions sont ici des sentiments de l'âme qui disposent celle-ci à vouloir les choses auxquelles elles préparent le corps. Les passions, qu'on peut réduire à six passions primitives — admiration, amour, haine, désir, joie et tristesse — sont la marque du lien entre l'âme et le corps, et elles n'ont rien de menaçants, pourvu qu'on les connaisse et utilise à bon escient (*Les Passions de l'âme*). Spinoza affirme lui aussi la possibilité d'une maîtrise des passions, qui peuvent, par un effort de connaissance, être transformées en actions (*Éthique*). Le XVIII^e siècle, anglais ou français, est marqué par une extension du rôle accordé aux passions : Hume, puis Rousseau, affirment que rien ne peut contrecarrer les effets d'une passion, si ce n'est une passion opposée. Kant admet cette puissance passionnelle, tout en maintenant l'exigence d'un gouvernement rationnel, seul à même d'assurer la moralité.

●●● *Exaltées par Nietzsche, considérées à la fin du XIX^e siècle comme l'expression d'une certaine vitalité, le concept est de moins en moins utilisé, probablement à cause de son imprécision. Le terme d'émotion paraît plus neutre, et mieux convenir à des états de l'esprit somme toute normaux, la passion étant réservée aux sentiments violents, dont l'amour semble représenter aujourd'hui le type.*

➔ **Action, désir, raison, sentiment**

Personne

- Le concept de personne désigne l'individu en tant qu'il est capable d'incarner l'unité d'une pluralité de choix, de pensées et d'actions en établissant avec lui-même un rapport conscient. La personnalité implique généralement, outre cette unité et l'identité à soi à travers le temps, une faculté rationnelle permettant la vie sociale et la responsabilité morale. D'autres critères peuvent toutefois être invoqués : la conscience de soi, la communication, l'imputabilité juridique, la capacité d'énoncer des jugements de valeurs ou de vérité — ces critères pouvant à leur tour être considérés comme actuels ou seulement potentiels.

●● Le problème de la personne est d'origine théologique : il s'agit de comprendre la Trinité, c'est-à-dire la présence, en l'unique essence de Dieu, de trois personnes distinctes, le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Boèce définit la personne comme la substance individuelle d'un être rationnel. Locke fait résider l'identité personnelle non dans l'unité d'une substance, mais dans la conscience de soi. Kant reprend ce critère de la conscience de soi, en lui donnant une connotation morale : la personne est alors un être qui trouve sa dignité, et sa supériorité par rapport aux choses, dans sa capacité à se soumettre à la loi morale (*Les Fondements de la métaphysique des mœurs*). Les philosophies d'inspiration existentialistes utilisent abondamment le terme : Scheler le définit comme le principe d'unité concrète d'une diversité d'acte (*Le Formalisme en éthique et l'éthique matériale des valeurs*) ; Buber considère la personne dans le cadre du dialogue (*Le Je et le Tu*) ; Mounier en fait le principe de toute sa pensée, précisément qualifiée de personnalisme.

●●● *Le problème de l'identité personnelle est abondamment discuté dans la pensée analytique contemporaine. Mais au-delà des difficultés théoriques, il s'agit surtout de savoir à qui le statut de personne va être attribué. Comment penser la personnalité de ceux qui, du fait d'une maladie ou d'un accident, sont privés de conscience de soi ? Quel statut donner à l'embryon humain : personne humaine potentielle, simple chose vivante, ou personne de plein droit ?*

➔ **Conscience, identité, sujet**

Phénomène

● Un phénomène est l'apparition de la réalité, telle qu'elle est donnée à une conscience dans l'espace et dans le temps, dans sa diversité et sa variabilité. Qu'il soit physique, psychique ou social, le concept de phénomène indique toujours la possibilité d'une expérience et le plus souvent le caractère immédiat de celle-ci.

●● L'Antiquité conçoit le phénomène comme une réalité physique située entre les sens et l'objet sensible et produite par la disposition des sens à

recevoir l'objet et par la nature même de ce dernier. Le phénomène est donc un être relatif à la fois à celui qui perçoit et à l'objet perçu. La détermination philosophiquement essentielle du phénomène est celle de Kant : comme objet indéterminé d'une intuition empirique, le phénomène est caractérisé par sa spatialité et sa temporalité. Il est surtout l'effet d'une activité constituante du sujet connaissant, et non une réalité qui pourrait se donner sans la participation de celui-ci. Fichte conçoit encore plus largement cette activité du sujet connaissant, puisqu'il en déduit non seulement la forme du phénomène, mais aussi sa matière, le phénomène n'ayant de réalité que pour une liberté le prenant pour objet.

●●● *La phénoménologie souligne, à la suite de Kant, la contribution du sujet à la construction du phénomène (Husserl). C'est en définitive la conscience qui rend possible la signification pour nous du monde phénoménal.*

➔ **Connaissance, expérience, objet**

Plaisir

● Le plaisir est une affection définie par son caractère agréable et désirable. S'il est traditionnellement attribué au corps, rien en sa définition n'interdit d'un faire un sentiment de la personne en son ensemble. Le plaisir est marqué par une intensité spécifique et une limitation de sa durée, en quoi il diffère du bonheur.

●● Platon fait du plaisir l'un des éléments constitutifs de la vie bonne, quoique soumis à la sagesse (*Philèbe*). Aristote le définit comme l'achèvement de tout acte, et donc comme un sentiment parfait accompagnant les actions de l'homme de bien (*Éthique à Nicomaque*). Épicure et son école sont à l'origine d'une véritable économie du plaisir. Celui-ci, qui est bon en lui-même, n'est souhaitable que s'il répond à un désir naturel et nécessaire, comme les sont les besoins physiologiques, l'amitié et la philosophie (*Lettre à Ménécée*). Dès le stoïcisme, et dans les principaux courants de la philosophie médiévale, le plaisir est généralement relégué à un rang très inférieur. Il ne retrouve une fonction positive que dans la philosophie des Lumières, notamment en France

chez Voltaire et Diderot. Il devient même l'élément principal de l'éthique utilitariste de Bentham, puis de Mill, ce dernier réintroduisant toutefois une stricte hiérarchisation des plaisirs.

●●● *Le plaisir prend place parmi les principaux concepts de la réflexion morale, notamment dans les pays anglo-saxons. On peut signaler à cet égard les travaux de Ryle et Williams.*

➔ *Bonheur, désir, éthique*

Politique

● La politique est l'ensemble systématique des réflexions, discours, décisions et actes dont l'objet est la formation et l'organisation d'une communauté. Elle implique généralement l'élaboration de règles de vie commune et la création d'institutions chargées de leur application. En son concept moderne, la politique est liée à l'instauration d'un État incarnant le pouvoir souverain. Il faut toujours distinguer la politique de l'éthique, qui ne s'attache qu'à l'agir individuel et aux jugements de valeurs ; et la politique du droit, qui concerne la formalisation des règles communes, et qui en tant que tel est essentiel au politique sans jamais s'y réduire.

●● La politique est chez Platon l'art d'assembler les parties de la Cité en un ordre comparable et parallèle à celui du cosmos en son ensemble (*Le Politique*). Aristote en fait la science architectonique dont l'objet est le bien (*Éthique à Nicomaque*), la situant en une parfaite continuité avec l'éthique, puisque le bien et le bonheur de l'individu ne s'accomplissent que dans la Cité. La politique acquiert son sens moderne au moment où la question de sa légitimité est posée : résolue pragmatiquement par Machiavel dans *Le Prince*, elle donne lieu aux théories du contrat de Hobbes, Locke et Rousseau, qui tentent d'établir à la fois la légitimité du pouvoir et son organisation spécifique. Le modèle politique par excellence devient alors celui de l'État de droit : conçu comme une Idée régulant les institutions concrètes chez Kant (*Doctrine du droit*), l'État incarne pour Hegel l'accomplissement de la liberté (*Principes de la philosophie du droit*). Carl Schmitt la définit par rapport à la

notion d'ennemi, comme la réponse qu'une communauté élabore face à la menace de son anéantissement (*La Notion du politique*). Plus récemment, Rawls aborde la politique au point de vue de la justice (*Théorie de la justice*). Foucault tente enfin de la penser en dehors du modèle étatique, qui masque selon lui les véritables rapports de pouvoir (*Dits et Écrits*).

●●● *La politique est-elle autonome ? Si certains, avec Léo Strauss et Hannah Arendt, veulent ramener la politique à la question grecque de la vie bonne, d'autres, à la suite de Kant, insistent sur son lien au droit, et notamment aux droits de l'homme (Rawls, Habermas). Il faut signaler également les contributions fondamentales de Ricœur, Lévinas et Derrida à l'interrogation du rapport entre éthique et politique, justice et droit.*

➔ **Communauté, droit, État, justice, société**

Pouvoir

● Le concept de pouvoir désigne la capacité d'une chose ou d'un être à produire un effet ou sa possibilité d'action. Le terme a un sens physique, mais sa dimension politique est dominante en philosophie : il qualifie alors la faculté dont est dotée une personne ou une institution, d'imposer sa propre volonté à tous, selon une procédure généralement déterminée et à l'intérieur d'un système social. On peut également utiliser le mot pour qualifier le détenteur de ce pouvoir, ou d'une fraction de celui-ci (par exemple, le pouvoir judiciaire).

●● La signification ancienne du mot est assez éloignée de sa connotation politique. Par le terme de *dynamis*, Platon pense la propriété qu'a tout étant de produire de l'étant. Aristote place le pouvoir au principe du mouvement et du changement. La notion acquiert la dimension éthique qu'elle a aujourd'hui à partir du moment où on attribue le pouvoir à une personne, tout d'abord à Dieu, puis à l'homme. Saint Augustin montre en quoi le pouvoir est dans les deux cas irréductible à la puissance physique, et essentiellement lié à des capacités spirituelles et intellectuelles. Le rapport entre pouvoir, entendement et volonté dans l'acte créateur de Dieu est l'objet d'un vaste débat à l'époque classique, chacun établissant sa propre hiérarchie entre ces facultés (Descartes, Spinoza,

Leibniz). Le pouvoir politique est à la même époque placé au fondement de toute souveraineté : il est chez Hobbes le fait d'une réunion des pouvoirs individuels. Très tôt pensé sous une forme étatique, le pouvoir est souvent accompagné d'un adjectif indiquant son domaine d'application. On parle alors de pouvoirs judiciaire, législatif et exécutif, en affirmant le principe de leur nécessaire séparation (Montesquieu, *L'Esprit des lois*). Le terme retrouve sa fonction de principe universel chez Schopenhauer et surtout chez Nietzsche, qui fait de la volonté de puissance (en allemand, *Macht*, comme pouvoir) une tendance générale des êtres.

●●● *Alors que la philosophie politique classique a tendance à identifier pouvoir et État, Michel Foucault a montré comment le pouvoir pouvait s'exercer selon des modalités plus fines, horizontales, qui pénètrent tout le corps social jusqu'à en déterminer les productions intellectuelles (Surveiller et Punir ; La Volonté de savoir).*

➔ *Droit, État, loi, politique*

Raison

- En son sens le plus large, la raison est la faculté caractéristique de l'esprit humain lui permettant d'utiliser en les organisant systématiquement des concepts et des propositions d'ordre théorique ou pratique. Elle se reconnaît à sa capacité à saisir correctement les rapports objectifs et à les soumettre à la réflexion. Elle s'oppose, suivant les contextes et les époques : au mythe (Antiquité), à l'expérience sensible (Moyen Âge), à la folie ou à la passion (Période classique), à la révélation religieuse (Modernité). L'exercice de la raison se reconnaît généralement par une démarche démontrant sa propre validité et acceptant d'être critiquée : on en trouve donc l'expression la plus déterminée dans le modèle des sciences, bien que des rationalités d'ordre très divers puissent être envisagées. La raison peut également être conçue comme un principe ontologique, au sens où elle est présente dans l'expression « principe de raison » : elle signifie alors que rien n'arrive sans cause déterminante. On parle enfin de rationalisme pour désigner l'attitude philosophique qui

n'admet comme recevable que ce qui peut être reconnu ou établi par une raison humaine, à l'exclusion de toute révélation ; plus généralement, le rationalisme accorde aux connaissances et aux principes qui ne sont pas tirés de la sensibilité un certain privilège.

● ● L'Antiquité pense la raison (*logos*) comme une faculté essentiellement liée au langage. Platon voit dans la forme du dialogue son lieu d'expression privilégié, conçu comme une recherche discursive d'une réalité, l'Idée, inatteignable par les sens. Aristote accentue cette dimension linguistique de la raison, ce qui conduira l'ensemble de la scolastique médiévale à donner une définition avant tout logique — la raison comme pensée essentiellement déductive et démonstrative — de la *ratio*. La conception classique et moderne de la raison rompt en grande partie avec cette dimension discursive, pour faire de la raison une faculté de la conscience supérieure à la capacité de communication et, *a fortiori*, aux sens. Kant représente à cet égard la forme la plus claire de spécialisation de la raison. Distincte de la faculté d'organisation des intuitions sensibles — l'entendement — la raison est conçue à la fois comme principe synthétique des règles universelles de l'expérience et comme faculté de se porter au-delà de l'expérience. La raison n'a d'utilisation théorique légitime que comme principe régulateur de l'expérience ; elle a en revanche tout pouvoir dans le domaine pratique, puisque la loi morale n'a de signification qu'entièrement tirée de la raison. Fichte, puis Hegel, tenteront d'élargir la portée de la raison, soit, pour le premier, en faisant de la raison pratique, sous la forme de la liberté, le principe de toute réalité, soit, pour le second, en posant la rationalité du réel lui-même, et non seulement du sujet connaissant.

● ● ● *La raison n'a jamais entièrement rompu son lien au langage. Pour la philosophie analytique, elle est d'ailleurs impensable hors de la sphère linguistique. Apel et Habermas tentent aujourd'hui de dégager la rationalité de l'activité communicationnelle, en étudiant ses conditions de validité théorique mais aussi morale et politique. La raison retrouve alors une universalité qu'elle pourrait perdre dans sa réduction au langage.*

➔ ***Entendement, idée, passion, sens***

Réflexion

- La réflexion est l'attitude ou l'acte par lesquels un sujet pensant entre en rapport avec sa propre pensée. Elle correspond donc à une forme spécifique de connaissance que l'esprit peut avoir de ses propres opérations et des concepts qu'il utilise. Le sens courant du terme désigne quant à lui toute activité intellectuelle, théorique ou pratique : il n'a pas d'usage en philosophie.

- • Le concept de réflexion ne trouve sa signification propre qu'en lien avec une détermination de la pensée comme activité consciente d'un sujet connaissant. Même si on trouve chez Platon (la connaissance de soi-même comme but de la philosophie) ou chez Aristote l'idée d'un retour sur soi de la pensée, la spécificité de la réflexion n'apparaît pas avant Descartes et surtout Locke. Celui-ci formule la distinction fondamentale entre la perception, comme connaissance des objets extérieurs, et la réflexion, comme connaissance des opérations de l'esprit (*Essai philosophique concernant l'entendement humain*). Cette compréhension du terme traverse les XVII^e et XVIII^e siècles, chez des auteurs aussi divers que Hume, Leibniz ou Condillac. Kant infléchit cette appréhension du concept dans deux directions : tout d'abord en faisant de la réflexion un état de l'esprit dans lequel il découvre les conditions subjectives de l'expérience, et rattache chaque représentation à la faculté qui l'a produite (*Critique de la raison pure*) ; ensuite en qualifiant de réfléchissante la faculté de juger qui établit la validité d'un jugement esthétique ou celle qui énonce la finalité de la nature (*Critique de la faculté de juger*). Hegel comprend la réflexion, non seulement comme une activité subjective, mais comme le mouvement de la réalité elle-même se déterminant, et intégrant ses propres déterminations dans l'unité de son devenir.

- • • *La réflexion est aujourd'hui plus proche de sa conception classique que de sa forme hégélienne. La phénoménologie la décrit comme un acte de la conscience, et la philosophie contemporaine en général tend à en faire l'une des attitudes les plus philosophiques qui soient, puisque par la réflexion la pensée conçoit ses propres impasses et difficultés, et trouve à s'orienter dans*

des domaines — l'art, l'histoire, l'éthique — où aucune loi déterminante ne peut s'appliquer.

➔ **Conscience, entendement, jugement, raison**

Religion

- Le concept de religion, malgré l'extrême diversité des approches et des pratiques possibles, désigne une institution sociale déterminée par le rapport que ses membres entretiennent avec une réalité différente, le plus souvent supérieure, dont l'effet sur l'existence et le monde est conçu comme décisif. Cette réalité, caractérisée par sa transcendance, est en général appelée Dieu, ou les dieux ; son rapport au monde conçu comme providence, libération, salut ou délivrance ; la relation de l'homme à son égard décrite, du point de vue individuel, comme croyance, méditation ou prière ; la relation de la communauté à la divinité instituée par le moyen de pratiques culturelles et rituelles. Les distinctions suivantes peuvent, entre autres, s'appliquer à la religion : religion naturelle et religion révélée (dont le contenu essentiel se trouve sous une forme verbale ou écrite) ; religion monothéiste et polythéiste ; religion mystique, qui souligne le caractère passager du monde, et religion prophétique, qui insiste au contraire sur la nécessité de s'y engager. Les frontières entre la religion et le mythe, la magie, l'éthique, la philosophie même, ne sont pas toujours faciles à établir.

- • La religion, par l'utilisation des mythes et sa capacité à donner sens aux phénomènes essentiels du monde et de l'existence, est dès l'Antiquité dans un rapport complexe, fait de proximité et de distance maintenue, avec la philosophie. Longtemps considérée comme des approches connexes de la transcendance, elles sont systématiquement définies par la philosophie médiévale, qui pose selon les cas leur autonomie ou la soumission de la philosophie à la religion, en faisant de la première l'instrument d'intelligence de la foi. L'époque classique tend à séparer une possible approche strictement philosophique de la religion de son contenu institutionnel et culturel. Descartes, Leibniz, Malebranche, Spinoza, Berkeley : tous vont abondamment

parler de Dieu, le démontrer et le placer au cœur de leurs systèmes sans pour autant s'appuyer sur des pratiques ou dogmes établis par une confession particulière. Ce souci de marquer la différence entre philosophie et religion, là même où elles prennent le même objet, aboutit chez Kant à la définition de la religion comme connaissance de nos devoirs en tant que commandements divins (*La Religion dans les limites de la simple raison*). Ramenée ainsi à n'être qu'un développement d'une morale rationnelle, la religion ne peut être qu'universelle, les divergences rencontrées dans l'expérience étant secondaires et d'ordre culturel par rapport à l'unité de l'essence de la religion. L'idéalisme allemand, notamment chez Schelling et Hegel, refusera cette rationalisation du religieux en intégrant la religion au développement de la vérité, en collaboration avec l'art et la philosophie. Le XIX^e siècle est marqué par la critique philosophique de la religion, considérée comme l'expression de certaines dimensions psychologiques, physiologiques (Nietzsche) ou économiques de l'existence (Marx). Dans tous les cas, le phénomène religieux est dépossédé de toute valeur de vérité, et réduit à une valeur symptomatique de mécanismes qui le dépassent. L'interprétation psychanalytique de la religion s'intègre à ce mouvement général de soupçon à son égard : Freud, dans *Malaise dans la culture* la comprend comme expression culturelle d'un état infantile de dépendance absolue. Bergson reconnaît que la religion peut avoir une fonction sociale, mais il indique aussi la possibilité pour une religion dite « ouverte » d'être en une intimité particulière avec la tendance même de la vie (*Les deux sources de la morale et de la religion*).

● ● ● *Le rapport de la philosophie à la religion paraît aujourd'hui à la fois plus apaisé et plus fécond. Si, comme le remarque Marcel Gauchet dans Le désenchantement du monde, on est passé d'une religion à fonction sociale aux religieux d'essence personnelle, la religion n'a pas, et de loin, disparu de l'espace philosophique. La récente réflexion de Derrida sur ce sujet (Foi et Savoir) témoigne de l'intérêt qu'elle continue de susciter chez des auteurs qui ne s'en réclament pas nécessairement.*

➔ **Dieu**

République

- La république désigne à l'origine la forme politique de toute société humaine. Le concept subit une double inflexion : tout d'abord par sa définition comme communauté souveraine dotée d'une législation unique et considérée comme légitime par les citoyens ; ensuite, à partir de la Révolution française, en devenant un régime particulier dans lequel le peuple est souverain, ce qui exclut la monarchie, même constitutionnelle.

- Platon définit la république comme l'idéal de toute société réelle, caractérisé par l'équilibre des classes qui la composent sous la direction du philosophe (*La République*). Aristote distingue la république de la démocratie, de la monarchie, de l'aristocratie et de l'oligarchie (le pouvoir des riches) et considère qu'elle est le seul régime alliant liberté et égalité relative (*Politique*). La formulation la plus précise du modèle républicain est celle de Rousseau : elle est la forme d'association qui défend et protège de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé, et par laquelle chacun s'unissant à tous n'obéit pourtant qu'à lui-même et reste aussi libre qu'auparavant. Kant caractérise la république comme la forme politique qui garantit la liberté, l'indépendance et l'égalité de ses membres (*Théorie et Pratique*). Dans la tradition issue de la Révolution française, la république est toujours démocratique, et, dans le cas de la France, strictement séparée du pouvoir religieux.

- *Si le modèle républicain s'est peu à peu imposé — là même où le terme n'est pas utilisé —, sa réalisation pose, entre autres, le problème de l'équilibre des pouvoirs, et celui du rapport entre l'unité de la république et les particularismes locaux.*

➔ **Communauté, État, politique**

Respect

- Le respect est le sentiment ou le jugement de valeur provoqués par la qualité morale spécifique d'une personne, d'une action, d'une institution ou

d'une norme. Il est dû à tout être humain, si l'on considère que l'humanité est en elle-même digne de respect ; vers un individu particulier porteur de propriétés — intelligence, vertu, pouvoir — suscitant le respect ; vers des règles et principes qu'on accepte de ne pas enfreindre. Si le respect peut avoir le sens d'une obéissance ou d'une crainte, il désigne le plus souvent un concept moral impliquant la liberté de celui qui le ressent et la valeur propre de celui qui en est l'objet.

● ● Descartes, dans *Les Passions de l'âme*, considère le respect comme une estime que le sujet a d'abord pour lui-même. L'acception moderne du terme est d'inspiration kantienne. Kant l'emploie tout d'abord pour désigner le sentiment pratique à l'égard de la loi morale ; puis le sentiment envers la personne d'autrui, comme homme. Dans les deux cas, le respect est un sentiment très singulier, qui exclut en partie la passivité et le caractère éventuellement excessif des autres sentiments, que Kant qualifie de pathologiques (*Critique de la raison pratique*). Dilthey affirme que le respect dû à chacun est fondé sur la capacité d'autodétermination que nous lui attribuons (*Système de l'éthique*).

● ● ● Ricœur et Lévinas insistent sur la spécificité du respect comme rapport à autrui. Alors que notre relation aux choses peut être pensée sur le modèle théorique de la représentation, le rapport à autrui doit d'emblée être pensé comme une obligation à son égard (Ricœur, *À l'école de la phénoménologie* ; Lévinas, *Totalité et Infini*).

➔ *Autrui, loi, responsabilité*

Responsabilité

● La responsabilité désigne le fait, pour un sujet libre et conscient, de pouvoir répondre de ses actes : cela signifie, au sens juridique, qu'on peut lui imputer ses actions et le cas échéant le condamner si elles sont considérées comme répréhensibles ; et au sens moral, que le sujet a librement engagé sa volonté dans l'accomplissement de l'acte, et qu'il peut de ce fait en rendre compte et être objet d'approbation ou de désapprobation. Enfin, en une acception plus large, la responsabilité désigne l'attitude d'un sujet agissant — individuel ou

collectif —, soucieux des conséquences de son acte. Il est également possible de concevoir la responsabilité comme une détermination fondamentale de l'humain en son rapport à autrui.

- ● La responsabilité est directement tirée du concept juridique et théologique d'*imputatio*. Elle implique la liberté et la conscience, condition de l'imputabilité juridique et morale. Weber oppose l'éthique de la responsabilité, qui intègre une réflexion sur les conséquences de l'acte, et l'éthique de conviction, qui n'a d'égard que pour les principes (*Le Savant et le Politique*). Sartre, à la suite de Kierkegaard, utilise le terme pour désigner un trait fondamental de la liberté humaine, qui me rend redevable de la totalité de mes actions, y compris si je m'abstiens d'agir (*L'Être et le Néant*). Jonas situe la responsabilité dans le rapport entre génération : chaque génération doit être tenue pour responsable de l'état du monde qu'elle laisse aux générations futures (*Le Principe responsabilité*).

- ● ● *Lévinas propose une approche très originale de la responsabilité, en la définissant comme un devoir infini à l'égard d'autrui, auquel je ne peux me soustraire et qui précède même ma liberté. Le champ politique contemporain est par ailleurs un domaine privilégié pour l'étude de la responsabilité dans sa complexité, notamment en son lien à la culpabilité, à laquelle on l'oppose parfois, non sans hypocrisie.*

➔ ***Autrui, droit, personne, sujet***

Sagesse

- La sagesse est à l'origine la forme accomplie de la connaissance auquel mène l'exercice de la philosophie. Elle implique à la fois la science de ce qui est le plus élevé et l'unité du savoir et de l'action, de la théorie et de la vie. Cette dimension pratique de la sagesse se retrouve dans le sens usuel du terme, qui la comprend comme une vertu particulière, caractérisée par la prudence, la modération et une certaine tranquillité d'âme.

●● Le premier indice de la sagesse est pour Socrate la claire conscience de notre ignorance, indispensable à toute recherche de la vérité. Platon fait de la sagesse la vertu de la partie rationnelle de l'âme. Aristote ne s'écarte que peu de cette approche théorique, en distinguant strictement la sagesse de la prudence, qui elle a trait à l'action. Le stoïcisme introduit dans la compréhension du concept une connotation morale et en fait la qualité propre d'une âme inébranlable et détachée des contingences de la vie. Descartes en donne une formule englobant l'ensemble de ces aspects : la sagesse est pour lui la prudence dans les affaires, et une parfaite connaissance de toutes les choses que l'homme peut savoir, tant pour la conduite de sa vie que pour la conservation de sa santé et l'invention de tous les arts (*Principes de la philosophie*).

●●● *Ricœur considère que la sagesse, au sens d'une disposition pratique, est indispensable dans les dilemmes moraux, quand les normes universelles s'opposent aux exigences particulières de la situation (Soi-même comme un autre).*

➔ *Éthique, science*

Science

● Le concept de science désigne l'ensemble systématique des connaissances d'un domaine d'objets déterminé, caractérisé par sa rationalité, sa généralité et la possibilité de la transmettre. Par définition, la science s'attache principalement aux régularités du domaine considéré, afin d'en dégager des lois universelles permettant de prévoir le déroulement des phénomènes et d'en expliquer les causes. Elle doit donc pouvoir à la fois rendre compte théoriquement du réel et obtenir de celui-ci une confirmation expérimentale. Par son exigence de précision et sa puissance de formalisation, les mathématiques représentent le type même de la scientificité. Cependant, on peut — pourvu que les critères d'universalité, de rationalité et de transmissibilité soient maintenus — parler de sciences à propos de connaissances non-soumises au modèle mathématique, comme les sciences humaines. Les buts assignés aux

sciences sont fort variables : pour certains, elles permettent une explication du réel, pour d'autres sa prévision, pour d'autres encore sa compréhension. Dans tous les cas, elles doivent déboucher sur une certaine simplification de cette réalité permettant sa présentation dans un corpus défini de concepts et de lois.

- ● Aristote considère que la seule science réelle est celle des objets éternels et immuables (*Seconds analytiques*) ; en même temps, il esquisse dans ses textes sur la nature une certaine systématisation du savoir qui n'est pas étrangère à la science (*Parties des animaux*). Ce n'est toutefois qu'à la Renaissance que la science s'émancipe de la philosophie et de la théologie pour se développer de manière autonome et par une utilisation spécifique de l'outil mathématique (Bacon). Cette tendance à la mathématisation des connaissances est explicitement proposée comme modèle pour la science par Galilée, puis par Descartes. Newton souligne pour sa part la nécessité de mener de front cet effort de mathématisation et l'analyse de l'expérience, dont il s'agit de tirer des enseignements généraux. Kant distingue la science pure, les mathématiques, des sciences empiriques, qui ont recours à la sensibilité. Il en établit les conditions de légitimité et en montre les limites. La science moderne se différencie de son modèle classique par l'importance qu'elle accorde, non à l'expérience mais à l'expérimentation ; par l'utilisation, notamment technique, qu'elle permet de la connaissance de la structure de la nature ; enfin, pour la plupart des penseurs, par l'abandon de la prétention à donner une image fidèle du réel, au profit de sa formalisation la plus économique et la plus simple. L'œuvre de Duhem est très significative de cette nouvelle approche, puisqu'il définit la théorie scientifique non comme une explication, mais comme une représentation de l'expérience, qui n'a plus de rapport immédiat à la réalité (*La Théorie physique*). Le XX^e siècle est à cet égard extrêmement riche en réflexions sur la science. On peut signaler, entre autres, les travaux de Popper, qui montre en quoi la valeur d'une hypothèse scientifique tient à son audace et à la quantité des réfutations auxquelles elle s'expose volontairement (*La Logique de la découverte scientifique*) et ceux de Kuhn, qui décrit la structure des révolutions scientifiques sous la forme d'une succession de paradigmes, qui sont considérés comme valables tant qu'un nouveau paradigme plus convaincant ne les remplace pas (*La Tension essentielle*).

●●● *La philosophie n'a cessé de réfléchir au statut des sciences. Ce débat, aujourd'hui très vivant, est en prise directe avec les découvertes de la science, et les méthodes nouvelles qu'elle met en œuvre. Les sciences cognitives qui ont pour objet le fonctionnement de notre cerveau, représentent à cet égard un terrain de rencontre privilégié pour la philosophie et les sciences (Daniel Andler, Introduction aux sciences cognitives).*

➔ ***Connaissance, expérience, théorie, vérité***

Sens

● Le mot « sens » est en français d'une remarquable richesse. Il désigne en premier lieu la capacité d'être affecté par l'intermédiaire de nos organes sensoriels, et de recevoir des sensations correspondant à l'objet perçu. On qualifie de sensibilité la réceptivité de l'esprit aux représentations issues des sens ; on parle également de sens moral (perception des valeurs), de sens commun (capacité de réflexion commune à tous les hommes) et de bon sens (faculté de distinguer le vrai du faux), l'ensemble de ces expressions conservant du sens proprement dit son immédiateté constitutive. En second lieu, le concept de sens est un synonyme à peu près correct de celui de signification. Il désigne alors le contenu compréhensible par interprétation d'un ensemble de signes. L'interprétation peut être conventionnelle, quand il s'agit de comprendre un énoncé linguistique simple ; ou exiger un effort supplémentaire, dans la compréhension de textes plus complexes. Enfin, le concept de sens désigne le but d'un mouvement, ou plus largement la finalité d'un phénomène ou d'une institution. On utilise notamment ce terme dans l'étude philosophique de l'histoire : l'expressions « sens de l'histoire » conserve d'ailleurs l'ambiguïté du terme, à la fois signification et orientation.

●● Aristote définit le sens comme le réceptacle des formes sensibles, qui en reçoit la marque comme la cire reçoit l'empreinte du sceau (*De l'âme*). Cette passivité traverse la philosophie médiévale et classique, et on la retrouve dans la définition kantienne de la sensibilité comme réceptivité de l'esprit aux intuitions sensibles. Kant distingue le sens interne et le sens externe, le

second impliquant une spatialité absente du premier. Le sens comme signification est depuis Aristote l'objet de la philosophie du langage, mais aussi celui d'une réflexion sur l'interprétation des textes, que développe en Allemagne Schleiermacher, le fondateur de l'herméneutique (science de l'interprétation). Il est également très présent en logique. Frege distingue le sens de la signification, celle-ci étant l'objet désigné et celui-là la manière par laquelle il l'est (*Sens et signification*). Enfin, le sens comme finalité et direction est essentiel à la philosophie de l'histoire, quand elle s'essaie à dégager une cohérence d'ensemble des phénomènes historiques (Kant, Hegel, Marx).

●●● *Le sens comme signification est une notion très importante pour la réflexion phénoménologique qui, à la suite de Husserl, s'interroge sur la manière dont un sens est donné à ce qui apparaît à la conscience.*

➔ *Entendement, fin, sentiment, signe*

Sentiment

● Le sentiment est la réaction d'un sujet à l'égard de ce qu'il vit et perçoit, en tant qu'elle n'est réductible ni à une sensation corporelle, ni à une opération intellectuelle. Un sentiment est toujours subjectif, il ne peut être évalué selon le critère du vrai et du faux, et est généralement accompagné de plaisir ou de déplaisir, de désir ou d'aversion.

●● Spinoza définit le sentiment comme une affection du corps, par laquelle sa puissance d'agir est augmentée ou diminuée (*Éthique*). Cette approche donne lieu, comme plus tard chez Hume, à une véritable économie des sentiments, certains étant plus adéquats que d'autres à la réalisation de la liberté. Kant exclut en revanche toute valorisation morale des sentiments : l'amour est peut-être une émotion digne d'éloge, mais il ne peut pas être moral, puisqu'il n'est jamais l'objet d'une obligation (*Doctrine de la vertu*). Le sentiment, au sens d'une disposition morale, est en revanche considéré très favorablement par Rousseau, et, dans la mesure où il est maîtrisé, par Nietzsche, qui le considère comme plus fondamental que la rationalité.

●●● *Peu présent dans la philosophie d'aujourd'hui, le sentiment est toutefois utile à la réflexion morale, et la pensée anglo-saxonne continue de lui accorder une fonction significative.*

➔ *Désir, éthique, morale, passions*

Signe

● Le signe désigne tout objet matériel — figure, son, image, caractère — qui remplace une réalité distincte de lui mais à laquelle il se réfère. Cette référence est soit la représentation d'un objet extérieur ou d'une opération de la pensée ; soit elle fonctionne comme une correspondance plus ou moins conventionnelle entre un système défini de signes et la totalité de ce que l'on peut décrire par le moyen de celui-ci. Le modèle du signe est généralement celui du signe linguistique qui, comme tout signe, est pris dans un double rapport : rapport à l'objet qu'il désigne et rapport aux autres signes du système, grâce auquel il acquiert son pouvoir de signification.

●● La réflexion philosophique sur le signe commence avec Aristote, qui fait du langage le signe immédiat des états de l'âme (*De l'interprétation*). Locke, plus tard, insiste pour sa part sur la fonction de représentation contenue dans le signe, qui se réfère toujours à un objet extérieur à la conscience, ou au fonctionnement de celle-ci. Cette compréhension duelle du signe est contestée par la philosophie et la linguistique plus récente. Peirce montre qu'en fait, le signe implique toujours un interprétant qui détermine son lien à l'objet. Il distingue par ailleurs plusieurs sortes de signe : l'icône, qui fonctionne par ressemblance, l'indice et le symbole, qui lui implique une convention. Saussure souligne lui aussi la complexité du signe, en faisant de lui l'unité du signifiant (le mot) et du signifié (le contenu représentatif), l'un et l'autre étant en rapport à l'objet désigné, le référent (*Cours de linguistique générale*). Le signe implique toujours une convention plus ou moins arbitraire, et il n'a de sens qu'à l'intérieur d'un système, jamais isolément.

●●● *L'intérêt philosophique du signe n'a jamais cessé d'être souligné par des penseurs issus de traditions très divergentes. À l'époque contemporaine, la*

pensée analytique anglo-saxonne s'y intéresse bien sûr, de par son importance dans la constitution du langage, mais on trouve de nombreux travaux consacrés au signe dans la philosophie française, notamment chez Jacques Derrida (De la grammatologie).

➔ *Langage, sens*

Société

- Une société est un regroupement d'individus partageant un territoire déterminé, une culture et des institutions communes et unis par des relations d'interdépendance. La société, contrairement à la communauté, n'exige pas un lien spontané et affectif entre ses membres ; elle n'implique pas nécessairement, contrairement à l'État, une formalisation juridique de son organisation. Toute société doit pouvoir prétendre à une autonomie relative, et à une certaine durée d'existence.

- L'Antiquité ne fait pas de distinction nette entre la société, la communauté et l'État, tous trois étant pensés comme *polis*, communauté des communautés. Les théoriciens du droit naturel et les philosophies du contrat ont également tendance à identifier la société, généralement qualifiée de société civile, avec l'État : la rupture essentielle sépare alors l'état de nature de l'état politique, et non société et État. Cette très nette inflexion juridique du concept de société va traverser les XVII^e et XVIII^e siècles jusqu'à Hegel, qui dans ses *Principes de la philosophie du droit*, distingue la société civile et l'État, celui-ci étant l'accomplissement politique d'une liberté imparfaitement présente dans la société. Marx, en continuité avec Hegel, définit la société comme une forme de commerce déterminée à tous les stades historiques par les forces productrices disponibles, et qui forme ensuite la loi de l'État (*L'Idéologie allemande*). Le concept de société est profondément transformé par les sciences sociales, qui s'attachent à la penser comme une réalité propre, mue par un dynamisme spécifique irréductible aux individus et à l'État qui en est la superstructure. Les travaux de Weber et Durkheim sont à cet égard essentiels.

●●● *La société ne doit pas nécessairement être conçue comme une étape vers sa concrétisation étatique. L'approche des anthropologues est sur ce point très féconde, en indiquant des modes de régulation de la vie commune non soumis au modèle juridique (Pierre Clastres, La Société contre l'État).*

➔ **Communauté, État**

Substance

● La substance est ce qui constitue l'être même de chaque chose : elle est fondamentalement caractérisée par sa permanence et son indépendance, qui permettent qu'on lui attribue des qualités particulièrement sans remettre en cause son identité à travers le temps. On distingue différents types de substance suivant leur degré d'autonomie, mais toutes ont en commun d'être le substrat ultime de la prédication (acte par lequel on attribue une propriété à un sujet).

●● La substance est pour Aristote ce qui ne peut être le prédicat d'aucune autre réalité, et à quoi un prédicat est attribué (*Les Catégories*). Il distingue la substance première et la substance seconde qui en est dérivée, les substances immobiles et les substances en mouvement (*Métaphysique*). Descartes renforce encore la caractéristique autonome de la substance en affirmant qu'à strictement parler Dieu seul est substance, puisque lui seul peut être et être conçu sans le secours d'aucune autre chose. Il parle toutefois également de substance à propos de l'âme et du corps, concession que refuse logiquement Spinoza, pour qui il n'y a qu'une substance, Dieu ou la nature, dont toute réalité n'est qu'un mode (*Éthique*). Kant considère la substance comme un concept nécessaire à toute expérience : elle est le substrat de toute détermination du temps sans laquelle le changement ne pourrait pas être perçu.

●●● *Le concept, surtout métaphysique, n'a plus d'usage aujourd'hui. Celui d'objet paraît plus adéquat à l'approche scientifique du réel, pour laquelle il n'est pas indispensable de statuer sur l'autonomie des choses.*

➔ **Définition, essence, identité**

Sujet

- Le sujet désigne à partir du XVII^e siècle l'individu sentant, pensant et agissant, en tant qu'il est capable d'un rapport à soi conscient. Si le sujet a originellement un sens logique — l'être auquel on attribue une qualité — sa détermination moderne en fait à la fois le principe de la connaissance, l'être responsable de ses actes et la personnalité juridique. On retient en général un ou plusieurs des critères suivants de la subjectivité : la finitude ; le rapport aux objets ; l'intimité de la relation à soi-même ; la capacité de dire « Je ».

- • Le concept de sujet est peu utilisé avant l'époque classique. Le mot lui-même est assez rare, même chez les philosophes, Descartes et Locke, qui en ont donné les traits essentiels. Descartes pense le sujet comme un Je pensant dont nous avons une connaissance évidente, certaine et immédiate, quand bien même il n'y aurait rien au monde que le sujet (*Méditations métaphysiques*). Sous l'impulsion de Locke, la conscience de soi constitue jusqu'à Kant au moins la condition minimale de la subjectivité. Kant distingue le sujet transcendantal, qui est la condition ultime de possibilité de la connaissance et le sujet empirique dont j'ai une expérience par le sens interne. La subjectivité est aussi, et peut-être surtout, la personnalité morale d'un être qui agit sous la loi morale. Fichte remet en cause cette séparation du théorique et du pratique en posant le Moi comme principe premier de l'ensemble de son système (*Doctrine de la science*). Hegel généralise cette indistinction entre le théorique et le pratique, tout en détachant la subjectivité de la personnalité : le sujet est ce que devient le réel en articulant rationnellement son devenir (*Phénoménologie de l'esprit*). La subjectivité, avec la primauté de la conscience, la position de la liberté et la maîtrise de soi et du monde qu'elle implique, a été l'objet, au long des XIX^e et XX^e siècles, d'une sévère critique. Marx, Nietzsche et Freud montrent en quoi le sujet prétendument souverain est largement déterminé par des mécanismes — économiques, physiologiques, psychologiques — qui le dépassent. La phénoménologie au contraire, tout en renonçant à en faire un principe métaphysique, continue de considérer que le point de vue du sujet est la seule voie d'accès au réel, et la seule manière de percevoir en sa richesse l'apparition des phénomènes à une conscience.

●●● *La philosophie contemporaine, à la suite de l'entreprise de Heidegger, souligne les limites du concept. Foucault indique par exemple en quoi le sujet doit être compris à l'intérieur de rapport de savoir et de pouvoir qui empêchent en grande partie sa souveraineté ; Derrida décrit les impasses de la recherche d'une présence à soi absolue, qui constituerait par hypothèse la subjectivité ; même dans les courants kantien, en France comme en Allemagne, on tente d'éviter les difficultés d'un concept trop métaphysique du sujet. Peut-être une subjectivité minimale, basée sur la possibilité d'une certaine familiarité à soi, est-elle encore nécessaire à la pensée, sans qu'il faille en revenir à des formes probablement périmées du sujet.*

➔ *Conscience, objet, personne*

Synthèse

● La synthèse est l'opération de l'esprit par laquelle une diversité d'idées, de sensations ou de concepts sont réunis en un tout. Le terme est également utilisé dans deux expressions spécifiques où il acquiert un sens un peu différent. En premier lieu, on parle de proposition synthétique quand deux concepts sont unis par le jugement. En second lieu, on parle de méthode synthétique quand la recherche de la vérité est conduite en partant du plus simple et du plus évident, jusqu'au plus complexe, des principes aux conséquences. Dans toutes ces acceptions, et dans le sens le plus usuel du mot, l'idée d'une réunion, ou d'une récapitulation organisant des éléments épars, est toujours présente.

●● Descartes appelle « ordre synthétique » le mouvement par lequel l'esprit part des objets les plus faciles à connaître pour monter comme par degrés vers les plus composés (*Discours de la méthode*). La *Logique de Port-Royal* en définit les règles, qui consistent à clarifier les termes en présence, à en évaluer l'évidence et à démontrer tout ce qui peut demeurer obscur à partir des définitions et axiomes de départ. Kant considère que seuls les jugements synthétiques — et toute la science en est composée — fait progresser le savoir. Il s'agit pour lui d'établir les conditions de possibilité *a priori* de tels

jugements. Hegel dépasse cette approche logique du problème, en faisant de la synthèse le moment de réconciliation des termes opposés, qui achève en le réalisant le mouvement suscité par l'opposition (*Phénoménologie de l'esprit*).

●●● *La synthèse, comme l'analyse, est une notion essentielle à la compréhension des modalités du jugement et du fonctionnement des sciences. Sa définition comme méthode demeure également fondamentale, la plus souvent en collaboration avec la méthode analytique, à laquelle il serait vain de l'opposer.*

➔ **Analyse, méthode**

Technique

● La technique désigne l'ensemble des pratiques dont le but est la production d'objets destinés à satisfaire des besoins déterminés ou à contribuer à l'efficacité de l'activité humaine. Elle a pour effet de transformer le matériau naturel pour le soumettre à une fin spécifique considérée comme utile. En son concept moderne, la technique s'appuie généralement sur des connaissances scientifiques et sur l'utilisation d'instruments complexes.

●● Le terme grec de *technè*, commun à ce que nous appelons aujourd'hui technique et à l'art, désigne tout ce que l'homme fait et que la nature ne peut pas faire. Aristote souligne toutefois la supériorité de la nature sur toutes les formes de techniques, puisque celles-ci n'ont jamais en elles-mêmes leur propre principe de fabrication. L'époque moderne voit s'imposer une exaltation de la maîtrise technique, censée nous rendre maîtres de la nature, qui s'accompagne d'une réduction progressive de sa compréhension à une dimension essentiellement machinique. La technique est conçue comme une prolongation du corps humain plus efficace que lui. Marx pense la technique à la fois comme le moyen de se débarrasser des travaux trop lourds et la source de la pauvreté et du chômage (*Le Capital*). Le XX^e siècle est marqué par une autonomisation de la technique, qui paraît constituer aujourd'hui un être propre, aussi indépendant qu'un être naturel. Heidegger la comprend, assez négativement, comme l'instrument d'une conception réductrice de la nature,

qui n'est plus qu'une quantité d'énergies à exploiter (*La Question de la technique*). Habermas et l'École de Frankfort soulignent de leur côté l'aspect idéologique de la technique, qui participe d'une vision unilatérale du réel, dominée par un souci de rationalisation économique (*La Technique et la science comme idéologie*).

●●● *Le débat contemporain oscille entre une réflexion sur les questions éthiques que ne manquent pas de susciter certaines avancées techniques, notamment dans le domaine bio-médical, et une étude du lien plus ou moins fort existant entre la science et la technique. Il n'est pas certain que des expressions comme celle, courante, de « technosciences » ait un sens réel : il paraît préférable de maintenir la distinction entre science et technique, toute science ne débouchant pas sur une technique, toute technique ne s'appuyant pas sur une science.*

➔ *Nature, science, travail*

Temps

● Le temps désigne généralement le milieu indéfini et homogène où se déroulent les événements naturels et l'existence humaine, caractérisé par son irréversibilité. Il faut toutefois poser immédiatement une distinction essentielle entre le temps physique et le temps subjectif. Le premier, toujours égal, linéaire et mesurable, permet de situer les uns par rapports aux autres les phénomènes naturels ; le second, le temps tel que le perçoit la conscience, est au contraire marqué par une dissymétrie entre le passé, qui paraît constituer une totalité inerte, et un futur par définition inconnu. Il semble difficile de concilier ces deux approches.

●● Le temps est pour Aristote la mesure et l'être même du mouvement (*Physique*). Saint Augustin souligne le rôle de la conscience dans la perception du temps, et affirme que le présent n'est qu'un point de transition entre un passé qui n'est plus et un futur qui n'est pas encore (*Les Confessions*). Le temps est, à l'époque classique, le plus souvent considéré en sa fonction scientifique en parallèle avec l'espace. Il s'agit alors de savoir si le temps

existe par lui-même, comme un milieu universel, absolu et indifférent à ce qui s'y déroule (Newton et Clarke) ; s'il est un concept relationnel issu de l'ordre de la succession des phénomènes (Leibniz) ; s'il doit être compris à partir de la conscience que nous avons de la succession en nous des idées (Locke) ; s'il doit enfin être entendu comme la condition formelle de tous les phénomènes, c'est-à-dire comme forme pure de l'intuition que nous avons des objets (Kant). Au XX^e siècle, la théorie de la relativité d'Einstein modifie le modèle classique, en faisant dépendre la mesure du temps de la vitesse. Le temps perd alors son caractère d'homogénéité. Du point de vue de la philosophie, trois tentatives essentielles de pensée du temps peuvent être signalées : celle de Bergson, qui distingue la vraie conception du temps comme durée, celle que nous vivons, du temps spatialisé de la science (*Essai sur les données immédiates de la conscience* ; *L'Évolution créatrice*) ; celle de Heidegger, qui souligne le lien entre la temporalité de l'existence et l'être lui-même (*Être et Temps*) ; celle de Husserl enfin, qui s'attache à la conscience du temps, entre le souvenir et l'attente (*Leçons pour une phénoménologie de la conscience intime du temps*).

●●● *L'approche philosophique du temps peut se concevoir comme un mode d'accès à notre propre finitude et à la mort. Le travail de Lévinas, Dieu, la mort, le temps, représente à cet égard l'une des analyses récentes les plus fines de la temporalité.*

➔ *Espace, existence*

Théorie

- Une théorie est un ensemble systématiquement ordonné et structuré de manière complexe de principes et des lois organisant la connaissance d'un domaine d'objets déterminé. Une théorie implique la mise en forme logique de ses éléments, en général sur le modèle d'un ordre déductif permettant de passer d'un élément à un autre, ainsi qu'une hiérarchisation de ses principes. La théorie peut être opposée à la pratique, ou à l'expérience, si on la comprend comme une connaissance pure de tout élément provenant des sens.

●● Aristote distingue la théorie de la pratique, en opposant le savoir théorique qui correspond à la partie la plus haute de l'âme à l'intelligence pratique, ou prudence, qui structure le désir. Cette opposition se retrouve dans la pensée kantienne, où elle met en rapport deux domaines absolument séparés : celui de la nature qu'il faut aborder par l'expérience, et celui de la morale où seule la raison peut légiférer. Fichte, Hegel, puis Marx contestent cette scission kantienne, soit en niant la validité de la distinction (Hegel), soit en posant la suprématie de la pratique (Fichte et Marx). La réflexion sur la théorie se développe dans le champ de la philosophie des sciences, à partir du XIX^e siècle. Duhem propose de définir la théorie scientifique non comme une explication du réel, mais comme un système de propositions mathématiques, déduire d'un petit nombre de principes et qui représente le plus simplement et exactement que possible l'expérience que nous avons du réel.

●●● *Gilles Gaston-Granger a récemment, à propos de la philosophie, donné une définition fort claire de la théorie : « ensemble de concepts abstraits, à l'intérieur duquel, au moyen de certaines règles de combinaison et de déduction, il est possible de conclure à la nécessité ou à la probabilité de certaines configurations également abstraites qui sont censées représenter les phénomènes ».*

➔ *Connaissance, expérience, science*

Travail

● Le travail est l'activité conforme à un but déterminé par laquelle un sujet entre en relation avec le monde des objets, en le transformant. Cette activité peut être interprétée essentiellement comme source de richesse, ou comme un moment nécessaire dans la formation d'une personnalité individuelle ou collective. Ce concept n'a de signification philosophique propre qu'en lien avec les questions, d'une grande importance éthique, politique et économique, de la valeur, de la propriété et des rapports de production.

●● Même si les textes bibliques le conçoivent comme le châtement du péché originel (*Genèse*), Locke est le premier penseur à donner au travail une fonction

philosophique spécifique, en en faisant le principe justificateur de la propriété privée (*Second traité du gouvernement civil*). Adam Smith, dans la même inspiration libérale que Locke, formule une théorie de la valeur liée au travail fourni, qui conserve ici son caractère pénible. Hegel, au contraire, considère que le travail a une fonction libératrice en permettant à l'homme de se rapporter à lui-même dans une libre activité consciente (*La Phénoménologie de l'esprit*). Mais le penseur le plus important du travail est sans aucun doute Marx. Le travail est pour lui, conformément à la définition traditionnelle, un rapport entre l'homme et la nature. Toutefois, ce rapport, vécu collectivement, installe l'homme dans l'histoire et dans une dimension sociale spécifique. Le travail n'a toutefois pas nécessairement cette fonction d'émancipation. Le système capitaliste est précisément caractérisé par une aliénation par le travail, qui vient de la disparition des produits concrets du travail dans une totalité anonyme, le capital. L'ouvrier perd dans le travail ce qui aurait pu être, dans un autre système, un instrument de libération (*Le Capital*). Hannah Arendt enfin, considère que le travail relève du seul domaine privé, et qu'il n'a pas de ce fait de dimension politique.

●●● *Le travail n'est pas un concept philosophique, au sens où il aurait été l'objet récurrent de la réflexion. Il est bien plutôt lié à des conditions économiques et historiques particulières, celles du XIX^e siècle européen. Il est toutefois essentiel, en tant qu'il constitue une part non-négligeable de l'existence, de l'analyser, et d'en distinguer les effets libérateurs de ses possibles formes d'aliénation.*

➔ ***Dialectique, nature***

Vérité

- La vérité est au sens strict le caractère d'une proposition qui, par son évidence propre ou sa correspondance à la réalité, peut légitimement prétendre à un assentiment universel. La vérité respecte généralement les principes de non-contradiction et d'identité. Elle est identifiable par la présence dans le jugement qui l'énonce d'un ou plusieurs des critères suivants : un

sentiment d'évidence intuitive ; la cohérence du système propositionnel dont elle fait partie ; son utilité ; l'approbation par une communauté réelle ou idéale de sujets connaissants. Il faut bien entendu souligner aussitôt que ces critères ne sont jamais entièrement satisfaisants. La définition de la vérité comme adéquation de l'intelligence et de la chose, assez difficile à utiliser puisqu'il faudrait alors une instance suprême pour vérifier cette correspondance, est depuis Kant tombé en désuétude au profit d'une grande diversité d'approche. La plupart sont marquées par un souci d'humilité, réduisant la vérité à une manière linguistiquement et logiquement correcte de se référer aux choses du monde.

● ● Dès Aristote, la vérité est un trait propre à la proposition plus qu'à la réalité. Même si le Moyen Âge, notamment chez saint Thomas, distingue la vérité première telle qu'elle existe dans l'entendement divin d'une vérité seconde seulement humaine, l'attribution du concept de vérité au réel est très généralement considéré comme impropre. Les philosophes classiques ont dans leur ensemble pensé la vérité comme une qualité de la pensée et du jugement quand ils saisissent adéquatement le réel, conformément à certains principes (chez Leibniz le principe de raison suffisante, qui pose que toute chose a une cause pour être, et être comme elle est) ou à certaines méthodes (chez Descartes l'exigence d'évidence, de clarté et de distinction). Kant, sans remettre en question la définition de la vérité comme adéquation, en infléchit la signification puisque l'adéquation est déplacée du rapport entre pensée et réalité à une relation interne au sujet entre les connaissances et leurs conditions de possibilité *a priori*. La vérité, avec Kant, devient un caractère de la subjectivité elle-même dans son appréhension d'une réalité inconnaissable en dehors des catégories de l'expérience. L'idéalisme allemand, que ce soit du point de vue philosophique (Schelling, Hegel) ou littéraire (Goethe, Schlegel), refuse cette réduction de la vérité, en posant sa puissance propre d'affirmation, dans la poésie, la religion ou la philosophie elle-même. Nietzsche à l'inverse, conteste la légitimité du concept de vérité, en l'interprétant comme un mensonge conventionnel. Bolzano définit pour sa part la vérité comme la propriété d'une proposition posant quelque chose comme ce qu'il est. Carnap précise qu'il faut distinguer les vérités analytiques qui sont valables indépen-

damment de l'expérience (les mathématiques) et celles qui demandent un fondement expérimental. On retrouve dans la tradition logique cette approche modeste du concept. Russel affirme ainsi qu'une proposition vraie est tout simplement celle qui correspond à un fait. Certains courants analytiques soulignent les limites de cette thèse, en affirmant qu'une proposition ne peut pas être dite vraie ou fausse isolément, mais qu'elle doit s'intégrer à un système qui participe à sa validité (Quine). Heidegger enfin, d'une manière absolument différente et sans référence à l'expérience scientifique, conçoit la vérité comme ce qui se donne, tout en se cachant, dans l'existence même de l'étant (*De l'essence de la vérité*).

●●● *Le concept de vérité, en dehors du sens minimal qu'il faut bien lui accorder dans les domaines de la logique et des sciences, est caractérisé par son indétermination. Beaucoup, notamment dans la philosophie française contemporaine, sont assez sceptiques quant à la légitimité de son usage philosophique.*

➔ **Connaissance, évidence, science**

Vertu

● La vertu est une disposition à agir conformément à une évaluation rationnelle des objectifs considérés comme légitimement désirables. Au singulier, la vertu signifie une disposition permanente à poursuivre activement le bien ; au pluriel, les vertus désignent les qualités de caractère moralement souhaitables qui accompagnent et permettent la réalisation convenable de l'action jugée bonne.

●● Platon considère que chaque partie de l'âme comme chaque classe de la Cité a sa vertu propre, par laquelle elle accomplit sa tâche : la sagesse, le courage et la modération doivent s'harmoniser afin de produire la justice, tant individuelle que collective. Aristote élabore une véritable doctrine de la vertu, en la définissant comme une disposition à agir de façon délibérée consistant en une médiété relative à nous, laquelle est rationnellement déterminée comme la déterminerait l'homme prudent. Les vertus éthiques s'acquièrent par

l'habitude, et consistent à agir comme il faut, quand il faut, et avec qui il faut (*Éthique à Nicomaque*). Il faut remarquer que le terme grec d'*aretè* que l'on traduit par vertu signifie plus largement l'excellence propre à chaque chose, et qu'elle n'a donc pas nécessairement de dimension morale. Machiavel considère pour sa part que la vertu (*virtù* en italien) est avant tout une intelligence des situations, proche de l'habileté, qui permet au Prince de se maintenir au pouvoir (*Le Prince*). Montesquieu met la vertu au principe de la démocratie : sans vertu civique, cette forme de gouvernement ne peut pas fonctionner (*L'Esprit des lois*). Kant conçoit la vertu comme une capacité à soumettre les maximes de l'action à la loi morale. Il y a bien pour lui des devoirs de vertu, qui ne relèvent pas du caractère, mais de l'obligation (*Doctrine de la vertu*). Nietzsche enfin s'attaque aux mécanismes qui ont produit la hiérarchie traditionnelle des vertus, en montrant en quoi elle relève d'une réinterprétation des conditions d'existence d'individus incapables d'affirmer leur puissance vitale (*La Généalogie de la morale*).

● ● ● *La réflexion philosophique sur la vertu oppose ceux qui, dans une ligne kantienne (Apel, Habermas, Rawls), insistent sur la nécessité d'une norme universelle et ceux qui, plus proche d'Aristote, soulignent la souplesse indispensable à son élaboration (MacIntyre, Sandel, Taylor).*

➔ **Bien, bonheur, éthique**

Vie

- La vie désigne l'ensemble des phénomènes caractérisés par une organisation stable de la matière et la capacité, pour l'être qui en est porteur, de déterminer ses propres formes de développement, de s'adapter à son milieu ambiant, et surtout de se reproduire par la transmission d'une information génétique spécifique. Les êtres vivants sont ainsi définis par leurs limites corporelles individuelles, et leur insertion dans un système ouvert de rapports vitaux. On qualifie également de vie le principe structurant des phénomènes de la vie, en lui attribuant parfois une dimension spirituelle ou immatérielle.

●● L'Antiquité identifie la vie et la capacité de se mouvoir par soi-même : elle est donc ici en un rapport étroit avec le principe même du mouvement des êtres corporels, l'âme. Aristote distingue plusieurs degrés vitaux, allant de la vie végétative des plantes à la vie spirituelle de l'homme, en passant par la vie sensitive des animaux. Leibniz et l'époque classique insistent sur la distinction entre la vie et le stricte mécanisme des êtres qui en sont dépourvus. Mais elle n'acquiert un sens proprement philosophique qu'au début du XIX^e siècle, dans deux contextes culturels différents : en France avec Bichat — la vie est l'ensemble des forces qui résistent à la mort — et Maine de Biran ; en Allemagne avec le romantisme et la philosophie de la nature. Si les Français insistent sur son caractère organique et matériel, les Allemands élargissent le concept pour en faire un principe à la fois biologique et spirituel. Nietzsche, tout en en faisant une force matérielle, garde cette extension du concept et tente de hiérarchiser les êtres en fonction de leur capacité d'affirmation de la vie. Bergson enfin en fait un mouvement ascendant traversant la matière, et se déterminant par la résistance que celle-ci lui oppose (*L'Évolution créatrice*).

●●● *Le concept de vie, à la suite des théories évolutionnistes, est fondamental dans les sciences qui tentent d'en comprendre la logique. La réflexion de François Jacob dans La Logique du vivant est à cet égard exemplaire. De nombreux et essentiels débats éthiques concernent la vie, notamment en sa délimitation temporelle : quand commence la vie humaine ?, que signifie le droit à la vie ? La vie est aussi très naturellement au centre de la pensée écologique.*

➔ **Existence, nature**

Violence

● La violence désigne au sens strict une utilisation délibérée de la force destinée à infliger à autrui une douleur physique ou morale et caractérisée par son caractère excessif et son absence de légitimité morale ou juridique. Elle peut être passionnelle quand elle répond à une impulsion grève et puissante ; ou plus calculatrice quand elle s'intègre à un ordre apparemment légal. Il n'est

de ce fait pas toujours facile de distinguer un exercice de la puissance pouvant être considéré comme légitime à l'intérieur d'un système politique de sa forme illégitime, ou illégale.

●● La violence n'est un concept philosophique que dans le cadre d'une réflexion politique sur son éventuel usage, sur sa nécessité en cas de résistance à un pouvoir illégitime, sur son intégration à toute forme de puissance publique. Sorel, dans ses *Réflexions sur la violence*, tend à considérer celle-ci comme l'instrument révolutionnaire d'une libération de l'emprise de l'État sur le prolétariat. Weber au contraire, met la violence au principe de l'institution étatique, définie précisément par sa capacité à revendiquer avec succès le monopole de la violence légitime (*Économie et Société*). Il faut noter — et Walter Benjamin insiste sur cette ambiguïté dans *Pour une critique de la violence* — que le terme allemand, *Gewalt*, peut aussi signifier « puissance », et n'implique pas le caractère excessif que le terme a en français. On comprend donc qu'il puisse y en avoir une utilisation politique, sans éloge de la force physique.

●●● *La violence a donné lieu récemment à un remarquable travail de réflexion de la part des anthropologues. Françoise Héritier en a recueilli le résultat dans De la violence, I et II : on y trouvera d'intéressants développements sur les tentatives de légitimation de la violence par les cultures les plus diverses.*

➔ ***Droit, État, pouvoir***

Volonté

● La volonté est le désir ou la faculté par lesquels l'individu s'efforce durablement, rationnellement et consciemment de réaliser une fin possible pour lui. Elle implique toujours une capacité à déterminer un objectif et à organiser librement les moyens d'y parvenir. La volonté est en ce sens au fondement de toute action morale et la condition de possibilité de la responsabilité juridique.

● ● Aristote considère que toute action qui a en nous son principe peut être dite volontaire (*Éthique à Nicomaque*). Descartes affirme pour sa part qu'elle est une puissance d'affirmer ou de nier, de suivre ou de fuir, et qu'elle coïncide avec le libre-arbitre (*Les Méditations métaphysiques*). Ce lien entre liberté et volonté est contesté par Spinoza, qui conçoit la volonté comme expression de la puissance de chaque individu, lui-même exprimant la puissance de Dieu (*Éthique*). Chez Malebranche comme chez Leibniz, la volonté est considérée comme une tendance dirigée vers ce qui est jugé bon. Kant est plus précis à cet égard, et place la volonté dans la faculté de se déterminer à agir conformément à la représentation de certaines lois (*Fondements de la métaphysique des mœurs*) : elle est authentiquement libre quand elle est autonome et coïncide alors avec la raison pratique elle-même. La volonté devient un principe universel chez Schopenhauer, pour qui l'homme n'est qu'un phénomène passage dans lequel la volonté se manifeste (*Le Monde comme volonté et comme représentation*). Nietzsche parle de volonté de puissance pour désigner une tendance à l'élévation de soi, plus ou moins affirmative selon les individus dont elle s'empare.

● ● ● *La philosophie de l'action tente d'élaborer une définition de la volonté en acte, telle qu'elle se donne dans les comportements volontaires particuliers. Frankfurt affirme ainsi qu'il y a liberté quand il y a des volitions de second niveau, c'est-à-dire une sélection des désirs constitutifs de la volonté de la personne.*

➡ ***Entendement, liberté, pouvoir***

Index des entrées

Abstraction : 7.	Définition : 34.	Imagination : 61.	Pouvoir : 91.
Acte : 8.	Démonstration : 35.	Inconscient : 62.	Raison : 92.
Action : 9.	Désir : 36.	Infini : 63.	Réflexion : 94.
Âme : 9.	Déterminisme : 37.	Jugement : 64.	Religion : 95.
Amitié : 11.	Devoir : 38.	Justice : 66.	République : 97.
Amour : 11.	Dialectique : 39.	Langage : 67.	Respect : 97.
Analyse : 13.	Dieu : 40.	Liberté : 69.	Responsabilité : 98
Argumentation : 14.	Doute : 42.	Logique : 70.	Sagesse : 99.
Art : 14.	Droit : 43.	Loi : 72.	Science : 100.
Autrui : 16.	Égalité : 44.	Mal : 73.	Sens : 102.
Axiome : 17.	Entendement : 45.	Matière : 75.	Sentiment : 103.
Beau : 18.	Espace : 46.	Métaphysique : 76.	Signe : 104.
Bien : 19.	Esprit : 47.	Méthode : 78.	Société : 105.
Bonheur : 20.	Essence : 48.	Monde : 79.	Substance : 106.
Cause : 21.	État : 49.	Morale : 80.	Sujet : 107.
Citoyenneté : 22.	Éthique : 50.	Nature : 81.	Synthèse : 108.
Communauté : 23.	Être : 51.	Nécessité : 82.	Technique : 109.
Concept : 24.	Évidence : 52.	Objet : 83.	Temps : 110.
Connaissance : 25.	Existence : 53.	Paix : 84.	Théorie : 111.
Conscience : 27.	Expérience : 54.	Paradoxe : 85.	Travail : 112.
Contingence : 28.	Fin : 55.	Passion : 86.	Vérité : 113.
Contradiction : 29.	Histoire : 57.	Personne : 87.	Vertu : 115.
Contrat : 30.	Hypothèse : 58.	Phénomène : 88.	Vie : 116.
Corps : 31.	Idée : 59.	Plaisir : 89.	Violence : 117.
Culture : 33.	Identité : 60.	Politique : 90.	Volonté : 118.

Index des noms propres

- Adorno Théodor (1903-1969) : 40, 57.
Anaxagore (500-428 av. J.-C.) : 48.
Anselme (saint) (1033-1109) : 35, 41.
Apel Karl-Otto (1921-) : 14, 39, 51, 93, 116.
Arendt Hannah (1907-1975) : 70, 75, 91, 113.
Aristote (384-322 av. J.-C.) : 7, 8, 10, 12, 15, 19, 20, 25, 26, 32, 34, 36, 39, 40, 44, 45, 48, 49, 52, 59, 60, 61, 64, 66, 68, 71, 75, 76, 86, 89, 90, 91, 93, 94, 97, 100, 103, 104, 106, 109, 110, 114, 115, 116, 117, 119.
Arnauld Antoine (1612-1694) : 13.
Augustin (saint) (354-430) : 12, 23, 41, 42, 48, 57, 69.
Bachelard Gaston (1884-1962) : 47.
Bacon Francis (1561-1626) : 54, 78, 101.
Bentham Jeremy (1748-1832) : 21, 51, 90.
Bergson Henri (1859-1941) : 8, 32, 38, 70, 77, 80, 86, 96, 111, 117.
Berkeley George (1685-1753) : 7, 59, 83, 95.
Bernard Claude (1813-1878) : 21, 37.
Bolzano Bernhard (1781-1848) : 35, 64, 114.
Bourdieu Pierre (1930-) : 18, 34.
Braudel Fernand (1902-1985) : 58.
Brentano Franz (1838-1917) : 13, 28.
Buber Martin (1878-1965) : 16, 88.
Cassirer Ernst (1874-1945) : 33.
Cicéron (104-43 av. J.-C.) : 11, 43.
Clarke Samuel (1675-1729) : 111.
Condillac Étienne Bonnot de (1715-1780) : 55, 60, 94.
Condorcet Antoine-Nicolas Caritat de (1743-1794) : 57.
Costes Pierre (1668-1747) : 27.
Danto Arthur (1924-) : 18.
Davidson Donald (1917-) : 9, 51, 70.
Deleuze Gilles (1925-1995) : 3, 25, 65.
Démocrite (460-370 av. J.-C.) : 46, 81.
Dennett Daniel (1942-) : 28.
Derrida Jacques (1932-) : 11, 25, 39, 67, 78, 91, 96, 105, 108.
Descartes René (1596-1650) : 7, 9, 10, 13, 21, 26, 32, 35, 36, 41, 42, 45, 46, 53, 54, 58, 59, 61, 62, 64, 69, 74, 75, 77, 78, 81, 87, 91, 94, 95, 100, 101, 106, 107, 114, 119.
Descombes Vincent (1943-) : 48.
Diderot Denis (1713-1784) : 60, 75, 90.
Dilthey Wilhelm (1833-1911) : 57.
Duchamp Marcel (1887-1968) : 18.
Duhem Pierre (1861-1916) : 55, 58, 101, 112.
Durkheim Émile (1858-1917) : 50, 63, 105.
Einstein Albert (1879-1955) : 47, 111.
Engel Pascal (1954-) : 48, 57.
Épicure (341-270 av. J.-C.) : 11, 20, 89.
Fèvbre Lucien (1878-1956) : 58.
Fichte Johann Gottlieb (1762-1814) : 33, 43, 52, 70, 77, 79, 80, 89, 93, 107, 112.
Foucault Michel (1926-1984) : 91, 92, 108.
Frank Didier (1947-) : 32, 70.
Frege Gottlob (1848-1925) : 13, 35, 71, 85, 103.

- Freud Sigmund (1856-1939) : 12, 28, 33, 41, 63, 96, 107.
- Galilée Galileo (1564-1642) : 21, 81, 101.
- Gaston-Granger Gilles (1920-) : 26, 112.
- Gauchet Marcel (1946-) : 96.
- Genette Gérard (1930-) : 18.
- Guillaume d'Occam (av.1300-1349) : 7.
- Habermas Jürgen (1929-) : 14, 31, 39, 51, 65, 67, 73, 80, 91, 93, 110, 116.
- Hamann Johann Georg (1730-1788) : 68.
- Hegel Georg Wilhem Friedrich (1770-1831) : 15, 23, 24, 25, 28, 30, 33, 40, 47, 48, 50, 52, 56, 57, 59, 64, 65, 0, 93, 94, 96, 103, 105, 107, 109, 112, 113, 114.
- Heidegger Martin (1889-1976) : 28, 48, 52, 54, 68, 70, 77, 79, 108, 109, 111, 115.
- Heisenberg Karl Werner (1901-1976) : 37.
- Henry Michel (1922-) : 41.
- Herder Johann Gottfried von (1744-1803) : 33, 57, 68.
- Héritier Françoise (1933-) : 118.
- Hérodote (485-425 av. J.-C.) : 57.
- Hilbert David (1862-1943) : 17.
- Hobbes Thomas (1588-1679) : 19, 43, 44, 49, 66, 68, 84, 90, 92.
- Hume David (1711-1776) : 7, 22, 55, 59, 60, 68, 72, 87, 94, 103.
- Husserl Edmund (1859-1938) : 7, 16, 28, 53, 55, 59, 71, 89, 103, 111.
- Hutcheson Francis (1694-1746) : 18.
- Jankélévitch Wladimir (1903-1985) : 28.
- Jaspers Karl (1883-1969) : 54.
- Kant Emmanuel (1724-1804) : 10, 11, 13, 16, 17, 18, 19, 21, 22, 25, 26, 27, 28, 30, 33, 37, 38, 39, 41, 43, 45, 46, 50, 51, 52, 55, 56, 57, 59, 60, 61, 65, 70, 71, 72, 73, 74, 77, 79, 80, 82, 83, 84, 85, 87, 88, 89, 90, 91, 93, 94, 96, 97, 98, 101, 102, 103, 106, 107, 108, 111, 114, 116, 119.
- Kelsen Hans (1881-1973) : 44, 73.
- Kepler Johann (1571-1630) : 21.
- Kierkegaard Sören (1813-1855) : 53, 85, 99.
- Kuhn Thomas (1922-) : 55, 101.
- Le Roy Ladurie Emmanuel (1929-) : 58.
- Lecourt Dominique (1944-) : 22.
- Leibniz Gottfried Wilhelm (1646-1716) : 8, 10, 26, 27, 29, 30, 35, 41, 45, 46, 53, 54, 56, 60, 62, 64, 68, 69, 74, 77, 83, 92, 94, 95, 111, 114, 117, 119.
- Lévi-Strauss Claude (1908-) : 34, 58.
- Lévinas Emmanuel (1906-1955) : 16, 17, 37, 41, 64, 77, 91, 98, 99, 111.
- Locke John (1632-1704) : 7, 10, 23, 26, 27, 31, 43, 49, 55, 59, 60, 62, 68, 72, 73, 88, 90, 94, 104, 107, 111, 112, 113.
- Lytard Jean-François (1924-1998) : 39, 65.
- Machiavel Nicolas (1469-1527) : 90, 116.
- MacIntyre Alasdair (1929-) : 116.
- Maine de Biran François-Pierre (1766-1824) : 32, 117.
- Malebranche Nicolas (1638-1715) : 10, 41, 45, 54, 59, 95, 119.
- Marion Jean-Luc (1946-) : 41.
- Marx Karl (1818-1883) : 40, 41, 56, 57, 96, 103, 105, 107, 109, 112, 113.
- Merleau-Ponty Maurice (1908-1961) : 28, 32, 47, 63.
- Mill John Stuart (1806-1873) : 51, 90.
- Montaigne Michel Eyquem de (1533-1592) : 11.
- Montesquieu Charles de Secondat de (1689-1755) : 92, 116.
- Newton Isaac (1642-1727) : 46, 58, 64, 101, 111.
- Nicole Pierre (1625-1695) : 13.
- Nietzsche Friedrich (1844-1900) : 19, 28, 36, 38, 41, 62, 70, 77, 80, 87, 92, 96, 103, 107, 114, 116, 117, 119.
- Parménide (540-450 av. J.-C.) : 52, 76.
- Paul (saint) (entre 5 et 15-entre 62 et 64) : 48.
- Peirce Charles Sanders (1839-1914) : 14, 104.

- Platon (427-347 av. J.-C.) : 7, 12, 19, 20, 25, 36, 44, 49, 52, 59, 66, 67, 68, 90, 91, 93, 94, 100, 115.
- Plotin (205-270) : 48.
- Popper Karl (1902-1994) : 40, 55, 78, 84, 101.
- Pyrrhon (365-275 av. J.-C.) : 42.
- Rawls John (1921-) : 24, 31, 45, 66, 70, 91, 116.
- Ricœur Paul (1913-) : 11, 21, 39, 51, 61, 67, 91, 98, 100.
- Rousseau Jean-Jacques (1712-1778) : 12, 23, 28, 31, 44, 50, 69, 73, 87, 90, 97, 103.
- Russel Bertrand (1872-1970) : 25, 71, 85, 115.
- Ryle Gilbert (1900-1976) : 48, 90.
- Sandel Michael (1953-) : 116.
- Sartre Jean-Paul (1905-1980) : 9, 16, 28, 29, 49, 54, 70, 79, 99.
- Saussure Ferdinand de (1857-1913) : 68, 104.
- Scheler Max (1874-1928) : 38, 88.
- Schelling Friedrich Wilhelm Joseph (1775-1854) : 33, 52, 60, 62, 74, 77, 96, 114.
- Schleiermacher Friedrich (1768-1834) : 103.
- Schmitt Carl (1888-1985) : 90.
- Schopenhauer Arthur (1788-1860) : 19, 38, 70, 79, 80, 92, 119.
- Schrödinger Erwin (1887-1961) : 37.
- Sorel Geroges (1847-1922) : 118.
- Spinoza Baruch (1632-1677) : 12, 17, 19, 21, 22, 26, 29, 34, 35, 36, 37, 41, 42, 43, 48, 49, 54, 69, 81, 83, 87, 91, 95, 106, 119.
- Strauss Léo (1899-1973) : 91.
- Tarski Alfred (1901-1983) : 17.
- Taylor Charles (1931-) : 24, 70, 116.
- Thom René (1923-) : 38.
- Thomas d'Aquin (saint) (1225-1274) : 29, 41, 53.
- Thucydide (460-395 av. J.-C.) : 57.
- Toulmin Stephen (1855-1936) : 40.
- Vico Giovanni Battista (1668-1744) : 57.
- Voltaire François Marie Arouet dit (1694-1778) : 57, 90.
- Walzer Michael (1935-) : 24, 67.
- Weber Max (1864-1920) : 50, 56, 99, 105, 118.
- Williams Bernard (1929-) : 21, 51, 70, 90.
- Wittgenstein Ludwig (1889-1951) : 9, 13, 25, 34, 35, 68, 71, 79.
- Zénon d'Élée (entre 490 et 485 av. J.-C.-date de mort inconnue) : 85, 86.



Aubin Imprimeur

LIGUGÉ, POITIERS

Achevé d'imprimer en août 2004
N° d'impression P 67340
Dépôt légal août 2004
Imprimé en France